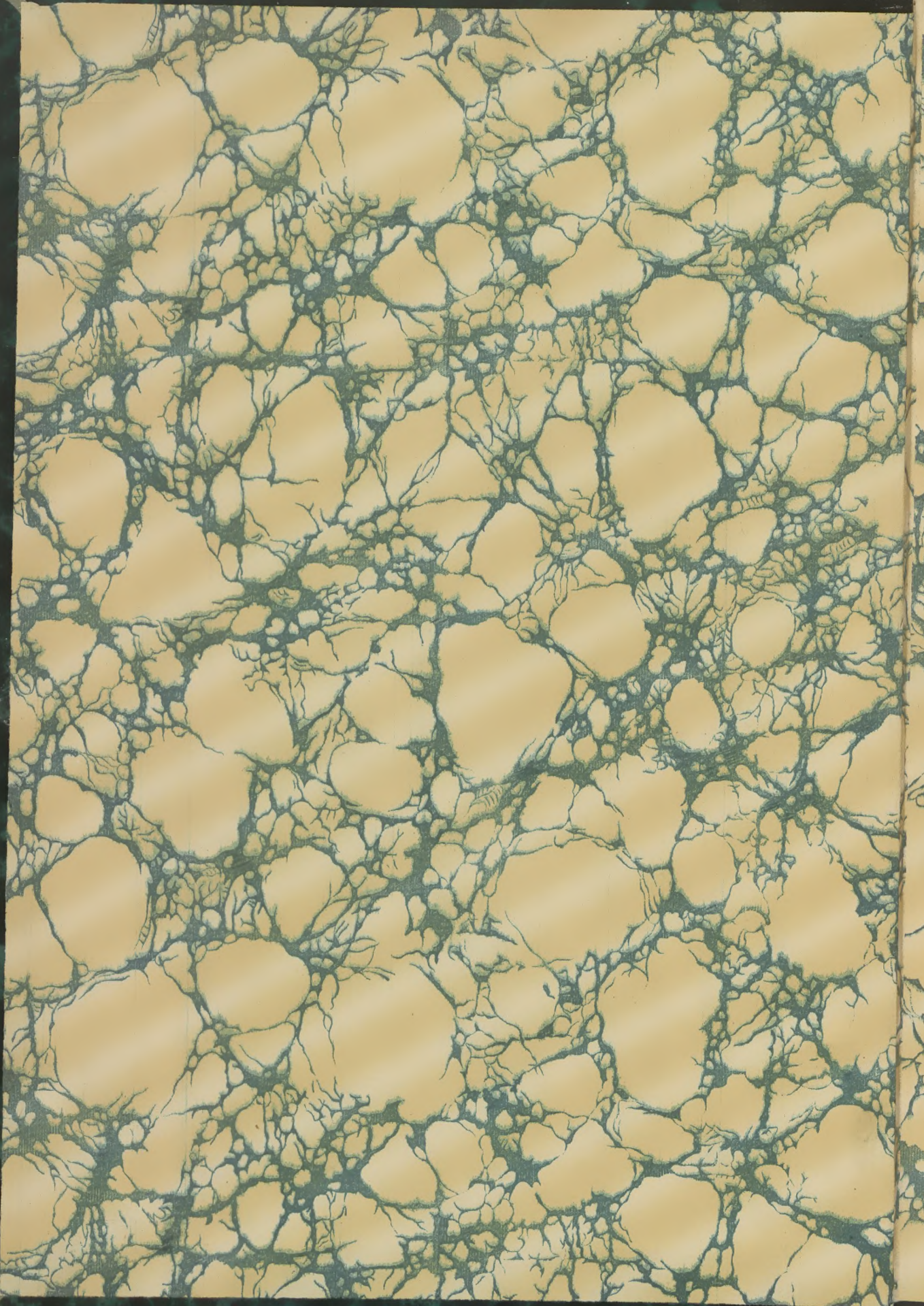
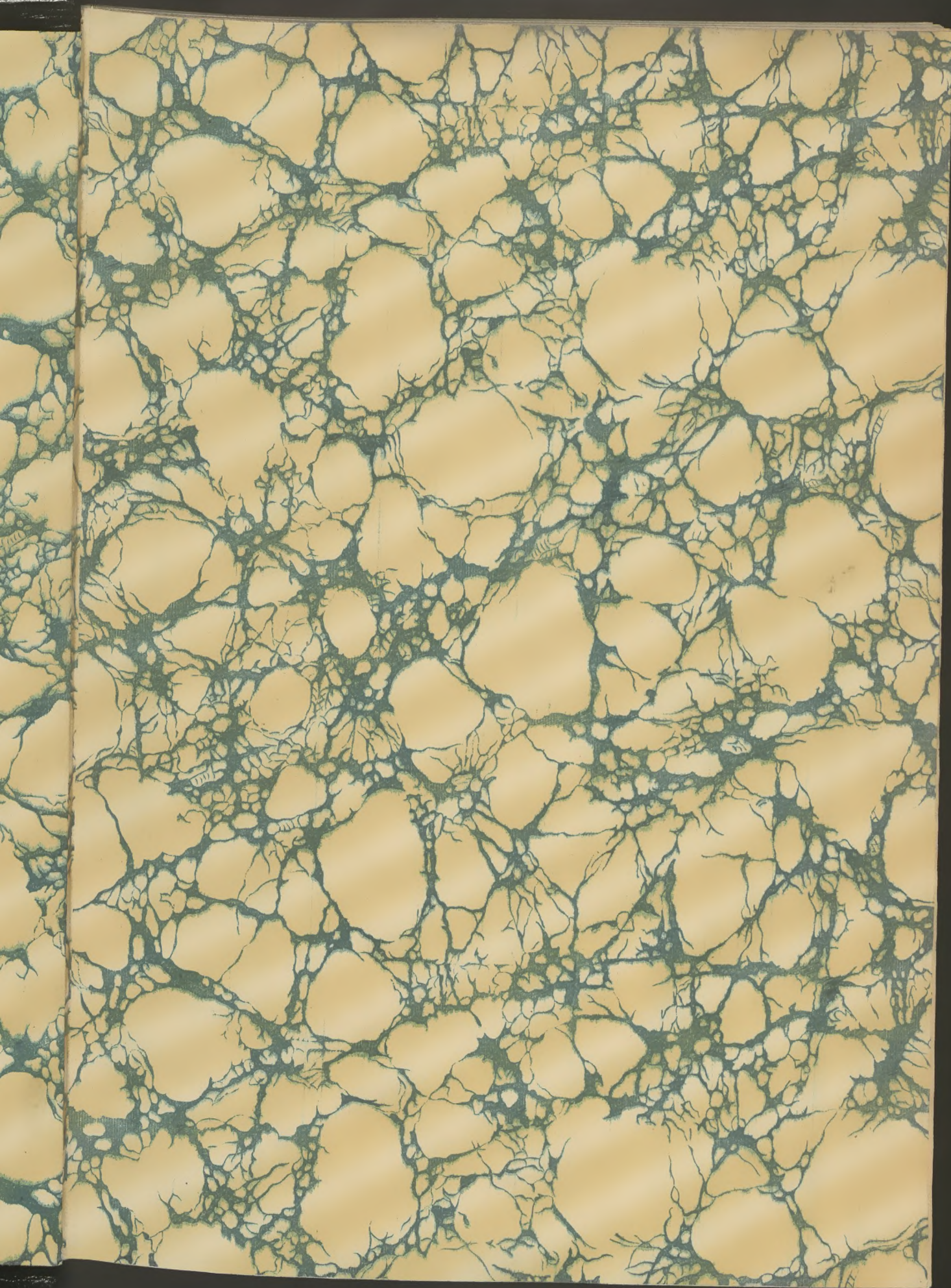
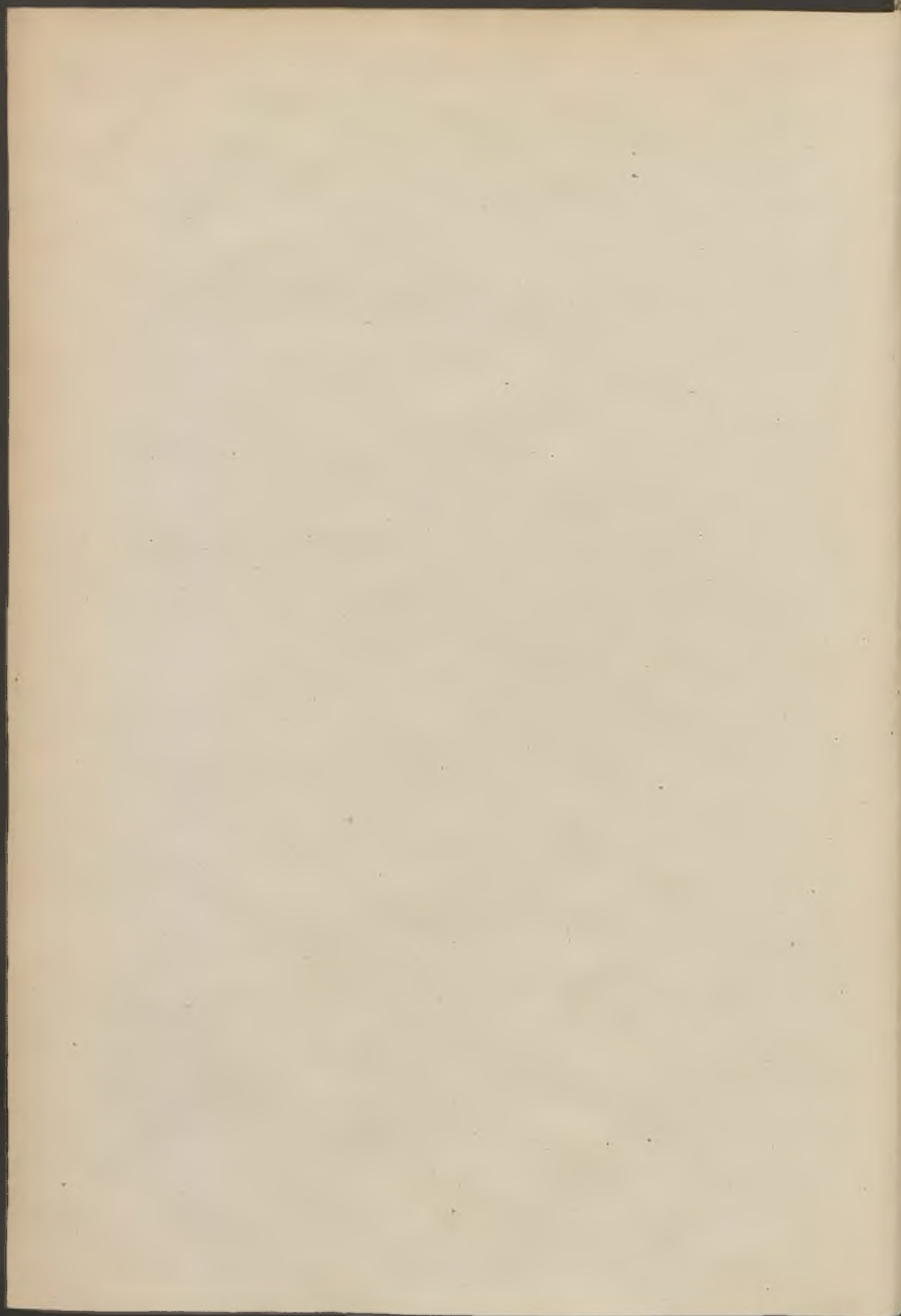


5





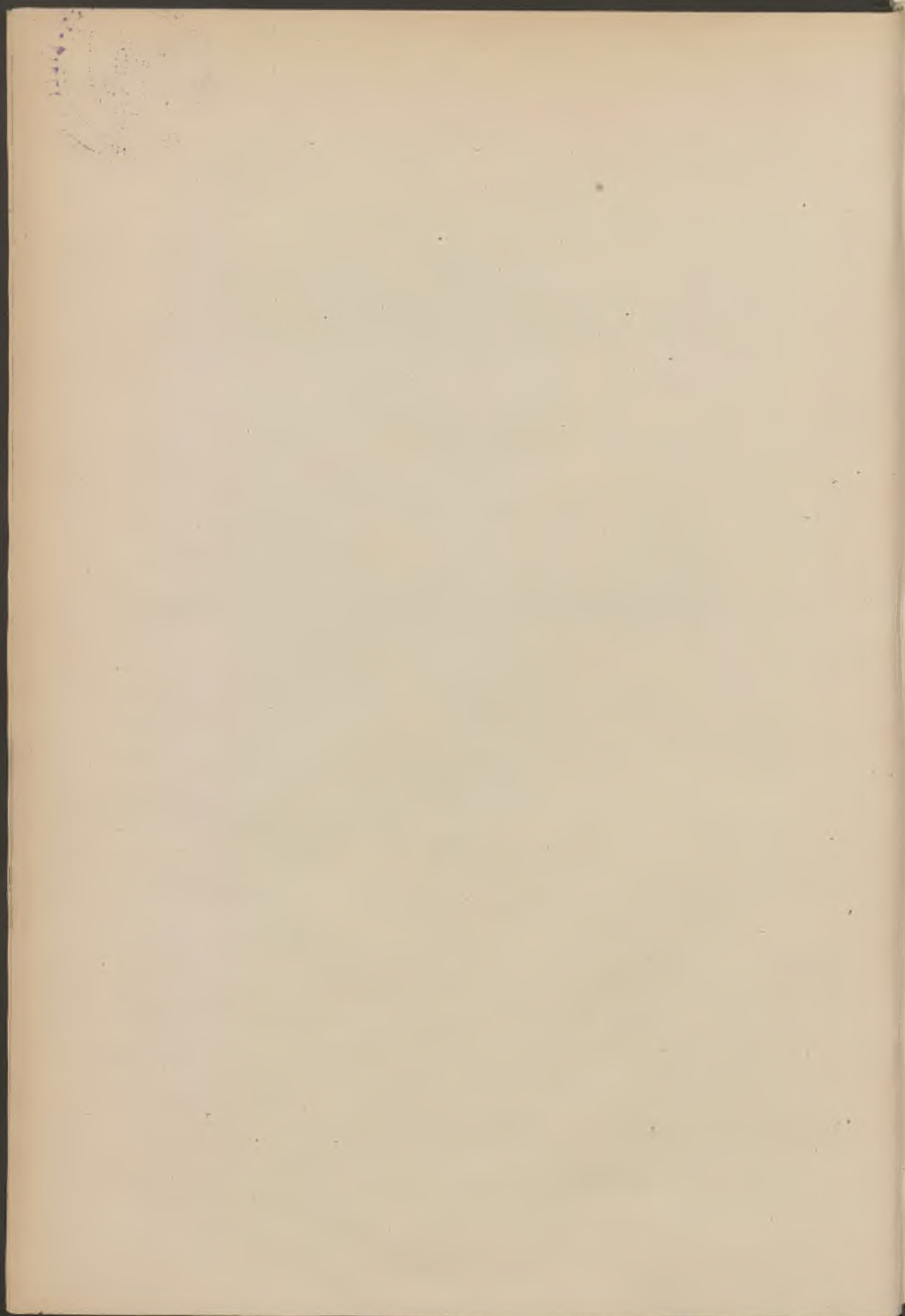




VILLE DE LILLE

BULLETIN ADMINISTRATIF

Année 1916



VILLE DE LILLE



BULLETIN ADMINISTRATIF

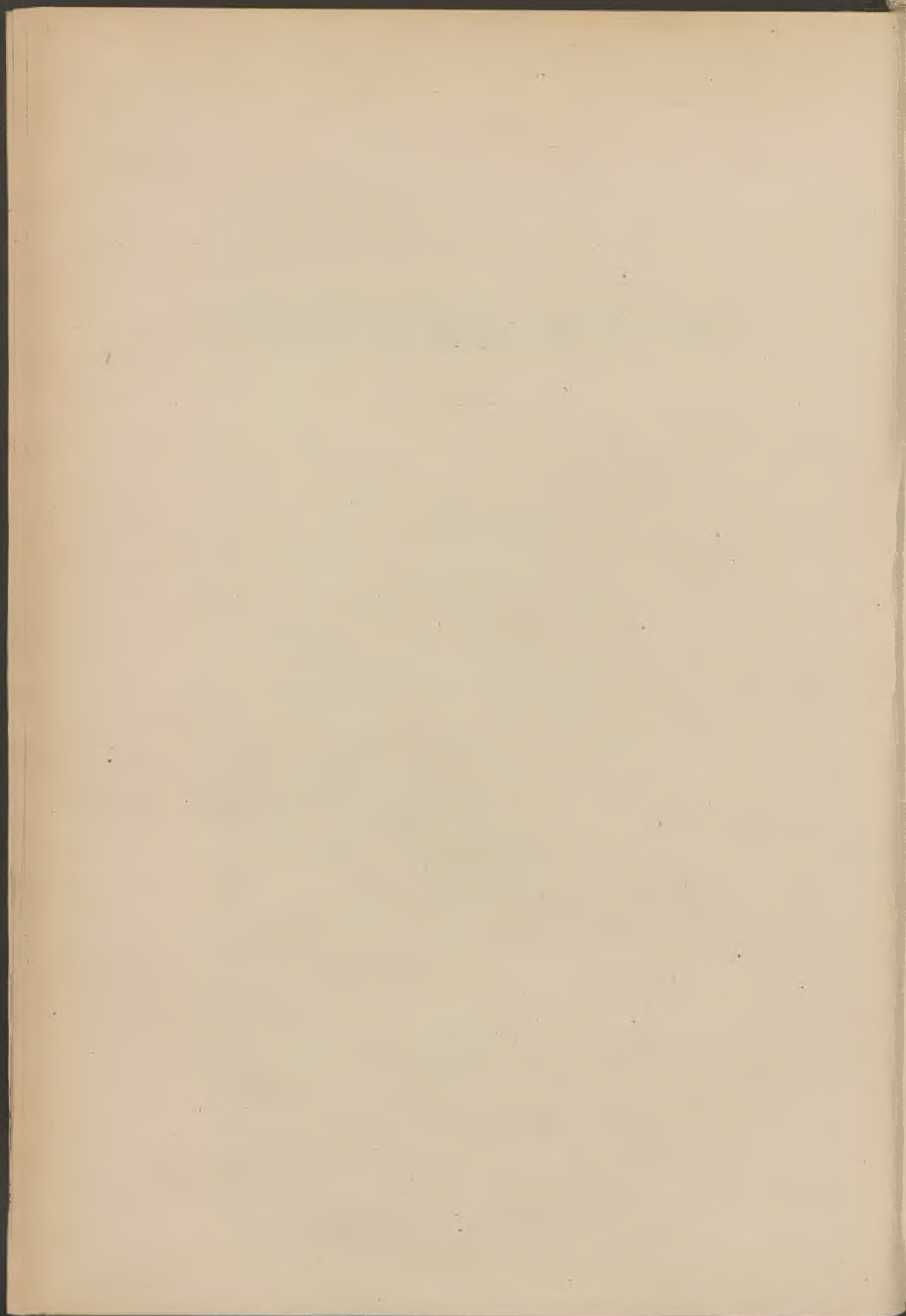
TOME XXXXV

ANNÉE 1916



LILLE

Imprimerie Maximilien Dhossche, 147, rue d'Arras



ADMINISTRATION MUNICIPALE

Elue le 19 Mai 1912

Maire :

M. DELESALLE, CHARLES-ÉMILE-JOSEPH.

Adjoints :

MM. BRACKERS D'HUGO, RENÉ-HUBERT.

BAUDON, RENÉ-ADOLPHE-CÉLESTIN.

LAURENGE, MARCEL-AIMÉ-ÉLIE, *

CRÉPY-SAINT-LÉGER LUCIEN-LÉON-JULES.

BINAULD, FLORENT-MARIE.

DUBURCQ, JULES-JEAN-BAPTISTE.

DAMBRINE, LÉON-ALFRED.

LIÉGEOIS-SIX, DÉSIRÉ, * I.

WAUQUIER, GEORGES-HENRI.

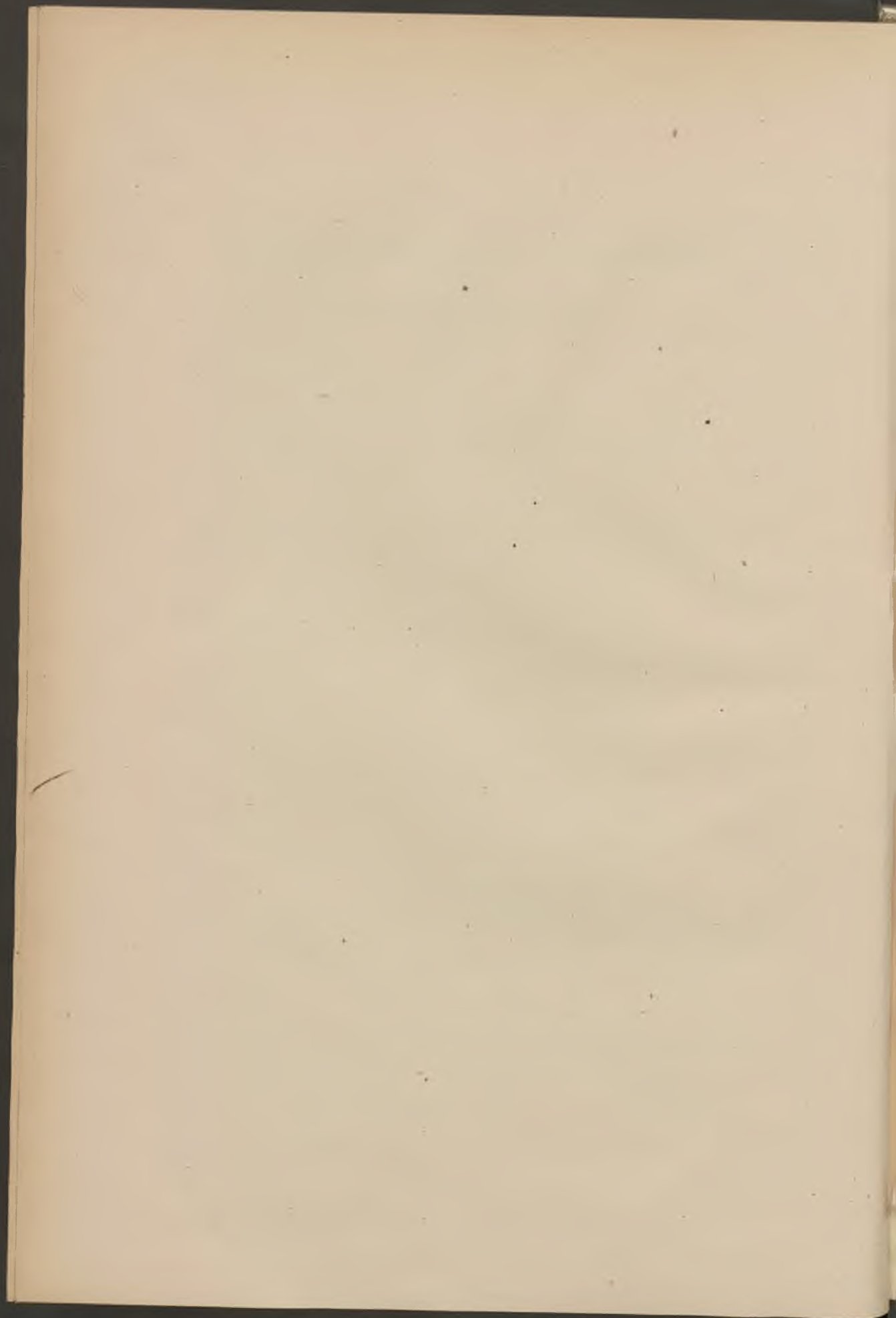
RÉMY, CHARLES-LOUIS.

Secrétaire-Général :

M. ASSOIGNON, PAUL, * I.

LE 28 JUIN 1914

M. PARMENTIER a été nommé adjoint en remplacement
de M. BINAULD, démissionnaire.

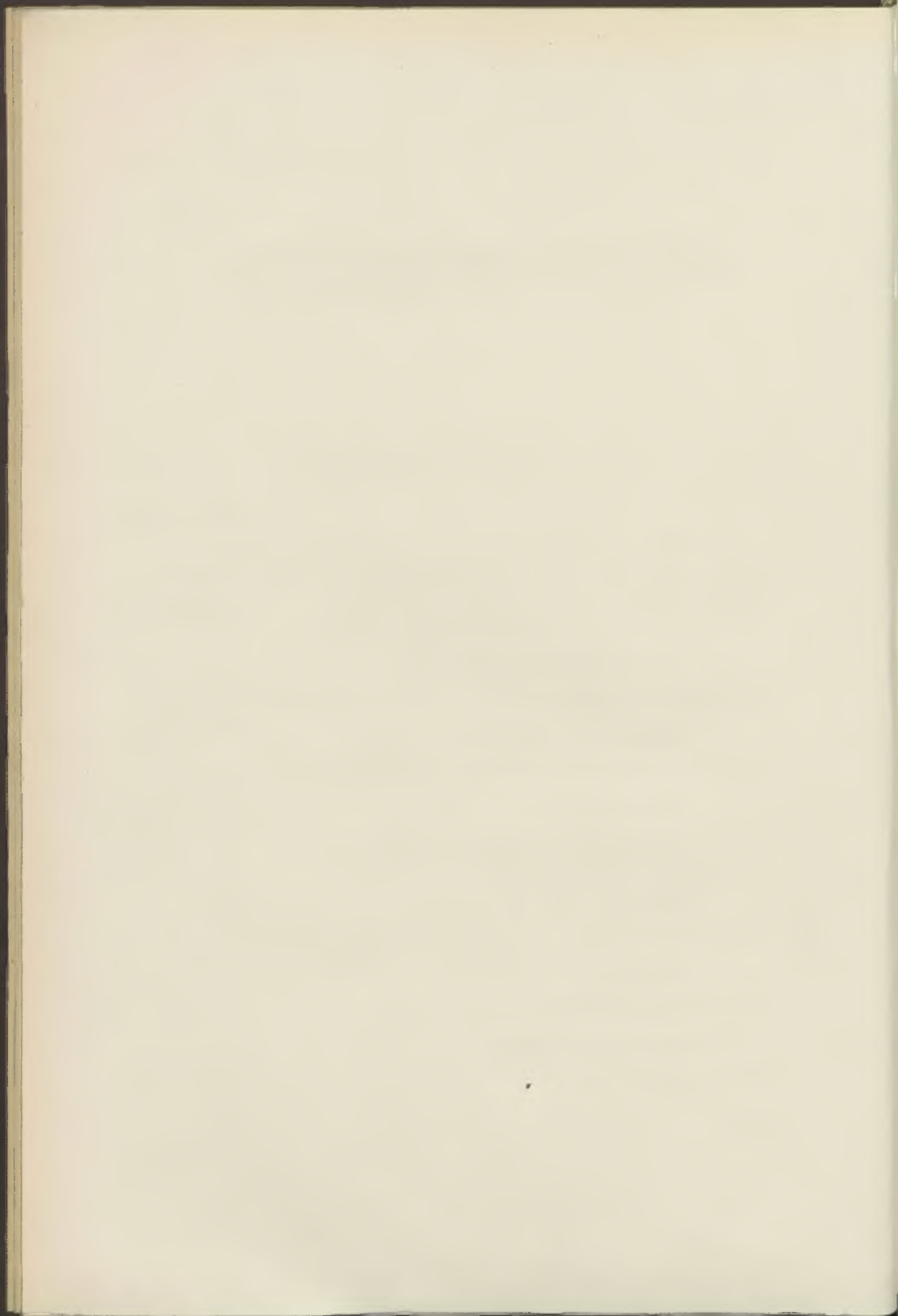


BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Police administrative :	
Etat-Civil et Ecoles. — Médecin. Nomination : D ^r Lancel	3
Hôpitaux. Typhiques. — Médecin. Nomination : D ^r Lavrand	3
Explosion du 11 Janvier 1916. — Immeubles libres. Réquisition	4
Enseignement des Beaux-Arts :	
Conservatoire. — Professeurs. Nominations : MM. Laurent et Carpentier	4-5
Enseignement primaire :	
Ecole Baggio. — Professeur. Nomination : M. De Brodzki	5
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. Fonctionnement en Janvier.	7
Caisse de prêt d'Honneur aux Etudiants. — Compte de 1915	8
Finances :	
Octroi. — Produits en 1915	8
Hygiène :	
Statistique des décès en Janvier	9
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	10



POLICE ADMINISTRATIVE.

Etat-Civil. — Médecin.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. le docteur Lancel, rue du Marché, 10 bis, est nommé Médecin auxiliaire de l'Etat-Civil et des Ecoles pour l'année 1916. Il devra, en outre, à la demande de l'Administration municipale, visiter les employés malades et, pendant deux mois, au cours de son mandat, délivrer à la Mairie (Bureau d'Hygiène), le Jeudi de chaque semaine, de 11 h. 1/2 à midi, les certificats d'aptitude physique exigés par la loi du 2 Novembre 1902.

Article 2. — A la fin des hostilités, le présent arrêté pourra être modifié.

Article 3. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 Janvier 1916.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

Hôpitaux. Typhiques. — Médecin.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, art. 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Lavrand, Hubert, Docteur en Médecine, domicilié 4, rue Gombert, est nommé Médecin des Hôpitaux de typhiques convalescents. Les honoraires sont fixés à cent cinquante francs par mois.

Article 2. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur du Bureau d'Hygiène sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Janvier 1916.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Explosion. — Maisons inoccupées. Réquisition.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97, paragraphe 6 ;

La loi du 21 Juin 1898, article 2 ;

Considérant que l'explosion du 11 Janvier 1916, en détruisant tout un quartier de la Ville, a laissé sans abri un grand nombre de familles ;

Que des mesures exceptionnelles doivent être prises pour remédier à cet état de choses ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Toutes les maisons et appartements, meublés ou non, vacants ou abandonnés par leurs occupants habituels, sont réquisitionnés par l'Administration municipale.

Article 2. — La répartition de ces logements entre les sinistrés sera faite par les soins du Secrétariat de la Mairie.

Article 3. — Avant toute occupation des logements meublés, un inventaire sera dressé par les soins de la Mairie.

Article 4. — M. le Secrétaire Général de la Mairie et M. le Commissaire Central de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 12 Janvier 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Conservatoire.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Le rapport de M. l'Adjoint au Maire, délégué à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts ;

Sur la proposition de M. le Directeur du Conservatoire ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Laurent, Professeur de Solfège au Conservatoire, est chargé, à titre intérimaire, pour la durée de l'occupation, du Cours de Solfège professé précédemment par M. Deswartes, mobilisé.

Article 2. — M. Laurent touchera, de ce fait, une indemnité annuelle de 600 fr. (six cents francs), avec effet du 1^{er} Octobre 1915.

Article 3. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur du Conservatoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 20 Janvier 1916.

Le Maire de Lille,

Lucien CRÉPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1834, article 88 ;

Le rapport de M. l'Adjoint au Maire délégué à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts ;

Sur la proposition de M. le Directeur du Conservatoire ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Carpentier, Professeur de Diction au Conservatoire, est chargé, à titre intérimaire et pour la durée de l'occupation, du Cours de Chant professé précédemment par M^{me} Oudart qui s'est trouvée dans l'impossibilité de rejoindre son poste.

Article 2. — M. Carpentier touchera, de ce fait, une indemnité annuelle de 600 fr. (six cents francs), avec effet du 1^{er} Octobre 1915.

Article 3. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur du Conservatoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 20 Janvier 1916.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Ecole pratique d'Industrie.

Nous, Sous-Préfet d'Avesnes,

faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu l'arrêté, en date du 6 Octobre 1915, déléguant M. Dubois, licencié ès-sciences, à titre provisoire, aux fonctions de Professeur de 6^e classe, à

l'Ecole pratique d'Industrie de Lille, en remplacement de MM. Dupuis et Poirson, évacués ou mobilisés ;

Vu la lettre, en date du 30 Décembre 1915, par laquelle M. le Directeur de l'Ecole pratique de Lille signale le décès de M. Dubois, survenu le 21 Décembre 1915 et propose, en son remplacement, la nomination de M. De Brodzki, Assistant à l'Université de Lille, pourvu du diplôme d'Ingénieur de cette Université, qui a assuré le service de M. Dubois à partir du 22 Décembre 1915 ;

Vu l'avis de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

Vu l'impossibilité, en raison des circonstances actuelles, de soumettre cette nomination à la ratification de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. De Brodzki, Ingénieur de l'Université de Lille, est délégué, à titre provisoire, aux fonctions de Professeur de 6^e classe à l'Ecole pratique d'Industrie de Lille, au traitement annuel de 2.100 fr., en remplacement de M. Dubois.

M. De Brodzki aura droit aux indemnités de logement et de résidence.

Sa nomination aura son effet du 22 Décembre 1915.

Article 2. — Les dépenses résultant, pour l'Etat, de l'application du présent arrêté, seront supportées provisoirement par la Ville de Lille ; elles seront remboursées par l'Etat à la Ville, dès que les circonstances le permettront.

Article 3. — Le présent arrêté sera soumis ultérieurement à la ratification de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Article 4. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

1^o A M. Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique, à Lille ;

2^o A M. le Maire de Lille ;

3^o A M. le Directeur de l'Ecole pratique d'industrie de Lille ; chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Lille, le 2 Janvier 1916.

Pour copie conforme :
Le Conseiller de Préfecture délégué,
RÉGNIER.

Le Sous-Préfet d'Avesnes,
Faisant fonctions de Préfet du Nord,
ANJUBAULT.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Janvier

CUISINES	Semaine du 3-8 janvier	Semaine du 10-15 janvier	Semaine du 17-23 janvier	Semaine du 24-29 janvier
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	5.157	5.662	6.196	6.572
Guillaume-Tell	5.634	6.719	6.534	7.163
Manuel	7.776	12.128	8.350	8.370
Fénelon	7.011	5.417	6.439	7.002
Lottin	10.519	9.762	9.834	10.008
Bouvines	12.317	13.153	15.852	16.133
Béguinage	4.213	5.298	6.078	4.763
Baignerie	9.532	8.908	9.315	9.749
Fombelle	7.102	10.254	10.954	10.412
Avesnes (rue d')	4.502	4.422	4.692	4.818
Renan (As. de nuit)	4.757	5.260	5.160	4.441
Panekoucke	»	»	»	»
Saint-Omer	»	»	»	»
Tournai (rue de)	»	»	»	»
Postes (rue des)	»	»	»	»
Bailleul	»	»	»	»
Pierre-Légrand	»	»	»	»
TOTAUX	79.518	82.683	89.404	89.531

CAISSE DE PRÊT D'HONNEUR AUX ÉTUDIANTS

COMPTE DE 1915

<i>RECETTES</i>	<i>DÉPENSES</i>
Reliquat disponible de 1914. 5.164 80	PRÊTS :
REMBOURSEMENTS :	1 de. 172 50
1 de. 40	1 de. 150 »
2 de 30. 60	1 de. 142 50
3 de 25. 75	2 de 140 280 »
} 175 »	1 de. 110 »
SUBVENTIONS	2 de 100 200 »
DE LA VILLE DE LILLE :	2 de 75. 150 »
8 Juin 1915 (pour 1914). . . 1.000 »	1 de. 67 50
30 Déc 1915 (pour 1915) . . 1.000 »	1 de. 57 50
INTÉRÊTS DE 1915 :	3 de 50. 150 »
Au Crédit Lyonnais 22 15	1 de. 47 50
Total des recettes. 7 361 95	1 oe. 40 »
	2 de 30. 60 »
	5 de 25. 125 »
	3 de 20. 60 »
	1 de 15. 15 »
	Total des prêts . . . 1.827 50
	Un carnet de chèques . . . 2 60
	Total des dépenses . 1 830 40
1.830 40	
Différence à reporter au	
compte de 1916 5.531 85	

Lille, 31 Janvier 1916.

*Le Recteur de l'Académie,
Président du Conseil de l'Université,
G. LYON.*

FINANCES. — OCTROI.

Produits en 1915.

DÉSIGNATION DES OBJETS IMPOSÉS	PRODUITS
Boissons et Li-	
quides	
Vins, Cidres, etc.	40.024 62
Alcools	307.411 74
Bières	366.021 65
Vinaigres et Acides	14.156 35
Viandes de boucherie et Charcuterie.	253.235 54
Volailles.	28.341 40
Comestibles	
Gibier, Pâtés, etc.	14.699 31
Poissons	46.173 47
Huitres	12.754 06
Conserves diverses	27.465 12
Fourrages	62.841 60
Combustibles	
Charbons de bois et Bois	733 10
Houilles et Cokes	285.405 84
Cires et Bougies	36.703 32
Matériaux	37.704 53
Objets divers	43.790 64
Recettes accessoires	7.750 49
Comptes particuliers (saisies)	40.978 67
Total.	1.726.191 45

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JANVIER 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 217.807

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS an la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
12	»	46	24	70	2	1	3	547	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	25	16	5	4	50
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	2	»	»	»	2
7	Coqueluche	1	7	»	»	»	8
8	Diphtérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	»	1	2	1	1	5
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	3	3
13	Tuberculose des poumons	»	5	17	14	8	44
14	Tuberculose des méninges	»	3	»	»	»	3
15	Autres tuberculoses	»	»	1	2	»	3
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	4	9	17	30
17	Méningite simple	3	9	»	»	1	13
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	7	24	31
19	Maladies organiques du cœur	»	»	4	12	31	47
20	Bronchite aiguë	»	2	»	»	»	2
21	Bronchite chronique	»	»	1	7	15	23
22	Pneumonie	»	1	1	1	3	6
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	4	8	3	3	8	26
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	»	3	3
25	Diarrhée et entérite (au dessous de 2 ans)	4	3	»	»	»	7
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	»	»	»
28	Cirrhose du foie	»	»	»	4	1	5
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	»	»	3	12	15
30	Tumeurs non cancéreuses et autres Affections des organes génitaux de la femme	»	1	»	»	»	1
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	1	»	»	»	»	1
34	Sénilité	»	»	»	»	30	30
35	Morts violentes (suicide excepté)	1	38	25	30	17	111
36	Suicides	»	»	»	2	1	3
37	Autres maladies	1	6	9	31	22	69
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	1	4	5
	TOTAUX	15	112	83	132	205	547

NOTE RELATIVE AUX DÉCÈS PAR MORTS ACCIDENTELLES OU VIOLENTES		M	F
Accidents divers		3	1
Morts par suite de blessures par éclats d'obus (Deùlémont)		1	1
Morts occasionnées par l'explosion du 11 janvier		33	72
		<u>37</u>	<u>74</u>

SERVICES MUNICIPAUX.

Personnel. — Décisions diverses.

Travaux

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Lossignol, Charles-Ernest, ingénieur (E. C. P.), né à Denain (Nord), le 13 Octobre 1855, est nommé Inspecteur auxiliaire au Service des Travaux municipaux, aux appointements mensuels de 200 francs (deux cents francs), à compter du 1^{er} Janvier 1916, et pour la durée de la guerre.

Article 2. — M. Lossignol sera plus spécialement affecté au montage des pompes électriques et à la mise au point des appareils destinés à l'épuisement des eaux du sous-sol, pour en provoquer le rendement maximum.

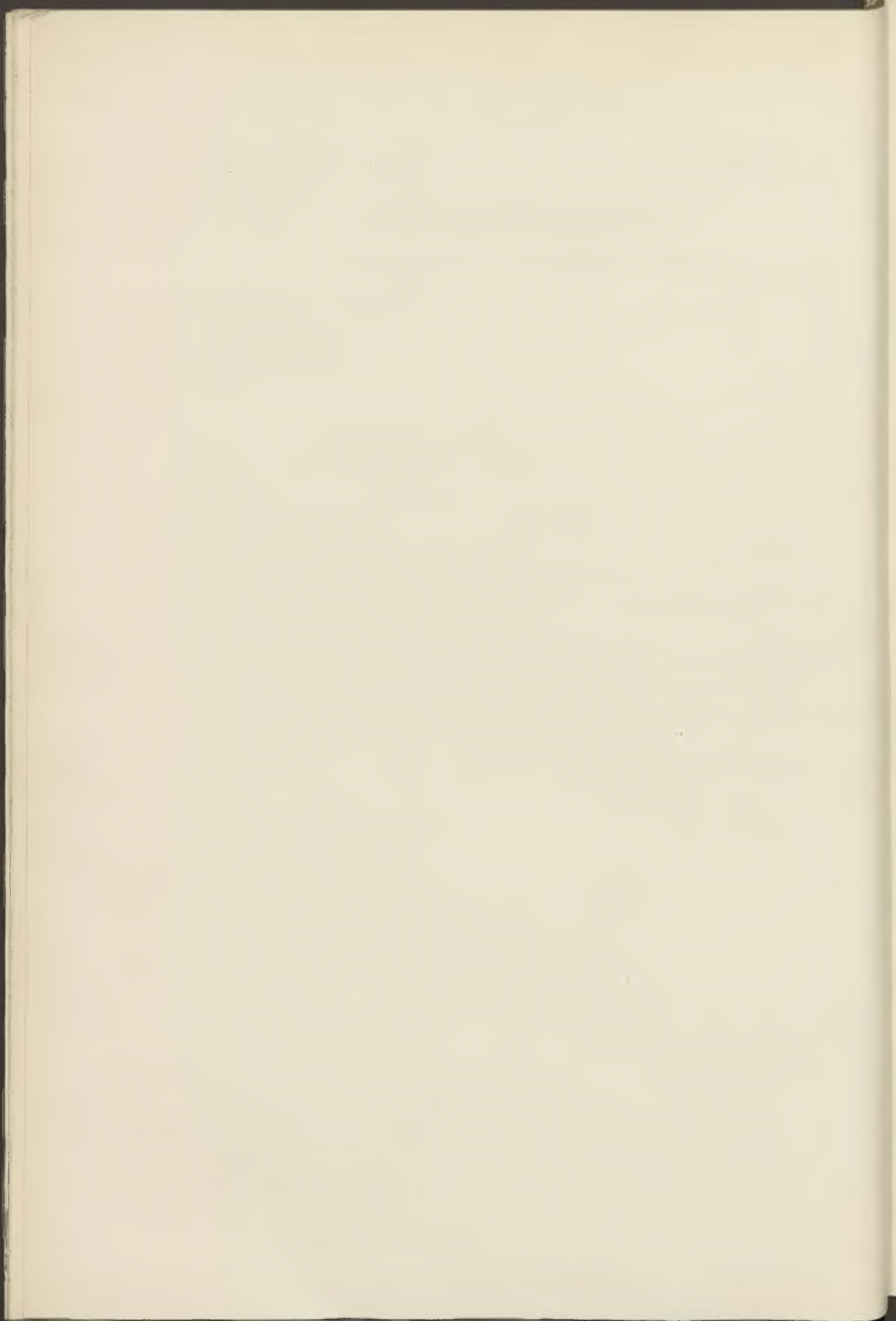
Article 3. — M. Le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 4 Janvier 1916.

Le Maire de Lille,

BAUDON, Adjoint.

Imp. Delemar et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille. — 30 854



BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Police administrative :	
Filles soumises. — Médecin. Nomination : Dr Pélissier.	15
Enseignement primaire :	
Ecole Baggio. — Professeur intérimaire : M ^{lle} Francke (Congé Delabassée)	15
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Février.	17
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	18 à 22



Filles soumises. — Médecin.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Péliissier, Marcel, docteur en médecine, domicilié 13, boulevard Papin, est nommé médecin du Dispensaire des filles soumises de l'Hôpital de la Treille, en remplacement de M. le Docteur Dhaine, à dater du 6 Février 1916.

Ses honoraires sont fixés à cent cinquante francs par mois.

Article 2. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur du Bureau d'Hygiène sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 6 Février 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

École Baggio. — Professeur intérimaire.

Nous, Sous-Préfet d'Avesnes,
faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu la lettre en date du 9 Février 1916, par laquelle M. le Directeur de l'Ecole pratique d'Industrie de Lille, propose :

1° Qu'il soit accordé un congé d'un mois, du 9 Février au 8 Mars 1916, pour cause de maladie, à M. Delabassée, professeur de français à cette école ;

2° Que le service de ce professeur soit confié, pendant cette période, à

M^{lle} Francke, titulaire du brevet supérieur ;

Vu le certificat médical produit par M. Delabassée ;

Vu l'avis de l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

Vu l'impossibilité, en raison des circonstances actuelles, de soumettre cette proposition à la ratification de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Un congé d'un mois, du 9 Février au 8 Mars 1916, pour cause de maladie, est accordé à M. Delabassée, professeur de français à l'Ecole pratique d'Industrie de Lille.

Article 2. — En l'absence de M. Delabassée, son service sera assuré par

M^{lle} Francke, titulaire du brevet supérieur, qui sera rétribuée à raison de 100 fr. l'heure-an, pour 25 heures d'enseignement par semaine.

Article 3. — Les dépenses résultant de l'application du présent arrêté seront supportées provisoirement par la Ville de Lille ; elles seront remboursées par l'Etat à la Ville dès que les circonstances le permettront.

Article 4. — Le présent arrêté sera soumis ultérieurement à la ratification de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Article 5. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

1° A M. le Maire de Lille ;

2° A M. Labbe, Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

3° A M. le Directeur de l'Ecole pratique d'Industrie de Lille, chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Lille, le 9 Février 1916.

Pour copie conforme :
Le Conseiller de Préfecture délégué,
Signé : CIMAT.

Le Sous-Préfet d'Avesnes,
Faisant fonctions de Préfet du Nord,
Signé : ANJUBAULT.

Pour copie conforme :

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Février

CUISINES	Semaine du 31 janv. - 5 fév.	Semaine du 7-12 février	Semaine du 14-19 février	Semaine du 21-26 février
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	6.588	7.726	8.016	8.077
Guillaume-Tell	6.303	6.205	6.736	7.719
Manuel	8.226	9.585	9.905	11.313
Fénelon	8.427	10.565	9.957	11.963
Lottin	10.534	10.292	12.639	12.886
Bouvines	17.741	18.645	23.124	24.847
Béguinage	5.223	6.006	7.088	6.837
Baignerie	10.060	10.346	10.159	9.922
Fombelle	10.974	12.600	13.928	13.806
Avesnes (rue d')	5.570	6.759	7.483	7.610
Renan (As. de nuit)	4.565	6.045	7.135	7.600
Panekoucke	»	»	»	»
Saint-Omer	»	»	»	»
Tournai (rue de)	»	»	»	»
Postes (rue des)	»	»	»	»
Bailleul	»	»	»	»
Pierre-Légrand	»	»	»	»
TOTAUX	94.211	104.774	116.170	122.580

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Recensement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Bellavoine Michel, et Lambrecht Eugène, employés au Service du Recensement sont nommés, à titre provisoire, Contrôleurs du recensement, au traitement mensuel de 180 fr., à compter du 1^{er} Février 1916.

Article 2. — M. le Secrétaire Général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 17 Février 1916.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Hygiène.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Sénéchal Anicet, né à Escaudain, le 22 Mai 1882, est nommé, à titre temporaire, Inspecteur au Service municipal d'Hygiène, au traitement de 180 fr., à partir du 1^{er} Janvier 1916.

Article 2. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur du Bureau d'Hygiène sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 6 Février 1916.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, art. 88 ;

Sur la proposition de M. le Commissaire de Police Polet, faisant fonctions de Commissaire central ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Secrétaires de police :

Est porté de 2.300 à 2.400 fr. par an, le traitement des Secrétaires hors-classe, MM. Bernard, Auguste ; Druard, Henri ; Thoillier, Joachim.

Sont nommés :

Secrétaire hors-classe, au traitement de 2.400 fr. :

Méhay, Eugène, secrétaire de première classe.

Secrétaire de première classe :

Caude, Henri, secrétaire de deuxième classe.

Secrétaire de deuxième classe :

Dubar, Henri, sergent de ville de troisième classe.

Article 2. — Service de sûreté :

M. Lamérand, Henri, Inspecteur de sûreté, traitement porté de 2.750 à 3.000 fr. — Services exceptionnels pendant la guerre.

Sous-brigadier de première classe :

Declercq, Désiré, sous-brigadier de deuxième classe.

Sous-brigadier de deuxième classe :

Darus, Joseph, agent de première classe.

Clément, Michel, agent hors classe.

Agents hors classe :

Dethandt, Edouard, agent de première classe.

Blas, Emile, id.

Agents de première classe :

Flinois, Jean-Baptiste, agent de deuxième classe.

Lenvin, Jean-Baptiste, id.

Bécar, Jules, id.

Douchet, Henri, id.

Marie, Anatole, id.

Walter, Edmond, id.

Agents de deuxième classe :

Werquin, Jules, agent de troisième classe.
Desprez, Jules, id.
Baudet, Octave, id.
Dehaut, Gustave, id.
Lemoine, Gustave, id.
Fauverghe, Emile, id.

Agents de troisième classe :

Desmulliez, Jean-Baptiste, sergent de ville de deuxième classe, stagiaire de la sûreté.

Lemaire, Maurice, sergent de ville de deuxième classe, stagiaire de la sûreté.

Lecœuvre, Gustave,	id.	troisième classe,	id.
Lucas, Henri,	id.	quatrième classe,	id.
Descamps, Louis,	id.	id.	id.
Dhondt, Charles,	id.	troisième classe,	id.
Ponthieu, Constant,	id.	quatrième classe,	id.

Article 3. — M. Mathon, Alphonse, agent de sûreté de première classe, est nommé photographe-mensurateur de ce service, au traitement annuel de 2.050 fr. ; à l'avenir, il n'aura plus droit aux avantages pécuniaires que la Ville accorde aux agents de sûreté en dehors de leur traitement proprement dit.

Article 4. — Est porté de 2.750 à 3.000 fr. par an le traitement de M. Vandepoortael, Désiré, Inspecteur des sergents de ville. — Services exceptionnels pendant la guerre.

Est porté de 2.325 à 2.350 fr. par an, le traitement de M. Mareels Isidore, Sous-Inspecteur de première classe.

Brigadier hors-classe :

Lesage, Jules, brigadier de première classe.

Brigadier de première classe :

Bourdon, Augustin, brigadier de deuxième classe.

Brigadier-contrôleur de deuxième classe, hors-cadre :

Lecomte, Jean-Baptiste, sous-brigadier de première classe.

Brigadier de deuxième classe :

Buzin, Pierre, sous-brigadier de deuxième classe.

Sous-brigadier de première classe, hors-cadre :

Polvéche, Paul, sous-brigadier de deuxième classe, hors cadre.

Sous-brigadier de première classe :

Cochez, Jean-Baptiste, sous-brigadier de deuxième classe.

Abraham, Alfred, id. id.

Sergents de ville, hors-classe :

Gournay, Louis, sergent de ville de première classe.

Méresse, Louis,	id.	id.
Lepère, Albert,	id.	id.
Boulenger, Henri,	id.	id.

Sergents de ville de première classe :

Tordoir, Anatole, sergent de ville de deuxième classe.

Brasselet, Ildephonse,	id.	id.
Decocq, Emile,	id.	id.
Dierkens, Henri,	id.	id.
Dequand, Léon,	id.	id.
Dervyn, Jérémie,	id.	id.
Liévain, Aymar,	id.	id.
Loriau, Myrtil,	id.	id.

Sergents de ville de deuxième classe :

Bonnet, Clément, sergent de ville de troisième classe.

Dubois, Emile,	id.	id.
Leprêtre, Rémy,	id.	id.
Verhulle, Louis,	id.	id.
Couteau, Emile,	id.	id.
Hochart, Maurice,	id.	id.
Formarier, Narcisse,	id.	id.
Descamps, Léon,	id.	id.

Sergents de ville de troisième classe :

Langlet, Georges, sergent de ville de quatrième classe.

Van Hamme, Pierre,	id.	id.
Blauwart, Jules,	id.	id.
Masclet, Ernest,	id.	id.
Carbonneau, Ferdinand,	id.	id.
Duvilliers, Léon,	id.	id.
Cottrand, Jules,	id.	id.
Houriez, Gaston,	id.	id.
Héron, Clovis,	id.	id.

Sergents de ville de quatrième classe :

Chavatte, Gustave, sergent de ville stagiaire.

Carlier, Emir,	id.
Santer, Achille,	id.
Dubois, Emile,	id.
Bourlet, Charles,	id.
Lefort, Georges,	id.

Dolphens, Pierre, sergent de ville stagiaire.
Hidoux, Victor, id.
Vandenbrouck, Robert. id.
Vuylstéke, Désiré, id.
Carpentier, Marcel, id.

Article 5. — L'effet de ces promotions partira du 1^{er} Janvier 1916, mais les augmentations en résultant ne seront payées qu'après les hostilités.

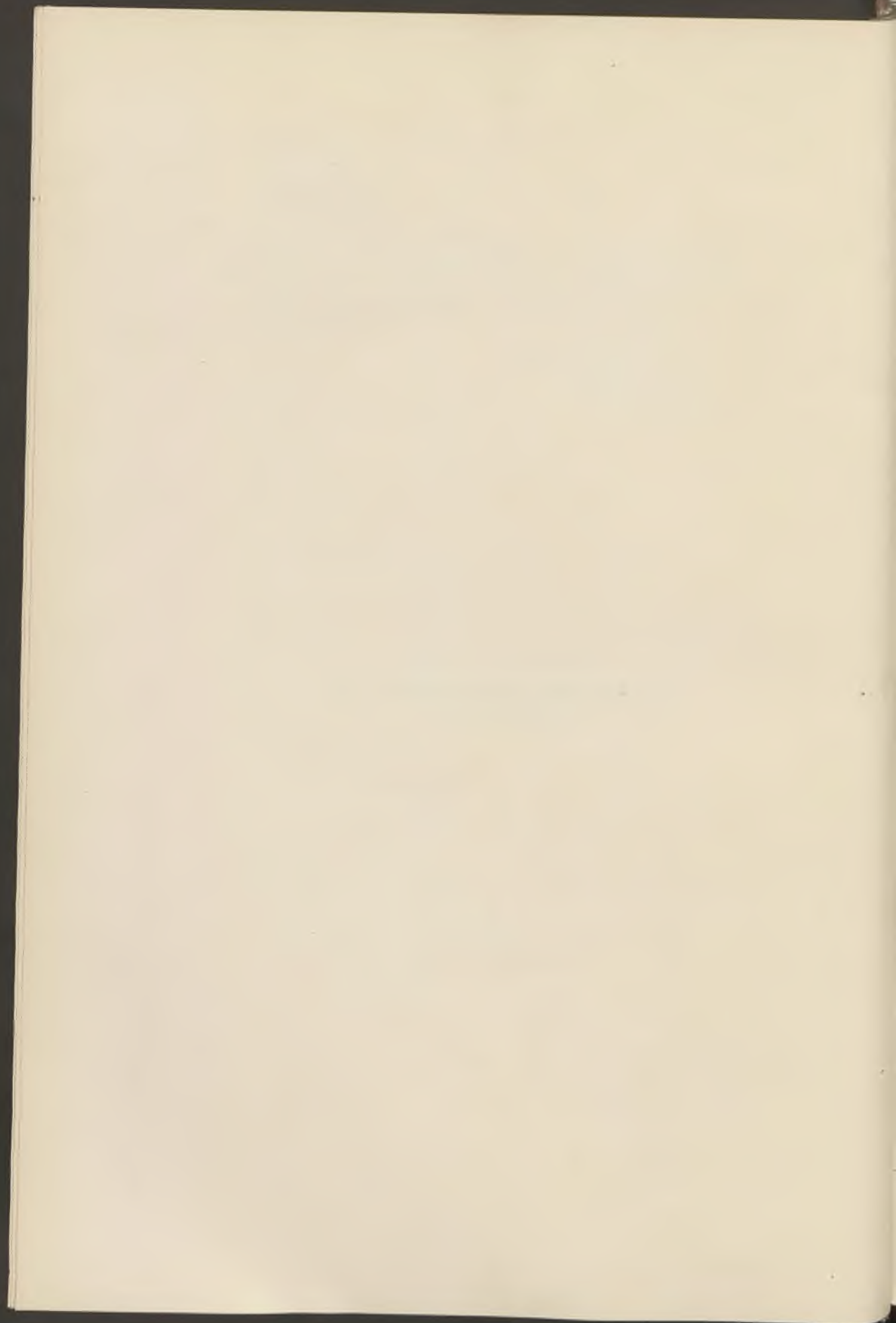
Article 6. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 1^{er} Février 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Imp. Delemar et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille — 30 682

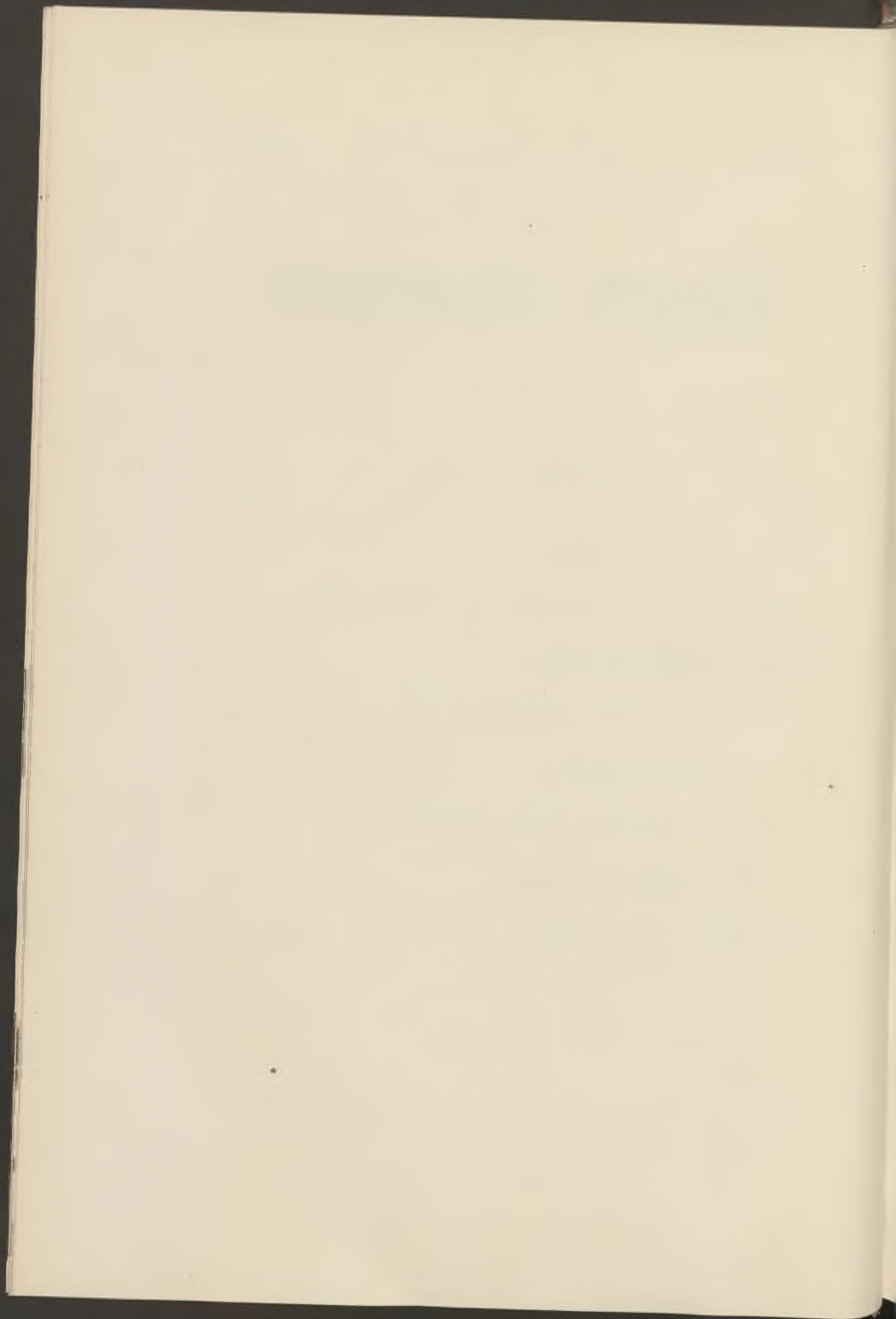


BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Police administrative :	
Filles soumises. — Attachés au Dispensaire : MM. Piquet et Huchard	27
Enseignement primaire :	
Ecole Baggio. — Traitement. Augmentation Bertreux	28
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Mars	29
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	30-31



Filles soumises. — Attachés au Dispensaire.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Piquet, Jean, interne des hôpitaux, domicilié 65, rue Brûle-Maison, est attaché au Dispensaire des filles soumises de l'Hôpital de la Treille, à partir du 15 Mars 1916.

Ses honoraires sont fixés à cent cinquante francs par mois.

Article 2. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur du Bureau d'Hygiène sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 13 Mars 1916.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Huchard, Gaston, interne des hôpitaux, domicilié 17, rue Rabelais, est attaché au Dispensaire des filles soumises de l'Hôpital de la Treille, à partir du 15 Mars 1916.

Ses honoraires sont fixés à cent cinquante francs par mois.

Article 2. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur du Bureau d'Hygiène sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 13 Mars 1916.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Ecole Baggio. — Traitement. Augmentation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Directeur de l'Ecole pratique d'Industrie
Baggio ;

ARRÊTONS :

Article premier. — L'indemnité mensuelle servie à M. Bertreux, chargé de l'Enseignement du Dessin et de la Technologie pendant la durée de la guerre, à l'Ecole pratique d'Industrie Baggio est portée, en raison de l'accroissement de la population scolaire de cet établissement et de l'augmentation du nombre d'heures que nécessitent maintenant les cours que ce professeur pratique, de 75 à 100 fr., avec effet le 1^{er} Janvier 1916.

Article 2. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur de l'Ecole Baggio, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 6 Mars 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Mars

CUISINES	Semaine du 28 fév.-4 mars	Semaine du 6-11 mars	Semaine du 13-18 mars	Semaine du 27 mars-1 avr.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	9 002	8.773	7.674	10.018
Guillaume Tell	7 786	8.083	7.802	8 452
Manuel	12.048	12.271	12.733	13 845
Fénelon	14 524	16 257	14.702	14 373
Lottin.	13.969	16.639	17.177	17.245
Bouvines.	24.932	27.774	29.162	29.478
Béguinage	6.947	6.971	7.685	9 250
Baignerie.	9.693	10 747	11.365	12.254
Fombelle.	14 665	14.253	13.715	15.501
Avesnes (rue d')	9.208	11.231	11.647	12.592
Asile de nuit	7.517	7.749	7.637	7.422
Renan.	»	»	»	»
Tournai (rue de)	»	»	»	»
Postes (rue des)	»	»	»	»
Pierre-Légrand	»	»	»	»
Panekoucke.	»	»	»	»
Saint-Omer	»	»	»	»
TOTAUX	130.191	140.748	141.299	150.430

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Dactylographes.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Considérant que les appointements de M. Tallon, employé du Service des Dactylographes, sont inférieurs à ceux des dames employées à la Mairie comme auxiliaires pour la durée de la guerre ;

Qu'il est équitable de supprimer cette anomalie ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Une indemnité de dix-sept francs, non soumise à retenue, sera payée à compter du 1^{er} Janvier à M. Tallon, jusqu'à la fin des hostilités.

Article 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Mars 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Hygiène.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Le statut du personnel municipal, articles 3, 4, 5 et 6 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Jean Alhant, né à Lille, le 9 Décembre 1894, employé auxiliaire au Bureau d'Hygiène depuis deux ans, est nommé expéditionnaire de 5^e classe, à compter du 1^{er} Avril.

Article 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 29 Mars 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central de Police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés sergents de ville auxiliaires pour la durée de la guerre, à partir du 11 Mars 1916, et au traitement annuel de 1.200 fr. (douze cents francs) :

MM. Fort, Edouard, né à Lille, le 1^{er} Décembre 1864 ;

Maton, Jules, né à Lille, le 24 Avril 1864 ;

Gielen, Jean-Baptiste, né à Lille, le 29 Novembre 1872 ;

Faussart, Auguste-Gustave, né à Lille, le 15 Décembre 1871.

Article 2. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 7 Mars 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

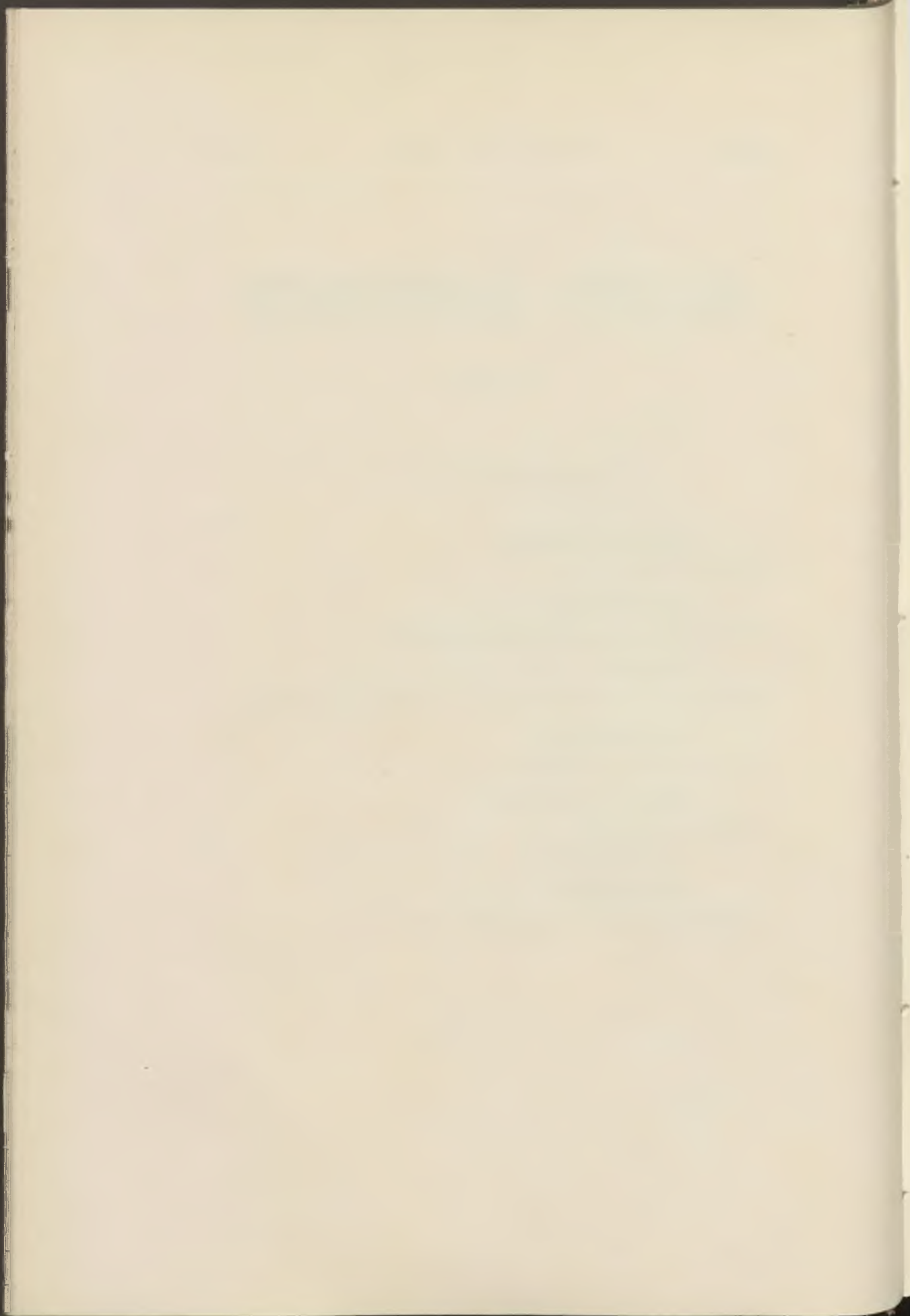
Imp. Delemar et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille. — 30 682

BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Police administrative :	
Charbons. — Taxe	35
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Avril	36
Finances :	
Droits de place : Contrôleurs et Collecteurs. — Supplément de traitement.	47
Salubrité-Sécurité :	
Secteurs de police. — Délimitation	36
Services municipaux :	
Personnel. — Promotions	38
— Décisions diverses	38
Droits de place :	
Contrôleurs et Collecteurs. — Supplément de traitement	47



Charbons. — Taxe.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Vu notre arrêté du 24 Novembre et 28 Décembre 1914 ;

Considérant qu'en raison de la hausse nouvelle des prix d'achat des charbons qui vient de nous être notifiée par l'Administration allemande des Mines, il y a lieu de modifier le tarif des prix de vente au public.

ARRÊTONS :

Article premier. — Les charbons qui sont cédés par la Ville aux Négociants en gros ne peuvent être vendus par ceux-ci aux petits marchands de détail qu'avec une majoration maximum et exceptionnelle de 1 fr. 25 par tonne, sur les prix consentis par la Ville.

Les négociants en gros doivent indiquer sur les reçus qu'ils remettent aux petits marchands l'origine et la composition des charbons et boulets, ainsi que les dates des fournitures. Les petits marchands présenteront ces mêmes reçus aux agents de la Ville toutes les fois que la demande leur en sera faite.

Article 2. — Les prix fixés pour la vente au détail aux consommateurs sont les suivants, pour le combustible mis en sac et rendu en cave :

	Les 100 kil.
Tout venant ordinaire	4 25
Tout venant forte composition	4 50
Grains lavés	4 50
Boulets	4 50
Gros criblé	4 75
Briquettes	4 75
Braisettes lavées	4 75
Gailletins anthracites	5 »
Têtes de moineaux et gailletins 1/2 gras	5 25

Ces prix sont des maxima et l'Administration municipale se réserve la faculté de les modifier selon les circonstances.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers et M. le Commissaire central sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 13 Avril 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Avril

CUISINES	Semaine du 3-8 avril	Semaine du 10-15 avril	Semaine du 17-22 avril	Semaine du 24-29 avril
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu (Pte)	9.277	8.612	9.158	6.130
Guillaume-Tell.	7.727	7.757	7.564	7.001
Manuel	13.572	13.696	14.857	10.828
Fénelon	12.900	12.179	13.198	9.562
Lottin	16.875	16.665	18.324	14.017
Bouvines.	29.612	31.675	21.263	24.848
Béguinage	9.762	7.269	9.555	5.944
Baignerie	10.786	9.571	11.469	9.061
Fombelle	15.284	13.350	13.674	9.893
Avesnes	10.516	10.454	11.079	9.137
Asile de nuit	6.423	6.080	7.951	7.680
Renan	»	»	»	»
Bailleul	»	»	»	»
Vignette.	»	»	»	»
Fulton	»	»	»	»
Pre-Légrand.	»	»	»	»
Paneckoucke	»	»	»	»
TOTAUX	142.734	137.308	138.092	114.101

Police. — Secteurs. Délimitation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 103 ;

Vu le rapport de M. le Commissaire central, en date du 16 Avril 1916 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le territoire de Lille, qui compte neuf arrondissements de police, sera à l'avenir divisé en trois grands secteurs, comprenant :

Premier secteur. — Premier et quatrième arrondissement : Poste de l'Hippodrome ; deuxième arrondissement : Poste rue de Cassel.

Deuxième secteur. — Troisième, huitième et neuvième arrondissement : Poste rue de Bavai.

Troisième secteur. — Cinquième arrondissement : Faubourg des Postes ; sixième arrondissement : Faubourg de Béthune ; septième arrondissement : Faubourg de Douai.

Article 2. — Chaque secteur aura à sa tête un Sous-Inspecteur ayant sous ses ordres les brigadiers, sous-brigadiers et agents de trois arrondissements composant son secteur.

Article 3. — Les Sous-Inspecteurs seront responsables du bon fonctionnement du service des hommes placés sous leurs ordres.

Ils signaleront à toute heure du jour à l'Inspecteur, tous les faits notables qui parviendront à leur connaissance dans leur circonscription.

Ils s'assureront par de fréquentes inspections de la parfaite tenue des agents et de l'état de leur instruction ; ils porteront leur attention soutenue sur l'enseignement théorique et pratique qui leur est donné et qu'ils doivent compléter ou rectifier s'il y a lieu.

Les Sous-Inspecteurs transmettront tous les matins, pour huit heures, au Bureau de l'Inspecteur, un rapport indicatif des opérations qui ont été faites, des crimes, délits ou contraventions qui ont été prévenus ou constatés, des accidents qui ont eu lieu, enfin de tout ce qui s'est passé dans leur circonscription pendant la journée et la nuit précédentes.

Ils font connaître par leur rapport si ces faits ont été signalés par les agents de service sur les points où ils se sont produits et, dans la négative, les motifs qui ont empêché les agents de les signaler.

Les Sous-Inspecteurs apporteront eux-mêmes leur rapport écrit à huit heures du matin, de façon à le compléter de vive voix au besoin et prendre les ordres.

Le Sous-Inspecteur de chaque secteur doit s'attacher à connaître tous les agents placés sous ses ordres et à veiller à ce que les brigadiers et sous-brigadiers connaissent bien leurs subordonnés. Il interroge les agents et s'assure qu'ils comprennent bien la nature de la mission qui leur est confiée ; il doit se rendre compte de la conduite, du zèle et de l'intelligence de chacun, de manière à signaler ceux qui paraissent dignes d'être remarqués.

Article 3. — Indépendamment du rapport quotidien, les Sous-Inspecteurs transmettront à l'Inspecteur, après la fin de chaque service, un rapport sommaire indiquant qu'il n'y a rien de nouveau, ou signalant les faits importants qu'il est urgent de faire connaître. Ils doivent notamment se tenir au courant de toutes les solennités, réunions, fêtes, manifestations quelconques, etc., qui se passent dans leur circonscription, afin d'en informer le Commissaire central et de le mettre en mesure d'organiser les services d'ordre nécessaires.

Ils peuvent et doivent faire toutes propositions dans l'intérêt du service que leur suggéreront et la pratique et leur expérience.

Article 4. — Les Sous-Inspecteurs auront leur Bureau :

Celui du premier secteur : Au Poste central.

Celui du deuxième secteur : Au Poste du troisième arrondissement.

Celui du troisième secteur : Au Poste du sixième arrondissement.

Article 5. — Le quatrième Sous-Inspecteur sera chargé de la brigade centrale et de la brigade de réserve. Il aura son Bureau au Poste central.

Article 6. — M. le Secrétaire général et M. le Commissaire central sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Avril 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL

Promotions. Décisions diverses.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu les articles 7 à 13 et 40 du Statut du personnel municipal ;

Vu le rapport de M. le Secrétaire Général ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A compter du 1^{er} Janvier 1916, il a été apporté dans le personnel les modifications suivantes de classes et de traitement :

Secrétariat général :

M. Albant, commis principal de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	fr. 2.400
M. Payement, mobilisé, commis principal de cinquième classe, est porté au traitement de	2.300
M. Peirsegaele, commis principal de cinquième classe, est porté au traitement de	2.300
M. Jeandouzy, mobilisé, secrétaire-rédacteur de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	2.700
M. Cussac, secrétaire-rédacteur de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	2.800
M. Carlier, mobilisé, commis principal de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	2.200
M. Libert, mobilisé, expéditionnaire de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M ^{lle} Bodreau, employée dactylographe, est nommée secrétaire-rédacteur de cinquième classe, au traitement de	2.100
M ^{me} Casin, employée dactylographe, est nommée secrétaire-rédacteur de cinquième classe, au traitement de	1.900

Contentieux

M. Simonnet, chef de bureau de quatrième classe, est porté au traitement de fr. 3.500

Retraites ouvrières

M. Desprez, mobilisé, est nommé commis principal de quatrième classe, au traitement de 2.200

M. Fernand Nevelle, mobilisé, employé de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de 1.800

M. Delau, mobilisé, employé de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de 1.800

Elections

M. Tallon, chef de bureau de quatrième classe, est promu par mesure exceptionnelle à la première classe, au traitement de . . . 4.000

M. E. Delonque, employé de classe exceptionnelle, est nommé commis principal de quatrième classe, au traitement de 2.200

Bureau militaire

M. Anchin, chef de bureau de quatrième classe, est porté au traitement de. 3.500

M. Delos, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de 1.900

M. Doyennette, mobilisé, employé de classe exceptionnelle, est nommé commis principal de quatrième classe, au traitement de . . . 2.200

M. Loré, mobilisé, employé de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de. 1.800

Assistance

M. Broyant, mobilisé, chef de bureau de troisième classe, est porté au traitement de. 4.000

M. Sagon, mobilisé, sous-chef de bureau de troisième classe, est porté au traitement de. 2.600

M. Brisy, mobilisé, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de. 1.800

M. Destringuet, mobilisé, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de. 1.900

Etat-Civil

M. Desrousseaux, mobilisé, chef de bureau de première classe, est porté au traitement de. 5.000

M. Loré, sous-chef de bureau de classe exceptionnelle, est porté au traitement de. 3.500

M. Brasseur, employé de classe exceptionnelle, est nommé commis principal de quatrième classe, au traitement de. 2.200

M. Gallet, employé de classe exceptionnelle, est nommé commis principal de quatrième classe, au traitement de	fr. 2.200
M. Debrock, employé de classe exceptionnelle, est nommé commis principal de quatrième classe, au traitement de	2.200
M. Becquart, employé de classe exceptionnelle, est nommé commis principal de quatrième classe, au traitement de	2.200
M. Batard, employé de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	2.100
M. Deroulez, mobilisé, employé de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	2.100
M. Masurel, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Lherbier, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Boucher, employé de quatrième classe, est promu exceptionnellement à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Méplomb, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Dewattine, mobilisé, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Brodelle, mobilisé, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Coppens, évacué, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Lerouge, mobilisé, employé de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	1.800

Cimetières

M. Billet, sous-chef de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	2.900
M. Tisserand, mobilisé, employé de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.000
M. Gaillard, directeur de classe exceptionnelle, est porté au traitement de	2.800
M. Constant, employé de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.000
M. Soudoyez, directeur de classe exceptionnelle, est porté au traitement de	2.800
M. Faillon, surveillant de classe exceptionnelle, est porté au traitement de	1.500
M. Nieuport, surveillant de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	1.500

M. Ballinghien, surveillant de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	fr. 1.500
M. Duhamel, surveillant de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de.	1.500
M. Lemesle, surveillant de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de.	1.500
M. Leclercq, surveillant de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de.	1.500
M. Demessine, surveillant de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de.	1.500

Archives

M. Baudouin, chef des archives, est nommé chef de bureau de première classe, aux appointements de	4.000
M. Verez, commis principal de troisième classe, est promu à la deuxième classe, aux appointements de	2.400
M. Desmons, employé de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.000

Dactylographes

M. Bottequin, chef de bureau, est promu à la deuxième classe, au traitement de.	4.000
M. Duhayon, sous-chef de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de.	2.700
M. Seynaeve, commis principal de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	2.400
M. Couvreur, commis principal de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	2.300
M. Soyez, mobilisé, employé de première classe, est nommé commis principal de cinquième classe, au traitement de	2.100

Sténographes

M. Duhayon, sténographe adjoint, est promu à la première classe, au traitement de.	1.000
--	-------

Service des Finances

M. Gilquin, sous-directeur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	5.000
M. Dessève, sous-directeur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	5.000
M. Leroy, chef de bureau de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de.	3.500
M. Chardin, sous-chef de bureau de classe exceptionnelle, est porté au traitement de.	3.400

M. Zeekaff, sous-chef de bureau de cinquième classe, est promu exceptionnellement à la troisième classe, aux appointements de	fr. 2.800
M. Vermersch, sous-chef de bureau de deuxième classe, est promu à la classe exceptionnelle, aux appointements de	3.200
M. Nevelle, commis principal de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	2.400
M. Navau, commis principal de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	2.400
M. Poulet, évacué, commis principal de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	2.400
M. Lucat, mobilisé, commis principal de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	2.300
M. Dolbac, mobilisé, commis principal de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	2.200
M. Dejaegère, employé de classe exceptionnelle, est porté au traitement de	2.200
M. Thouvignon, employé de classe exceptionnelle, est porté au traitement de	2.200
M. Duvivier, employé de classe exceptionnelle, est porté au traitement de	2.200
M. Magrez, mobilisé, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Bigot, mobilisé, employé de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	1.800
M. Beaucamps, commis principal de première classe, est porté au traitement de	2.600
M. Larnaude, commis principal de première classe, est porté au traitement de	2.400
M. Petit, Edmond, mobilisé, commis principal de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	2.300
M. Darras, mobilisé, employé de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.000
M. Vincent, mobilisé, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Vancoillie, mobilisé, employé de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	1.800
M. Tróchu, mobilisé, employé de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	1.700
M. Leclercq, évacué, employé de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	1.700
M. Dupuydt's, garçon de bureau, de classe exceptionnelle, est porté au traitement de	2.000

Service des Droits de place

M. Schietecatte, collecteur, chef de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	fr. 2.800
M. Martin, collecteur de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	2.100
M. Du Bois, collecteur de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	2.100
M. Férandelle, collecteur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.000
M. Petit, collecteur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.000
M. Viseux, collecteur de troisième classe, est promu au grade de sous-chef de la collecte (emploi créé), au traitement de	2.000
M. Menneboo, mobilisé, collecteur de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	1.800
M. Stubbe, mobilisé, collecteur de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	1.800
M. Devroe, mobilisé, collecteur de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de	1.800
M. Ghesquière, brigadier contrôleur de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	2.550
M. Delcluze, contrôleur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.200
M. Morelle, contrôleur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.200

Recette municipale

M. Lecoche, chef de bureau de quatrième classe, est nommé sous-directeur, au traitement de	4.000
M. Martin, caissier, est porté au traitement de	2.700
M. Denneulin, mobilisé, commis principal de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	2.200
M. Decottignies, mobilisé, employé de troisième classe, est promu au grade de deuxième classe, au traitement de	1.900
M. Dhossche, employé de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	1.700

Contributions

M. Delonque, Oscar, chef de bureau de quatrième classe, est promu à la deuxième classe, aux appointements de	4.000
M. Lefebvre, employé de deuxième classe, est promu à la première classe, aux appointements de	2.000

M. Picot, mobilisé, employé de troisième classe, est promu à la deuxième classe, aux appointements de fr. 1.900

M. Devos, mobilisé, employé de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, aux appointements de 1.700

Service des Entrepôts

M. Dilly, directeur de classe exceptionnelle, est porté au traitement de 3.250

M. Duburcq, magasinier de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, aux appointements de 1.600

M. Sac-épé, concierge de première classe, est porté au traitement de 700

Pesage public

M. Corbu, chef peseur de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de 2.200

M. Nys, mobilisé, peseur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de 1.800

M. Lecoche, mobilisé, peseur de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de 1.600

M. Constant, mobilisé, préposé de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de 1.550

M. Dujardin, préposé de quatrième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de 1.400

Travaux municipaux

M. Andriès, mobilisé, commis principal de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de 2.200

M. Leconte, mobilisé, aide-mètreur de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de 2.400

M. Bart, mobilisé, employé de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, aux appointements de 2.100

M. Lecat, mobilisé, dessinateur de sixième classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de 2.200

M. Doutrelong, dessinateur de septième classe, est promu à la sixième classe, au traitement de 2.000

M. Thorès, mobilisé, dessinateur de septième classe, est promu à la sixième classe, au traitement de 2.000

M. Morillon, mobilisé, surveillant de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de 2.100

M. Mathez, commis principal de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de 2.300

M. Laurent, garçon de courses, est porté au traitement de 1.700

Entretien des Propriétés communales

M. Tonneau, surveillant de sixième classe, est promu à la cin- fr.
quième classe, au traitement de 1.900

Eclairage

M. Chevalier, mobilisé, électricien de sixième classe, est promu
à la cinquième classe, au traitement de 1.900

Propreté publique

M. Halluin, inspecteur de quatrième classe, est promu à la troi-
sième classe, au traitement de 2.500

M. Rafy, mobilisé, surveillant de quatrième classe, est promu à la
troisième classe, au traitement de 1.800

M. Wacquez, mobilisé, surveillant de cinquième classe, est promu
à la quatrième classe, au traitement de 1.700

Eaux. — Exploitation

M. Duval, mobilisé, employé de troisième classe, est promu à la
deuxième classe, au traitement de 1.900

M. Crespel, mobilisé, employé de quatrième classe, est promu à la
troisième classe, au traitement de 1.800

M. Rabat, fontainier de septième classe, est promu à la sixième
classe, au traitement de 1.700

M. Gilbert, mobilisé, contrôleur de quatrième classe, est promu à
la troisième classe, au traitement de 2.000

M. Denis, mobilisé, contrôleur de sixième classe, est promu à la
cinquième classe, au traitement de 1.800

M. Laporte, mobilisé, contrôleur de cinquième classe, est promu à
la quatrième classe, au traitement de 1.900

M. Louviaux, mobilisé, contrôleur de sixième classe, est promu à
la cinquième classe, au traitement de 1.800

Eaux d'Emmerin

M. Martin, chauffeur de cinquième classe, est promu à la qua-
trième classe, au traitement de 1.700

M. Lebrun, chauffeur de cinquième classe, est promu à la qua-
trième classe, au traitement de 1.700

M. Ruyschaert, chauffeur de cinquième classe, est promu à la qua-
trième classe, au traitement de 1.700

M. Rossel, mobilisé, chauffeur de quatrième classe, est promu à la
troisième classe, au traitement de 1.800

Eaux Arbonnoise

M. Thyl, chauffeur de troisième classe, est promu à la deuxième
classe, au traitement de 1.900

M. Dupré, chauffeur de quatrième classe, est promu à la troisième classe, au traitement de fr. 1.800

Curage des canaux

M. Accou, surveillant de sixième classe, est promu à la cinquième classe, au traitement de 1 900

Pontiers

M. Pionnier, pontier de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de 1.150

M. Flament, pontier de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de 1.150

M. Evrard, pontier de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de 1.150

Prison municipale

M. Marcq, concierge de troisième classe depuis 1909, est porté au traitement de. 1.500

Réseau téléphonique municipal

M. Ronse, mobilisé, téléphoniste de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de 1.500

Hygiène

M. Gérard, évacué, chef de bureau de deuxième classe, est promu à la première classe, aux appointements de 4.600

M. Dumont, mobilisé, inspecteur principal, est porté au traitement de. 3.100

M. Langlet, commis principal de première classe, est promu à la classe exceptionnelle au traitement de. 2.600

M. Plouchard, mobilisé, inspecteur de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de 2.100

M. Cocheteux, mobilisé, employé de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de 2.000

M. Morillon, employé de deuxième classe, est nommé commis principal de cinquième classe, au traitement de 2.100

M. Martin, mobilisé, désinfecteur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de 1.900

M. Olivier, mobilisé, désinfecteur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de. 1.900

M. Billiaert, mobilisé, désinfecteur de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de 1.900

M. Depoorter, désinfecteur de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de 1.600

Enseignement primaire

M. Tallon, chef de bureau de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	fr. 3.000
M. Lefebvre, commis principal de première classe, est promu à la classe exceptionnelle, au traitement de	2.600

Bibliothèque

M. Mahieu, mobilisé, sous-bibliothécaire de troisième classe, est promu à la deuxième classe, au traitement de	4.200
M. Lemaire, directeur de la salle de lecture, de troisième classe, est promu exceptionnellement à la première classe, au traitement de .	2.500

Jardins

M. Picard, surveillant général de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	2.600
M. Saint-Léger, chef de culture de cinquième classe, est promu à la quatrième classe, au traitement de	2.000
M. Luce, jardinier-surveillant de deuxième classe, est promu à la première classe, au traitement de	2.600

Police

M. Vincent, chef de bureau de quatrième classe au Commissariat central, est promu à la troisième classe, au traitement de	4.000
---	-------

Article 2. — Le montant de l'augmentation ne sera versé qu'après les hostilités, mais cette augmentation rentrera dès maintenant en ligne de compte pour le calcul de la retraite.

Article 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 30 Avril 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Droits de place.

Contrôleurs et Collecteurs. — Supplément de traitement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Considérant que les circonstances actuelles ont réduit considérablement le montant de la perception des droits de place (et de voirie, et, par conséquent, celui des remises faites aux collecteurs de ces droits ;

Que ces remises avaient paru tellement justifiées qu'elles étaient sujettes

à retenue pour la Caisse des Retraites et pouvaient, de ce fait, être considérées comme un supplément du traitement des Collecteurs ;

Que la mission de ces derniers a été rendue plus ardue encore, en ces derniers temps, par suite de la suppression des abonnements et aussi par l'abondance et la diversité des bons émis par les petites communes de notre région ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Un supplément de traitement est accordé aux Contrôleurs et Collecteurs de droits de place des Services des Finances et aux Contrôleurs de voirie du Service des Travaux, concurremment avec les remises qu'ils touchent sur les droits de place et de voirie.

Ce supplément, ajouté aux dites remises, formera exactement une indemnité annuelle de 500 fr., soumise à retenue pour le Service de la Caisse des Retraites.

Article 2. — Cette mesure aura effet à compter du 1^{er} Août 1914.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers et M. le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 8 Mai 1916.

Le Sous-Préfet d'Avesnes,
faisant fonctions de Préfet du Nord,
Signé : ANJUBAULT.

Hôtel de Ville, le 26 Avril 1916.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur le rapport de M. le Commissaire central de Police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés dans le Service de la Police, avec effet à partir du 16 Avril 1916 :

1^o Sous-Inspecteur de deuxième classe, au traitement annuel de 2.250 fr. :
M. Lesage, Félicien, brigadier hors classe (en remplacement de M. Decorne, retraité) ;

2^o Brigadier hors classe : M. Montaigne, Oscar, brigadier de première classe (en remplacement de M. Lesage) ;

3^o Brigadiers de première classe : M. Neoufglise, Edouard, brigadier de deuxième classe (en remplacement de M. Wyon, Alfred, retraité) ; M. Soileux, Joseph, brigadier de deuxième classe (en remplacement de M. Montaigne) ;

4^o Brigadier de deuxième classe : M. Wyon, Augustin, sous-brigadier de première classe (en remplacement numérique de M. Lesage) ;

5^o Sous-brigadier de première classe : M. Couvez, Alexandre (en remplacement de M. Wyon, Augustin) ;

6^o Sous-brigadier de deuxième classe : M. Leleu, Emile, sergent de ville de première classe (en remplacement de M. Couvez).

Article 2. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 20 Avril 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. le Commissaire central de Police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés sergents de ville auxiliaires pour la durée de la guerre, au traitement annuel de douze cents francs (1.200 fr.) et à compter du 16 Avril 1916 :

MM. Blanchard, Charles-Fidèle, né le 19 Avril 1863, à Douai ;

Vanmeecq, Léon-Amédée, né le 25 Septembre 1864, à Lille ;

Leclercq, Gustave-Antoine-Joseph, né le 21 Décembre 1862, à Bour-sies (Nord) ;

Soudoyez, Arthur-Emile, né le 26 Octobre 1868, à Lille ;

Chaniac, Léon-Xavier, né le 10 Juillet 1866, à la Ferté-sous-Jouarre (S.-et-M.) ;

Pottier, Philibert-François, né le 30 Septembre 1858, à Lille ;

Tromon, Armand, né le 8 Janvier 1860, à Lille ;

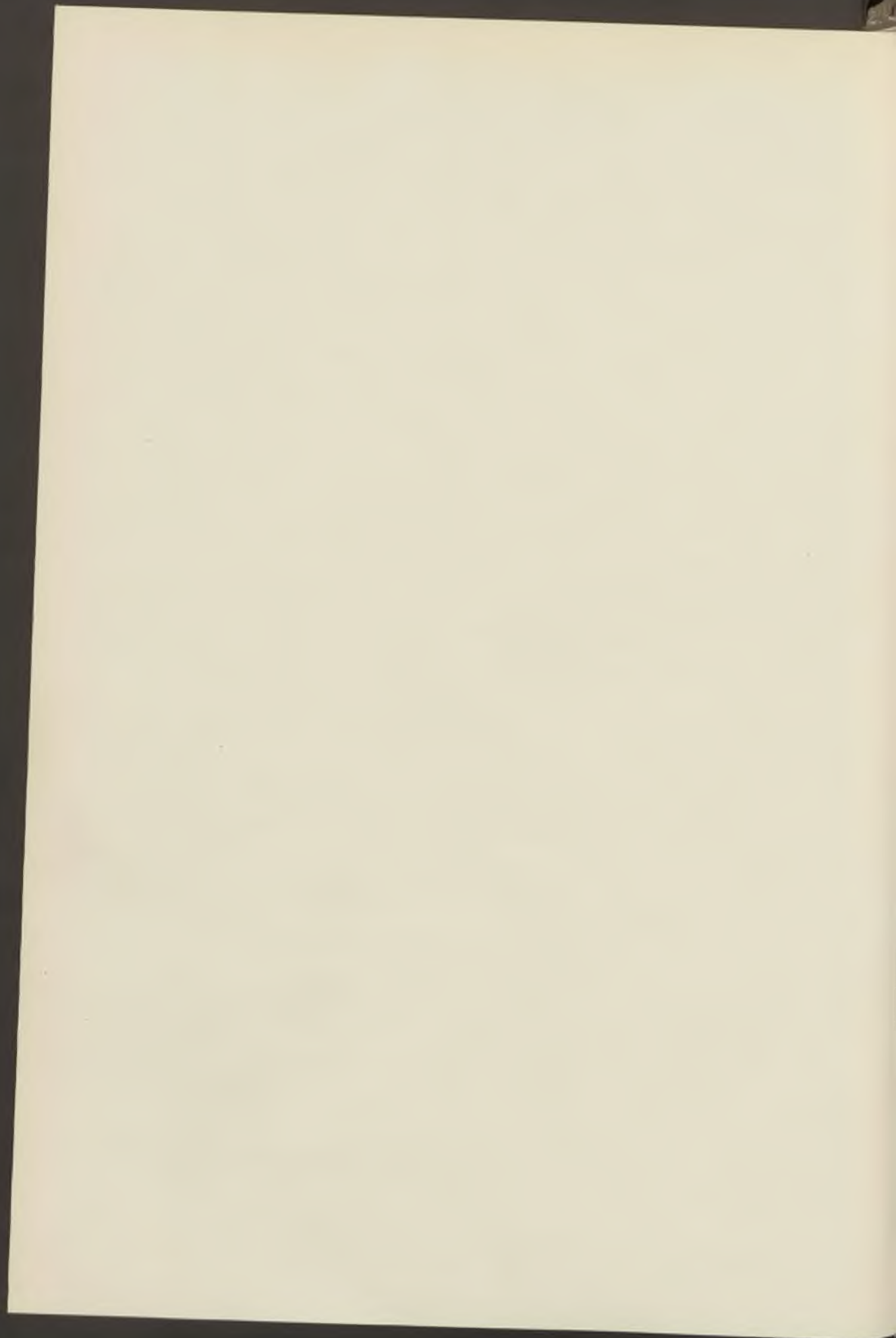
Koenders, Julien-Richard, né le 16 Décembre 1861, à Bruxelles (Belgique), naturalisé français par décret en date du 8 Décembre 1895.

Article 2. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

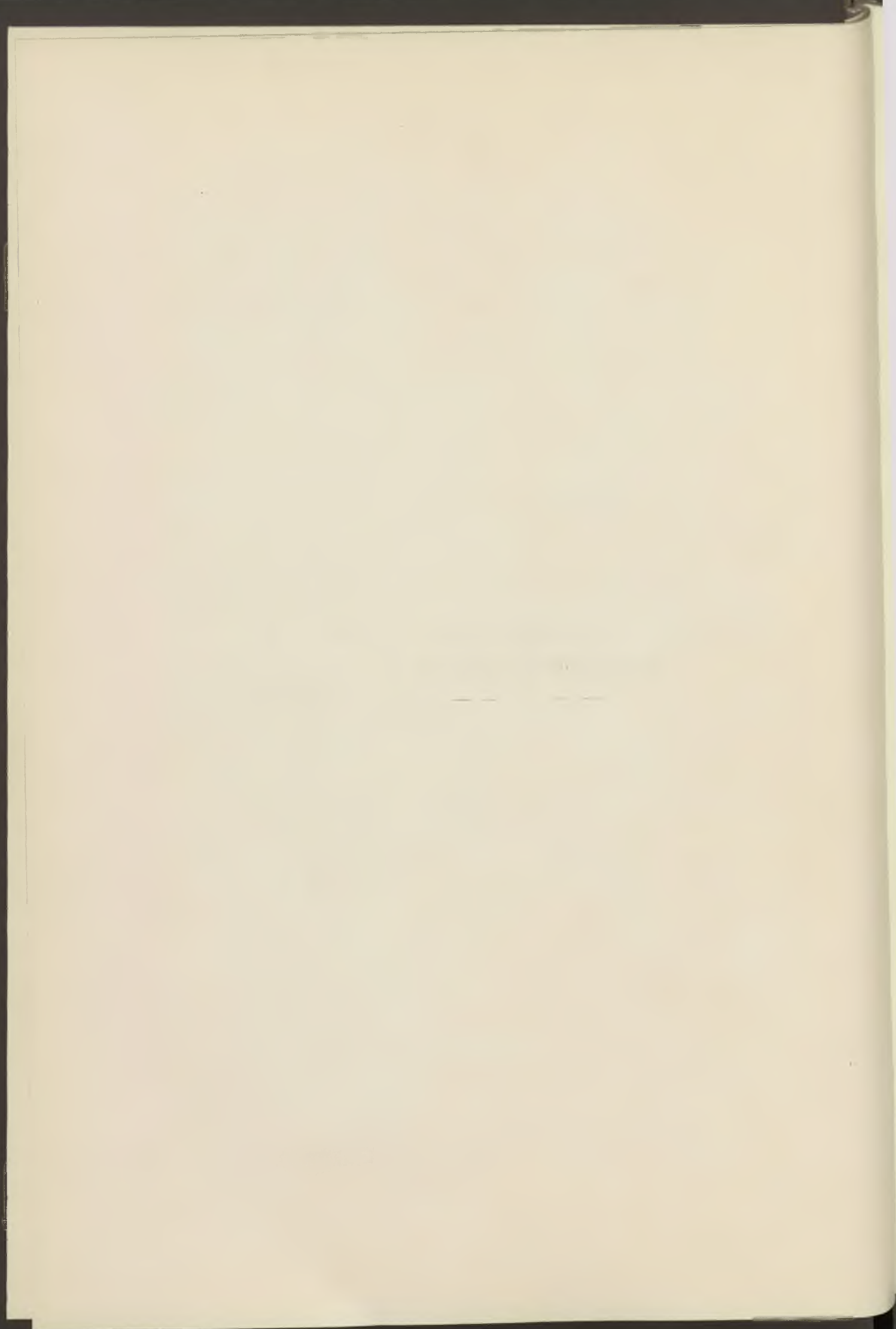
Hôtel de Ville, le 13 Avril 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.



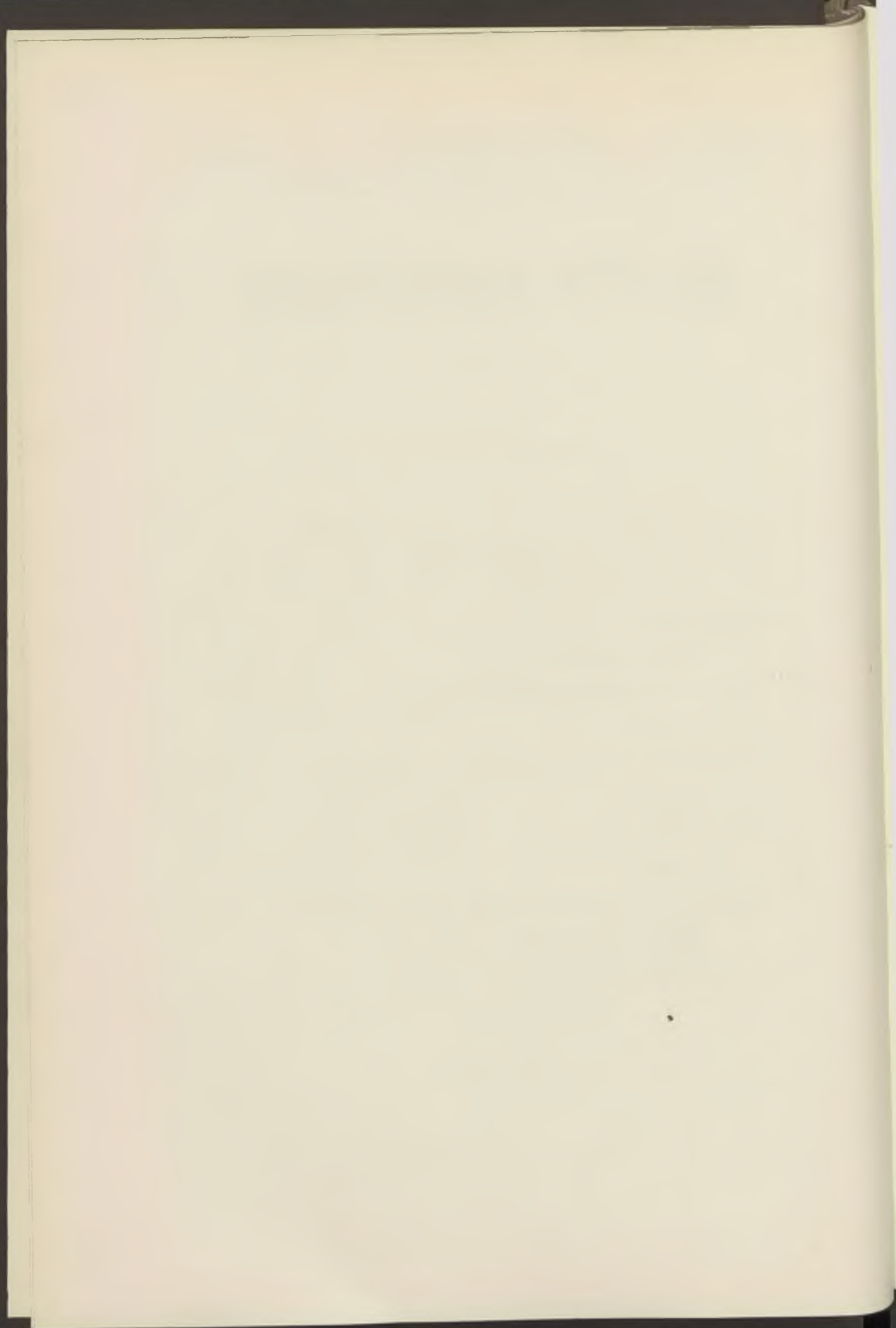
Imp. Delemer et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille.



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Bâtiments :	
Lycée Faidherbe. — Incendie. Jugement de référé	55
Police administrative :	
Etat-Civil. — Médecin. Nomination : D ^r Lancelle	66
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Statistique de Mai	67
Finances :	
Ecole de Natation. — Tickets. Comptable général : Sénéchal	67
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de mai.	68
Cimetières :	
Inhumation. — Ecole Catholique des Arts et Métiers. Abbé Bernard.	69
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	70



BATIMENTS

Lycée Faidherbe (Incendie).

Greffé du Tribunal civil de Lille du vingt-et-un mai mil neuf cent quinze.
Application de la loi du vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt douze.

Ordonnance du référé Ville de Lille contre Compagnies Générales d'Assurances et autres.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom du peuple français, M. Godart, vice-président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Lille, département du Nord, a rendu l'ordonnance de référé dont la teneur suit :

Entre la Ville de Lille, poursuites et diligences de M. Charles Delesalle, industriel, demeurant à Lille, rue Brûle-Maison, 98, agissant en sa qualité de Maire de la dite Ville de Lille, comparant par Me Rombaut, avoué, et :

Premièrement, la « Compagnie d'Assurances générales », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Richelieu, 87, en la personne de MM. Masquelier et de Garsen, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, façade de l'Esplanade, 22 ;

Deuxièmement, la « Compagnie d'Assurances La Nationale », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Laffite, 17, en la personne de MM. Delefs et Duthoit, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 11 ;

Troisièmement, la « Compagnie Française du Phénix », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Lafayette, 33, en la personne de MM. Crombé et Mercier, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 155 ;

Quatrièmement, la « Compagnie du Soleil », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Chateaudun, 44, en la personne de MM. Rollez, ses agents particuliers, en leur agence particulière, à Lille, boulevard de la Liberté, 48, y demeurant ;

Cinquièmement, la « Compagnie l'Abeille », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Taitbout, 57, en la personne de M. Maurice Malpel, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 30 ;

Sixièmement, la « Compagnie l'Union », Société anonyme, dont le siège

social est à Paris, place Vendôme, 9, en la personne de M. Paul-Charles Robert, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Gombert, 1 ;

Septièmement, la « Compagnie La Providence », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Grammont, 12, en la personne de M. Sénéchal, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, à Lille, place de la République, 4 bis ;

Huitièmement, la « Compagnie l'Urbaine », Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue Le Peletier, 8 et 10, en la personne de M. Poullier, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 1 ;

Neuvièmement, la « Compagnie La France », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Grammont, 14, en la personne de M. Eugène Martin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 28 ;

Dixièmement, la « Compagnie Le Nord », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 20, en la personne de M. Léon Basquin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Masséna, 38 ;

Onzièmement, la « Compagnie Commercial Union », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de la Bourse, 3, en la personne de M. Henri Dubois-Prouvost, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 53 ;

Douzièmement, la « Compagnie La Fraternelle », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Menars, 4, en la personne de M. A. Chombart-Roussel, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Nationale, 198 ;

Treizièmement, la « Compagnie La Confiance », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Favart, 2, en la personne de M. Rémy Deleplanque, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard Vauban, 91 ;

Quatorzièmement, la « Compagnie L'Aigle », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Chatcaudun, 44, en la personne de M. Félix Delcourt, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 23 ;

Quinzièmement, la « Compagnie La Union et le Phénix Espagnol », Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue de l'Arcade, 59, en la personne de M. Louis Gras, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue des Ponts-de-Comines, 50 ;

Seizièmement, « L'Union Générale du Nord », Société anonyme, dont le siège social est à Lille, boulevard de la Liberté, 35 et 37, en la personne de M. Henri Bayard, son directeur général, demeurant au dit siège social ;

Dix-septièmement, la « Compagnie The Central Insurance Company », Société anonyme, dont le siège social est en Angleterre et en France, en la personne de M. Henri Hendricks, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue de l'Arc, 9 ;

Dix-huitièmement, la « Compagnie La Métropole », dont le siège social est à Paris, avenue de l'Opéra, 37, en la personne de M. Alphonse Noel, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue du Vert-Bois, 27 ;

Dix-neuvièmement, la « Compagnie La Flandre », dont le siège social est à Roubaix, rue des Lignes, 30, en la personne de M. Lucien Vrulle, son agent particulier, demeurant rue de la Chambre des Comptes, à Lille, 4 ;

Vingtièmement, la « Mutuelle Immobilière et Mobilière du Mans », dont le siège est au Mans, rue du Bourg-d'Anguy, 37, en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Solférino, 292 ;

Vingt-et-unièmement, « L'Ancienne Mutuelle », dont le siège social est à Rouen, place de la Cathédrale, 6, en la personne de M. G. Bonnet, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Nationale, 73 ;

Vingt-deuxièmement, la « Mutuelle de l'Ouest », dont le siège est à Rouen, rue Thiers, 2, en la personne de M. Edmond Leloir, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, à Lille, rue Basse, 47 ;

Vingt-troisièmement, la « Société d'Assurances Mutuelles du Loir-et-Cher », dont le siège social est à Blois, rue Saint-Honoré, 8 en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Solférino, 292 ;

Vingt-quatrièmement, « L'Ancienne Mutuelle du Calvados », dont le siège social est à Caen, rue Guilbert, 27, en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Solférino, 292. Comparant par M^e Codron, avoué, et :

Premièrement, la « Compagnie Le Liverpool and London and Globe », Société anonyme, dont le siège social est à Liverpool et à Londres, en la personne de M. Albert de Rins et Fils, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, place de la Gare, 1 ;

Deuxièmement, la « Compagnie Royale », Société anonyme, dont le siège social est à Liverpool (Angleterre), North John Street, 1, et à Paris, rue de Grammont, 16, en la personne de M. Henri de Rins et Fauchille, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, place de la Gare, 1 ;

Troisièmement, la « Compagnie Le Monde », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 16, en la personne de M. Fauvarque-

Théry, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Nationale, 189 ;

Quatrièmement, la « Compagnie La Foncière », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Louis Le-Grand, 17, en la personne de M. Andre Raimondt, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 53 ;

Cinquièmement, la « Compagnie La Fraternelle Parisienne », dont le siège social est à Paris, boulevard Montmartre, 5, en la personne de M. Constant Schoutteten, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue de la Chambre des Comptes, 4 ;

Sixièmement, la « Mutuelle de Valence », dont le siège social est à Valence-sur-Rhône (Drôme), en la personne de M. Degouve-Denuncques, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Jean-sans-Peur, 64 bis ;

Septièmement, la « Compagnie La Themis », dont le siège social est à Paris, rue de Richelieu, 104, en la personne de MM. Roussel et Prouvost, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Roubaix, rue de l'Hôtel de Ville, 2 ;

Huitièmement, la « Compagnie Thé-Général : accident-assurance », dont le siège social est à Perth (Ecosse Grande-Bretagne), en la personne de M. A. Danchin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, quai de la Basse-Deule, 34. — Défaillantes.

Suivant exploit de M^e Renaux, huissier à Lille, en date du 15 Mai 1915, M. Charles Delesalle, industriel, demeurant à Lille, rue Brûle-Maison, 98, agissant en sa qualité de Maire de la Ville de Lille a fait assigner :

Premièrement, la « Compagnie d'Assurances Générales », Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue Richelieu, 87, en la personne de MM. Masquelier et de Garson, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière à Lille, façade de l'Esplanade, 22, où étant et parlant à la concierge, ainsi déclaré ;

Deuxièmement, la « Compagnie d'Assurances La Nationale », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Laffite, 17, en la personne de MM. Deleffis et Duthoit, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 11, où étant et parlant à une personne à leur service, ainsi déclarée ;

Troisièmement, la « Compagnie Française du Phénix », Société anonyme dont le siège est à Paris, rue Lafayette, 33, en la personne de MM. Crombé et Mercier, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 155, où étant et parlant à une personne à leur service, ainsi déclarée ;

Quatrièmement, la « Compagnie Le Soleil », Société anonyme, dont le

siège social est à Paris, rue de Chateaudun, 44, en la personne de MM. Rollez frères, ses agents particuliers, en leur agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 48, y demeurant, où étant et parlant à une personne à leur service, ainsi déclarée ;

Cinquièmement, la « Compagnie L'Abeille », Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue Taitbout, 57, en la personne de M. Maurice Malpel, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 30, où étant et parlant à son domestique, ainsi déclaré ;

Sixièmement, la « Compagnie de l'Union », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, place Vendôme, 9, en la personne de M. Paul-Charles Robert, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Gombert, 1, où étant et parlant à l'un de ses employés, ainsi déclaré ;

Septièmement, la « Compagnie La Providence », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Grammont, 12, en la personne de M. Sénéchal, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, place de la République, 4 bis, où étant et parlant au concierge, ainsi déclaré ;

Huitièmement, la « Compagnie L'Urbaine », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 8 et 10, en la personne de M. Pouillier, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 1, où étant et parlant à et n'ayant trouvé au dit domicile ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Neuvièmement, la « Compagnie La France », Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue de Grammont, 14, en la personne de M. Eugène Martin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 28, où étant et parlant à son domicile, ainsi déclaré ;

Dixièmement, la « Compagnie Le Nord », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 20, en la personne de M. Léon Basquin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Masséna, 38, où étant et parlant à sa bonne, ainsi déclaré ;

Onzièmement, la « Compagnie Commercial Union », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de la Bourse, 3, en la personne de M. Henri Dubois-Prouvost, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 53, où étant et parlant à son employé, ainsi déclaré ;

Douzièmement, la « Compagnie La Paternelle », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Menars, 4, en la personne de M. Chombart-Roussel,

son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Nationale, 198, où étant et parlant à N'ayant trouvé au dit domicile, ni signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Treizièmement, la « Compagnie The Liverpool and London and Globe », Société anonyme, dont le siège social est à Liverpool et à Londres, en la personne de M. Albert de Rins et fils, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, place de la Gare, 1, où étant et parlant à N'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Quatorzièmement, la « Compagnie Royale », Société anonyme, dont le siège social est à Liverpool (Angleterre), North John Street, 1, et à Paris, rue de Grammont, 15, en la personne de M. Hemi de Rins et Fauchille, son agent particulier à Lille, place de la Gare, 1, où étant et parlant à N'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Quizièmement, la « Compagnie La Confiance », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Favart, 2, en la personne de M. Rémy Delplanque, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard Vauban, 91, où étant et parlant à N'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, ni parents, serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Seizièmement, la « Compagnie Le Monde », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 16, en la personne de M. Fauvarque-Théry, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Nationale, 189, où étant et parlant à N'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Dix septièmement, la « Compagnie La Foncière », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Louis-Le-Grand, 17, en la personne de M. André Raimondt, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 53, où étant et parlant à N'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite

copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Dix-huitièmement, la « Compagnie l'Aigle », Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue de Chateaudun, 44, en la personne de M. Félix Delcourt, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 23, où étant et parlant à l'un des employés, ainsi déclaré ;

Dix-neuvièmement, la « Compagnie La Union et le Phenix Espagnol », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de l'Arcade, 52, en la personne de M. L. Gras, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue des Ponts-de-Comines, 50, et où étant et parlant à une employée, ainsi déclarée ;

Vingtièmement, « L'Union Générale du Nord », Société anonyme, dont le siège est à Lille, boulevard de la Liberté, 35 et 37, en la personne de M. H. Bayart, son directeur général, demeurant au dit siège social, où étant et parlant à son domestique, ainsi déclaré ;

Vingt-et-unièmement, la « Compagnie The Central Insurance Company », Société anonyme, dont le siège social est en Angleterre et en France, en la personne de M. H. Heyndricks, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue de l'Arc, 9, où étant et parlant à son épouse, ainsi déclarée ;

Vingt-deuxièmement, la « Compagnie La Métropole », dont le siège social est à Paris, avenue de l'Opéra, 37, en la personne de M. Alphonse Noel, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, à Lille, rue du Vert-Bois, 27, où étant et parlant à N'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Vingt-troisièmement, la « Compagnie La Flandre », dont le siège social est à Roubaix, rue des Lignes, 20, en la personne de M. Lucien Vrulle, son agent particulier, demeurant en son agence particulière à Lille, rue de la Chambre des Comptes, 4, où étant et parlant à la concierge, ainsi déclarée ;

Vingt-quatrièmement, la « Compagnie La Fraternelle Parisienne », dont le siège est à Paris, boulevard Montmartre, 5, en la personne de M. Constant Schoulteten, son agent particulier, demeurant en son agence particulière à Lille, rue de la Chambre des Comptes, 4, où étant et parlant à la concierge, ainsi déclarée ;

Vingt-cinquièmement, la « Compagnie La Mutuelle de Valence », dont le siège social est à Valence-sur-Rhône (Drôme), en la personne de M. Degouve-Denuncques, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, à Lille, rue Jean-sans-Peur, 64 bis, où étant et parlant à N'ayant trouvé

au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Vingt-sixièmement, la « Compagnie La Mutuelle Immobilière et Mobilière du Mans », dont le siège social est au Mans, rue du Bourg d'Anguy, 37, en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Solférino, 292, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré ;

Vingt-septièmement, « L'Ancienne Mutuelle », dont le siège social est à Rouen, place de la Cathédrale, 6, en la personne de M. G. Bonnet, son agent particulier, demeurant en son agence particulière à Lille, rue Nationale, 73, où étant et parlant à N'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa ;

Vingt-huitièmement, la « Compagnie La Themis », dont le siège social est à Paris, rue de Richelieu, 104, en la personne de MM. Roussel et Prouvost, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière à Roubaix, rue de l'Hôtel de Ville, 2, où étant et parlant à une employée, ainsi déclarée ;

Vingt-neuvièmement, « La Mutuelle de l'Ouest, dont le siège social est à Rouen, rue Thiers, 2, en la personne de M. Edmond Leloir, son agent particulier, rue Basse, 47, à Lille, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré :

Trentièmement, la « Société d'Assurances Mutuelles de Loir-et-Cher », dont le siège social est à Paris, rue Saint-Honoré, 8, en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant à Lille, rue Solférino, 292, où étant et parlant à lui-même ainsi déclaré ;

Trente-et-unièmement, « L'Ancienne Mutuelle du Calvados », dont le siège social est à Caen, rue Guilbert, 27, en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, à Lille, rue Solférino, 292, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré ;

Trente-deuxièmement, la « Compagnie The General Accident-Assurance », dont le siège social est à Perth-Ecosse (Grande-Bretagne), en la personne de M. A. Danchin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, à Lille, quai de la Basse-Deûle, 34, où étant et parlant à sa mère, ainsi déclarée ;

A comparaitre le Vendredi vingt-et-un Mai mil neuf cent quinze, à deux heures de l'après-midi, au Palais de Justice de Lille, à l'audience pour :

Attendu que le vingt-neuf Novembre mil neuf cent quatorze, un incendie s'est déclaré à Lille, rue des Fleurs, dans les bâtiments du Lycée, front à la dite rue des Fleurs, que ces bâtiments ont été détruits en grande partie

par l'incendie, que ces bâtiments étaient assurés aux trente-deux Compagnies d'Assurances assignées, que suivant les engagements intervenus, le dommage doit être fixé par une expertise, chacune des parties désignant son expert, que la Ville après avoir désigné pour son expert Maître Sauvage, architecte à Lille, a formellement invité les Compagnies à désigner le leur, mais n'a pu obtenir cette désignation.

Que la Ville de Lille est donc contrainte de s'adresser à la justice pour obtenir de M. le Président la désignation de l'expert des Compagnies, faute par elles de faire cette désignation.

Par ces motifs :

Au principal : Voir renvoyer les parties à se pourvoir.

Au provisoire et vu l'urgence : Voir donner acte à la Ville de Lille de ce qu'elle a désigné et désigne pour son expert, M. Sauvage, architecte à Lille.

Voir dire que les Compagnies assureuses seront tenues de désigner leur expert dans les trois jours de l'ordonnance à intervenir et que faute par elles de le faire, il sera procédé à l'expertise par tel expert qu'il plaira à M. le Président de désigner.

Voir dire que les experts auront à procéder conformément aux prescriptions des polices d'assurances et de fixer l'importance du dommage, tant mobilier qu'immobilier.

Voir donner acte à la Ville de ce qu'elle n'a causé d'opposition à ce qu'il soit procédé à l'expertise, tous droits et moyens réciproquement réservés.

A l'audience de ce jour, Maître Rombaut expose que le vingt-neuf novembre mil neuf cent quatorze, un incendie s'est déclaré à Lille, rue des Fleurs, dans les bâtiments du Lycée, front à la dite rue des Fleurs.

Que ces bâtiments ont été détruits en grande partie par l'incendie.

Qu'ils étaient assurés aux trente-deux Compagnies assignées, et que suivant les engagements intervenus, le dommage doit être fixé par une expertise, chacune des parties désignant son expert, que la Ville après avoir désigné pour son expert, M. Sauvage, architecte à Lille, a invité les Compagnies à désigner le leur, mais n'a pu obtenir cette désignation, Maître Rombaut conclut à la désignation de l'expert des Compagnies et à ce que les experts aient pour mission de rechercher les causes du sinistre, son étendue, et de fixer l'importance du dommage, tant mobilier qu'immobilier.

Maître Codron, au nom des vingt-quatre Compagnies qu'il représente, demande acte des réserves qu'elles formulent, de ce qu'elles proposent comme expert M. Paul Batteur, architecte à Lille, et conclut en outre à ce que les experts n'aient pas mandat de rechercher les causes du sinistre, mais seulement de fixer le montant du dommage.

Les Compagnies « The Liverpool and London and Globe Royal », « Le Monde », « La Forcière », « La Fraternelle Parisienne », « La Mutuelle de Valence », « La Themis », « The General Accident-Assurance », ne se présentent pas.

Nous, Godart, vice-président du Tribunal civil de Lille, procédant par empêchement de M. le Président du dit Tribunal, assisté de Chrétien, Commissaire-Greffier.

Attendu que la mesure sollicitée ne saurait préjudicier aux droits. Qu'il y a urgence à y recourir, mais qu'il ne peut être donné aux experts mission de rechercher les causes du sinistre.

Au principal, renvoyons les parties à se pourvoir.

Au provisoire, donnons acte à la Ville de Lille de ce qu'elle a désigné et désigne pour son expert, M. Sauvage, architecte à Lille, lui donnons acte de ce qu'elle n'a causé d'opposition à ce qu'il soit procédé à l'expertise, tous droits et moyens réciproquement réservés, ainsi que les dépens.

Donnons acte aux Compagnies concluentes de ce qu'elles se présentent à la constatation matérielle des dégâts et à leur évaluation que sous les plus formelles réserves de tous droits, moyens et exceptions, et fins de non recevoir, et déchéances prévues par les conditions générales et particulières des polices, notamment de celles qui excluent de la garantie les sinistres occasionnés par la guerre et l'occupation, ou pour toutes autres causes, que sous ces réserves les évaluations doivent être faites conformément aux conditions des polices sur le règlement des dommages, leur donnons acte de ce qu'elles proposent comme expert M. Paul Batteur, architecte à Lille. Le nommons à cet effet pour représenter les Compagnies d'Assurances, conformément aux polices de ces Compagnies.

Disons qu'il n'y a lieu de donner aux experts mandat de rechercher les causes du sinistre, leur donnons seulement pour mission de fixer le montant du dommage causé par le sinistre. Disons qu'il n'y a lieu à serment des experts préalablement à leurs opérations. Réservons tous droits, moyens et dépens. Commettons Desprez, huissier à Lille, pour signification aux Compagnies défailtantes. Le Président du Tribunal (s), Godart, le Greffier (s), Chrétien, non enregistré par suite de suppression momentanée du service.

En conséquence, le Président de la République française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution.

Aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de première instance d'y tenir la main.

A tous les Commandants et Officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute a été signée et les présentes scellées du sceau du Tribunal.

Pour expédition conforme, délivrée à Maître Rombaut, avoué, sur sa réquisition.

Pour copie conforme,

DESCAMPS.

Le Greffier en chef,

Signé : DESCAMPS.

Procès-verbal d'expertise

L'an mil neuf cent quinze, le vingt-neuf Juin et jours suivants :

Nous, soussignés, Paul Bateur-Vanuxem, expert, demeurant à Lille, rue de Bourgogne, 58 ;

Et Raymond Sauvage, architecte-expert, demeurant à Lille, rue Alexandre-Leleux, 33.

Experts nommés par ordonnance de référé, rendue par Monsieur le Président du Tribunal civil de Lille, en date du vingt-et-un mai mil neuf cent quinze, sur requête présentée, au nom de la Ville de Lille, à la suite de l'incendie survenu dans les bâtiments du Lycée Faidherbe, rue des Arts, des Fleurs et Saint-Jacques, le vingt-neuf novembre mil neuf cent quatorze, à l'effet de procéder à la constatation matérielle des dégâts, et à leur évaluation, conformément aux conditions des polices d'assurances sur le règlement des dommages en vue de la fixation du montant des dégâts causés par le dit incendie et ce, sous les plus formelles réserves réciproques de tous droits, exceptions et moyens des parties, ainsi qu'il en est spécifié dans l'ordonnance sus-relatée.

Nous nous sommes rendus sur les lieux du sinistre, et là, avons procédé aux opérations qui nous ont été confiées.

Après nous être éclairés par tous les renseignements qu'il nous a été possible de recueillir, nous répondons ainsi qu'il suit aux deux points que comporte notre mission :

Premier point : La constatation matérielle des dégâts occasionnés par l'incendie du vingt-neuf novembre mil neuf cent quatorze, aux Bâtiments du Lycée Faidherbe, de Lille, a établi que l'assurance de ces bâtiments pour une somme de **deux millions cinq cents mille francs** par l'article quatre-vingt-dix des polices d'assurances, garantissant les propriétés de la Ville de Lille, était suffisante.

Deuxième point : L'estimation des dégâts occasionnés par le dit incendie a établi la valeur des dommages que, d'un commun accord, nous avons fixé y compris les frais de démolitions, de déblaiement et tous autres faits ou à faire, pour la mise en valeur des sauvetages à la somme de **308.463 fr. 40** (trois cent huit mille quatre cent soixante-trois francs, quarante centimes).

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit

Fait en autant d'originaux que de parties intéressées, à Lille, etc. . .

Etat-Civil et Ecoles. — Médecin.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 4 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Est nommé, pour l'année 1916, médecin de l'Etat-Civil et des Ecoles :

M. le Docteur Lancelle pour la 10^{me} circonscription, en remplacement de M. le Docteur Legrand, démissionnaire. M. Lancelle devra, en outre, à la demande de l'Administration municipale, visiter les employés malades et, pendant deux mois, au cours de son mandat, délivrer à la Mairie (Bureau d'Hygiène), le Jeudi de chaque semaine, de 11 h. 1/2 à midi, les certificats d'aptitude physique, exigés par la loi du 8 Novembre 1908.

Article 2. — A la cessation des hostilités, le présent arrêté pourra être modifié.

Hôtel de Ville, le 14 Mai 1916.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Mai

CUISINES	Semaine du 1-6 mai	Semaine du 8-13 mai	Semaine du 15-20 mai	Semaine du 22-27 mai
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu.	5 597	5 547	4 681	5 018
Guillaume-Tell	6 748	7 446	7 596	7 692
Manuel	8 770	8 472	7 954	7 005
Fénelon	8 918	8 164	8 409	7 134
Lottin	12 898	10 384	11 228	7 613
Bouvines	17 797	17 607	16 086	17 555
Béguinage	5 287	5 521	5 642	5 023
Baignerie	7 369	9 267	10 145	9 100
Fombelle	8 386	8 970	8 320	7 698
Avesnes (rue d')	7 153	6 448	6 977	6 079
Asile de nuit	7 265	6 637	6 140	5 730
TOTAUX.	96 188	94 413	93 108	85 647

Ecole de Natation. — Tickets. Comptable spécial.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Sénéchal, Inspecteur du Bureau d'Hygiène, est chargé d'assurer la régie de l'Ecole de Natation.

Article 2. — M. le Directeur du Bureau d'Hygiène et M. le Directeur des Services financiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 30 Mai 1916.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MAI 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 159.450

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
5	»	26	23	49	4	6	10	39	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	3	7	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	1	»	»	»	1
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	»	»	»	»	»
8	Diphthérie et croup	»	5	»	»	»	5
9	Grippe	»	4	»	»	1	2
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	6	6
13	Tuberculose des poumons	»	18	17	26	7	68
14	Tuberculose des méninges	»	1	1	»	»	2
15	Autres tuberculoses	»	8	3	»	4	12
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	2	12	17	31
17	Méningite simple	»	8	»	1	»	9
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	4	23	28
19	Maladies organiques du cœur	»	»	4	9	32	45
20	Bronchite aiguë	»	2	»	»	»	2
21	Bronchite chronique	»	3	»	4	8	15
22	Pneumonie	»	4	1	1	7	10
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	6	2	3	12	23
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	1	1	»	2
25	Diarrhée et entérite (au-de-sous de 2 ans)	2	1	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhlite	»	»	1	»	1	2
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	1	»	2
28	Cirrhose du foie	»	»	»	»	3	3
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	»	»	1	16	17
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme	»	»	»	»	1	1
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	1	»	1
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	1	»	»	1
33	Débilité congénitale et vices de conformation	2	»	»	»	»	2
34	Sénilité	»	»	»	»	20	20
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	1	»	1	3
36	Suicides	»	»	1	»	2	3
37	Autres maladies	1	7	1	22	25	56
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	»	5	5
TOTAUX		5	66	44	86	189	390

Etat-Civil.

Inhumation à l'Ecole catholique des Arts et Métiers.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Vu le décret du 23 Prairial, an XII ;

ARRÊTONS :

Article premier. — L'inhumation provisoire du corps de M. l'Abbé Léon Bernard est autorisée dans le jardin de l'Ecole Catholique des Arts et Métiers.

Article 2. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 30 Mai 1916.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Secrétariat.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu les articles 7 à 13 et 40 du Statut du personnel municipal ;

Vu le rapport de M. le Secrétaire général ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Notre arrêté du 30 Avril est modifié et complété comme suit : Le traitement de M^{lle} Bodreau, secrétaire-rédacteur de cinquième classe, est porté à 2.100 fr.

Le traitement de M^{me} Casin, secrétaire-rédacteur de cinquième classe, est porté à 1.900 fr.

M. Dotte, collecteur de première classe, est promu à la classe exceptionnelle au traitement de 2.100 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 9 Mai 1916.

Le Maire de Lille,

BAUDON, Adjoint.

Contributions.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884 ;
Vu le Statut du personnel municipal, articles 7 à 13;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Delelis, nommé Sous-Chef de bureau de cinquième classe le 1^{er} janvier 1913, est promu à la quatrième classe de son grade, au traitement de 2.700 fr., à compter du 1^{er} janvier 1916.

Article 2. — Le montant de l'augmentation ne sera versé qu'après les hostilités, mais entrera dès maintenant en compte pour le calcul de la retraite.

Article 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 22 Mai 1916.

Le Maire de Lille,

DUBURCQ, Adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central de Police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés : sergents de ville auxiliaires pour la durée de la guerre, au traitement annuel de 1.200 fr. (douze cents francs) et à compter du 1^{er} Juin prochain :

MM. Bruynaert, Omer-Albert, né à Flêtre (Nord), le 23 Mai 1881 ;

Lamare, Eiiie, né à Feignies (Nord), le 28 Septembre 1869 ;

Vanneste, Victor-César, né à Lille, le 29 Avril 1869 ;

Delory, Théodore-Antoine-Hippolyte, né à Lille, le 4 Avril 1864 ;

Cochie, Henri, né à Lille, le 19 Septembre 1863 ;

Gallet, Laurent, né à Audenaerde (Belgique), le 3 Mars 1863, a été réintégré dans la qualité de français. Déclaration prévue par l'article 10 du Code civil ;

Leignel, Désiré, né à Wambrechies, le 25 Août 1861 ;

Velten, Auguste, né à Vesoul (Haute-Saône), le 29 Mars 1861.

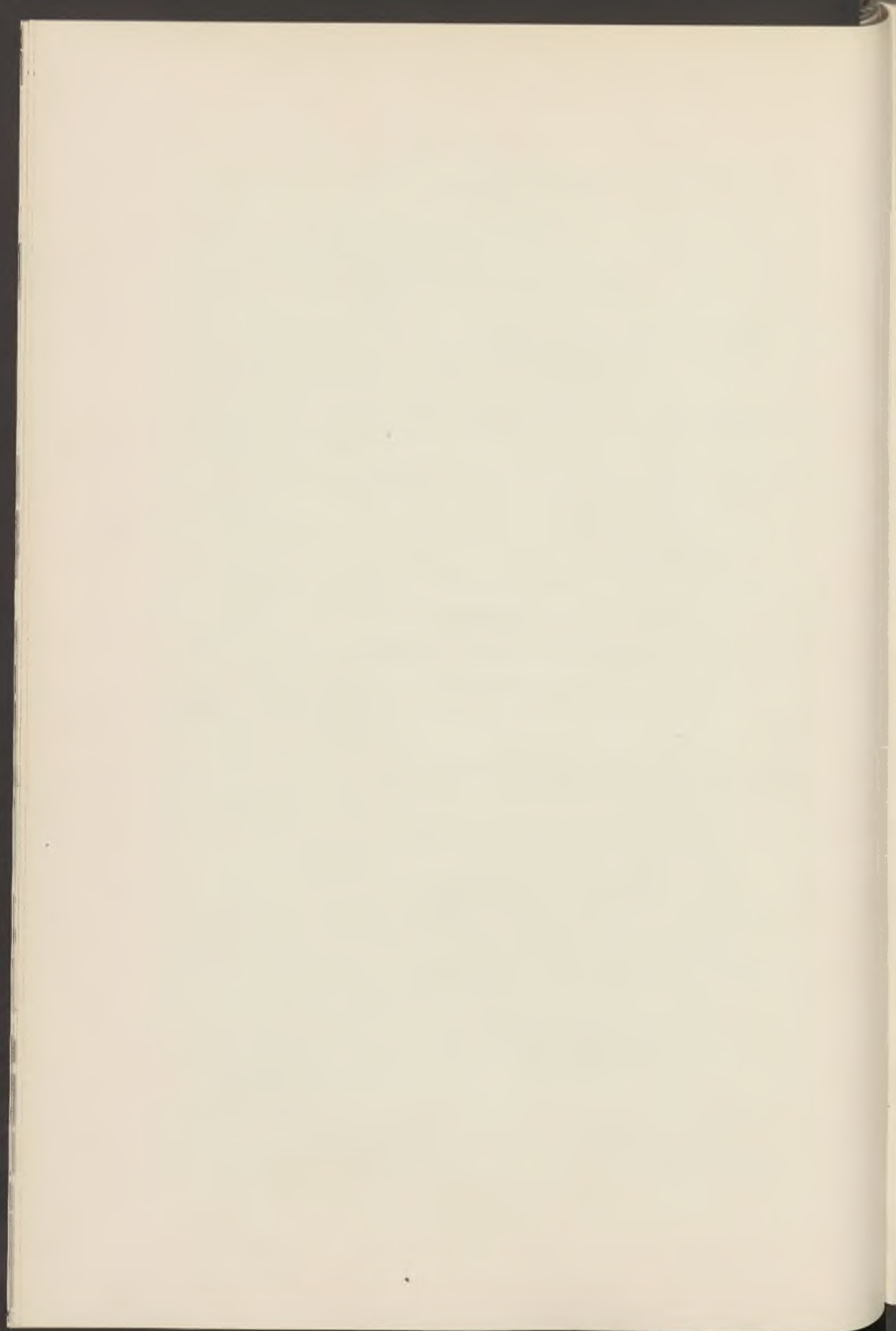
Article 2. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Mai 1916.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Imp Delemer et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille

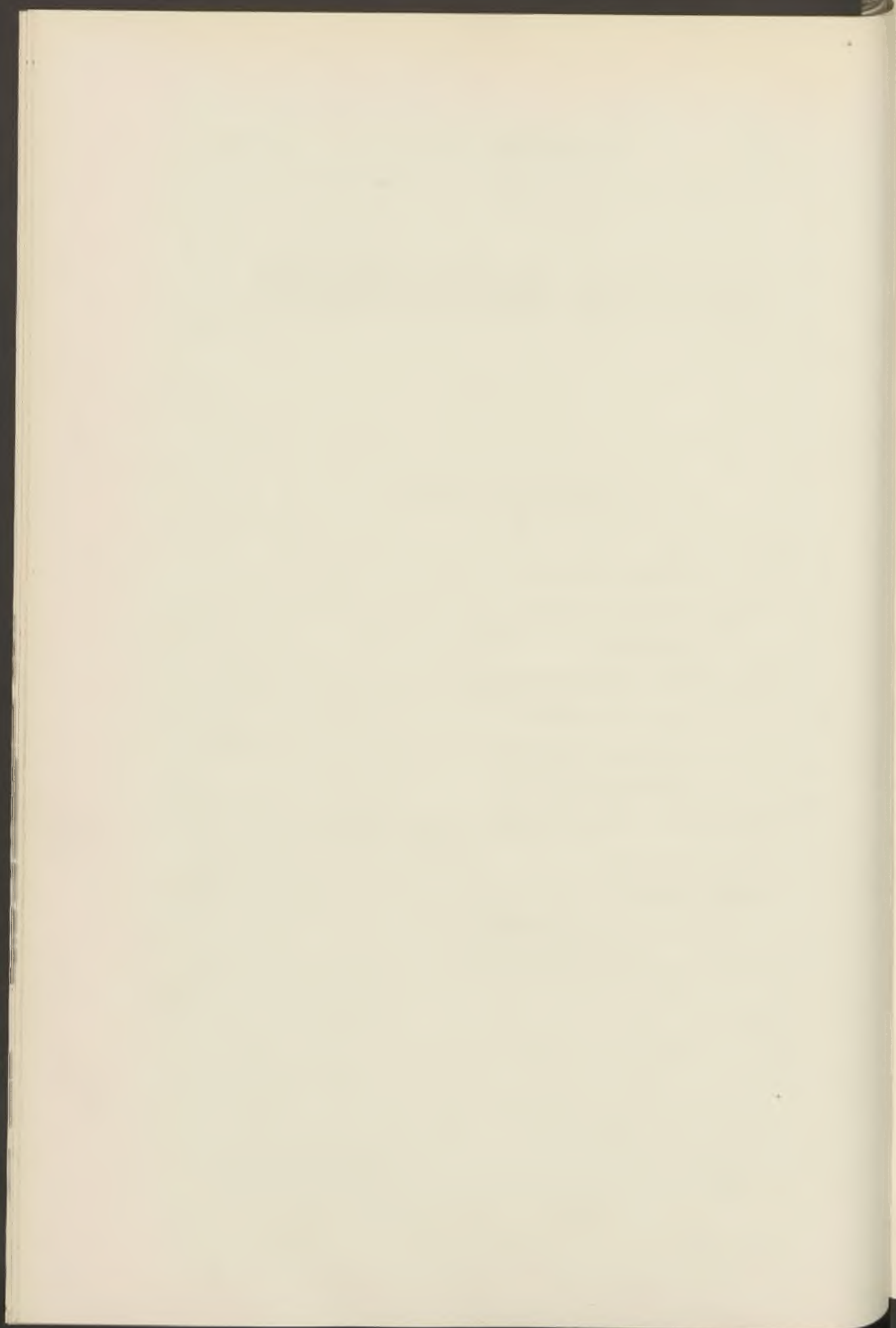


BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Conseil municipal :	
Décès de M. Druetz. — Funérailles	75
Bâtiments :	
Hôtel de Ville. — Incendie. Jugement de référé.	76 à 85
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Juin.	85
Alimentation :	
Halles centrales. — Facteur : Parisis. Réduction de cautionnement	86
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Juin.	87
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	88-89



Conseil municipal. — Décès de M. Druetz. Funérailles.

M. Eugène DRUEZ, conseiller municipal, est décédé à Lille, en son domicile, rue Saint-André, 85, le 13 Juin 1916, à l'âge de 62 ans.

M. Druetz n'était point de ces gens égoïstes à qui il suffit de mener leur vie, en ne poursuivant que la satisfaction de leurs intérêts personnels.

Entrepreneur, M. Druetz était Vice-Président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs et avait accepté les fonctions de Conseiller Prud'homme.

Il avait fait partie du bataillon des Sapeurs-Pompiers, dont il était Commandant honoraire.

Conseiller municipal depuis 1908, M. Druetz faisait partie de la Commission des Travaux, où sa compétence s'affirmait d'une façon particulière et où ses avis étaient écoutés.

M. Eugène Druetz était un modeste et un dévoué.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-André, le Samedi 17 courant, à dix heures du matin.

M. le Maire a prononcé sur sa tombe les paroles suivantes qui rendent au regretté défunt un juste hommage :

« Au nom du Conseil municipal, je viens dire un dernier adieu à M. Eugène Druetz.

» C'est avec une vive émotion que nous avons appris la mort de cet homme de bien, de ce collègue si dévoué et si bienveillant.

» La droiture et la simplicité de son caractère, la constante aménité de ses relations, lui avaient conquis l'estime et l'amitié de tous. Avec lui disparaît une figure bien lilloise, un citoyen profondément attaché à sa Ville, s'intéressant constamment à sa prospérité et à son avenir, mettant à sa disposition, dans des fonctions gratuites, une grande partie de son temps et de son activité.

» Entré tout jeune dans le Corps des Sapeurs-Pompiers, il y conquit successivement tous les grades, fut pendant de longues années Capitaine. Ingénieur, et nommé enfin Commandant honoraire du bataillon.

» Longtemps aussi Conseiller Prud'homme, Vice-Président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs, Président de la Corporation des Maçons, M. Druetz apporta dans ces différentes fonctions l'esprit de méthode, le clair bon sens qui le caractérisait et put ainsi rendre de grands services à ses concitoyens.

» Issu d'une des plus vieilles et des plus honorables familles du quartier

Saint-André, il était donc tout désigné pour représenter ce quartier au sein du Conseil municipal. Pendant huit années, il y remplit son mandat avec la plus grande ponctualité, et ses connaissances pratiques lui permirent de jouer le rôle le plus utile dans la Commission des Travaux.

» M. Druetz nous quitte à une heure tragique, au milieu de cette tourmente, dont il n'aura pas vu la fin, et dont les émotions n'auront pas peu contribué à abrégé sa vie.

» Il laisse à sa veuve et aux siens le souvenir d'un homme estimé de tous.

» Au nom de tous ses Collègues, je lui dis avec tristesse : Au revoir dans un monde meilleur. »

BATIMENTS

Hôtel de Ville. — Incendie.

Greffe du Tribunal civil de Lille, du cinq Juin mil neuf cent seize. Application de la loi du vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

Ordonnance de référé. — Ville de Lille contre Compagnies d'Assurances générales et autres.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom du Peuple français, Monsieur Gollart, Vice-Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Lille, département du Nord, a rendu l'ordonnance de référé dont la teneur suit :

Entre Monsieur Charles Delesalle, industriel, demeurant à Lille, rue Brûle-Maison, 96, agissant en sa qualité de Maire de la Ville de Lille. Comparant par Monsieur Averbéke, suppléant de Maître Rombaut, avoué, à Lille, mobilisé :

Primo et premièrement, la « Compagnie d'Assurances Générales », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Richelieu, 87.

Deuxièmement, la Compagnie « L'Abeille », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Taitbout, 57.

Troisièmement, la Compagnie « La Providence », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Grammont, 12.

Quatrièmement, la Compagnie « Le Nord », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 20.

Cinquièmement, la Compagnie « L'Aigle », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Châteaudun, 44.

Sixièmement, la Compagnie « The Central Insurance Company », Société anonyme, dont le siège est en Angleterre et en France.

Septièmement, la Compagnie « L'Ancienne Mutuelle de Rouen », dont le siège social est à Rouen, place de la Cathédrale, 6.

Comparant par Maître Desmazières, avoué :

Secundo et premièrement, la Compagnie française « Le Phénix », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Lafayette, 33.

Deuxièmement, la Compagnie « Le Soleil », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Châteaudun, 44.

Troisièmement, la Compagnie « L'Urbaine », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 8 et 10.

Quatrièmement, la Compagnie « La Paternelle », Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue Mimars, 4.

Cinquièmement, la Compagnie « La Confiance », Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue Favart, 2.

Sixièmement, la Compagnie « L'Union Générale du Nord », Société anonyme, dont le siège social est à Lille, boulevard de la Liberté, 35 et 37.

Septièmement, la Compagnie « La Métropole », dont le siège social est à Paris, avenue de l'Opéra, 37.

Comparant par Maître Godron, avoué :

Tertio et premièrement, la Compagnie « The Liverpool and London et Globe », Société anonyme, dont le siège social est à Liverpool et à Londres.

Deuxièmement, la Compagnie « Royal », Société anonyme, dont le siège social est à Liverpool (Angleterre), North John Street, 1, et à Paris, rue de Grammont, 16.

Troisièmement, la Compagnie « La Flandre », dont le siège social est à Roubaix, rue des Lignes, 20.

Quatrièmement, la Compagnie « La Mutuelle Immobilière et Mobilière du Mans », dont le siège social est au Mans, rue du Bourg d'Arguay, 37.

Cinquièmement, la Compagnie « La Mutuelle de l'Ouest », dont le siège social est à Rouen, rue Thiers, 2.

Sixièmement, la Société d'« Assurances Mutuelles du Loir-et-Cher », dont le siège social est à Paris, rue Saint-Honoré, 8.

Septièmement, la Compagnie « L'Ancienne Mutuelle du Calvados », dont le siège social est à Caen, rue Guilbert, 27.

Comparant par Maître Jaspar, avoué :

Quarto et premièrement, la Compagnie « La France », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Grammont, 14.

Deuxièmement, la Compagnie « La Union et le Phenix Espagnol », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de l'Arcade, 59.

Comparant par Maître Godron, avoué :

Troisièmement, la Compagnie « The General Accident Assurance », dont le siège social est à Perth (Ecosse Grande-Bretagne).

Comparant par Maître Desmazières, avoué :

Quinto et premièrement, la Compagnie d'Assurances « La Nationale », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Laffite, 17.

Deuxièmement, la Compagnie « L'Union », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, place Vendôme, 9.

Troisièmement, la Compagnie « Commercial Union » (Commercial Union), dont le siège social est à Paris, rue de la Bourse, 3.

Quatrièmement, la Compagnie « Le Monde », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 16.

Cinquièmement, la Compagnie « La Foncière », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Louis-Légrand, 17.

Sixièmement, la Compagnie « La Fraternelle Parisienne », dont le siège social est à Paris, boulevard Montmartre, 5.

Septièmement, la Compagnie « La Mutuelle de Valence », dont le siège social est à Valence-sur-Rhône (Drôme).

Huitièmement, la Compagnie « La Thémis », dont le siège social est à Paris, rue Richelieu, 104. — Défaillantes.

Suivant exploit de Maître Renaux, huissier à Lille, en date du vingt-neuf Mai mil neuf cent seize, non enregistré par suite de suppression momentanée du service, de Monsieur Charles Delesalle, industriel, demeurant à Lille, rue Brûle-Maison, 96, agissant en sa qualité de Maire de la Ville de Lille. Elisant domicile en l'étude de Maître Henri Rombaut, avoué, à Lille, rue Basse, 24, a fait assigner :

Premièrement, la Compagnie d' « Assurances Générales », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Richelieu, 87, en la personne de MM. Masquelier et de Casson, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, façade de l'Esplanade, 22, où étant et parlant à la concierge, ainsi déclarée.

Deuxièmement, la Compagnie d'Assurances « La Nationale », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Laffite, 17, en la personne de MM. Delefilis et Duthoit, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 11, où étant et parlant à.... et n'ayant trouvé au dit domicile ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite

copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Troisièmement, la Compagnie Française « Le Phénix », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue La Fayette, 33, en la personne de MM. Crombé et Mercier, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 155, où étant et parlant à l'un des employés, ainsi déclaré.

Quatrièmement, la Compagnie « Le Soleil », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Chateaudun, 44, en la personne de MM. Rollez frères, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 48, où étant et parlant à leur bonne, ainsi déclarée.

Cinquièmement, la Compagnie « L'Abeille », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Taitbout, 57, en la personne de M. Maurice Malpel, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, boulevard de la Liberté, 30, où étant et parlant à sa bonne, ainsi déclarée.

Sixièmement, la Compagnie « L'Union », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, place Vendôme, 9, en la personne de M. Paul-Charles Robert, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sisé à Lille, rue Gombert, 1, où étant et parlant à la concierge, ainsi déclarée.

Septièmement, la Compagnie « La Providence », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Grammont, 12, en la personne de M. Sénéchal, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, place de la République, 4 bis, où étant et parlant à l'un des employés, ainsi déclaré.

Huitièmement, la Compagnie « L'Urbaine », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 8 et 10, en la personne de M. Pouillier, son agent particulier, demeurant en son agence particulière à Lille, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 1, où étant et parlant à et n'ayant trouvé au dit domicile ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Neuvièmement, la Compagnie « La France », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Grammont, 14, en la personne de M. Eugène Martin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 28, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré.

Dixièmement, la Compagnie « Le Nord », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 20, en la personne de M. Léon Basquin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Masséna, 38, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré.

Onzièmement, la Compagnie « Commercial Union » (Commercial Union),

dont le siège social est à Paris, rue de la Bourse, 3, Société anonyme, en la personne de M. Dubois-Prouvost, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard de la Liberté, 53, où étant et parlant à la concierge, ainsi déclarée.

Douzièmement, la Compagnie « La Paternelle », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Nimars, 4, en la personne de M. Chombart-Roussel, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Nationale, 198, où étant et parlant à et n'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Treizièmement, la Compagnie « The Liverpool and London and Globe », Société anonyme, dont le siège social est à Liverpool et à Londres, en la personne de M. Albert De Prins et Fils, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, place de la Gare, 1, où étant et parlant à et n'ayant trouvé au dit domicile ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Quatorzièmement, la Compagnie « Royal », Société anonyme, dont le siège social est à Liverpool (Angleterre), North John Street, 1, et à Paris, rue de Grammont, 16, en la personne de MM. H. de Prins et Fauchille, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Lille, place de la Gare, 1, où étant et parlant à et n'ayant trouvé au dit domicile ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Quinzièmement, la Compagnie « La Confiance », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Favart, 2, en la personne de M. Remy Delplanque, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, boulevard Vauban, 91, où étant et parlant à sa cuisinière, ainsi déclarée.

Seizièmement, la Compagnie « Le Monde », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue Le Peletier, 16, en la personne de M. Fauvarque-Théry, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Nationale, 189, où étant et parlant à et n'ayant trouvé au dit domicile ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Dix-septièmement, la Compagnie « La Foncière », Société anonyme, dont

le siège social est à Paris, rue Louis-Légrand, 17, en la personne de M. André Ramond, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue de l'Hôpital Militaire, 53, où étant et parlant à et n'ayant trouvé au dit domicile ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Dix-huitièmement, la Compagnie « L'Aigle », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Chateaudun, 44, en la personne de M. Félix Delcourt, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 23, où étant et parlant à l'un des employés, ainsi déclaré.

Dix-neuvièmement, la Compagnie « La Union et le Phenix Espagnol », Société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de l'Arcade, 59, en la personne de M. Louis Gras, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue des Ponts-de-Commes, 50, où étant et parlant à une employée, ainsi déclarée.

Vingtièmement, la Compagnie « L'Union Générale du Nord », Société anonyme, dont le siège social est à Lille, boulevard de la Liberté, 35 et 37, en la personne de M. R. Bayard, son directeur général, demeurant au dit siège social, où étant et parlant à sa bonne, ainsi déclarée.

Vingt-unièmement, la Compagnie « The Central Insurance Company », Société anonyme, dont le siège social est en Angleterre et en France, en la personne de M. H. Heyndrick, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue de l'Arc, 9, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré.

Vingt-deuxièmement, la Compagnie « La Métropole », dont le siège social est à Paris, avenue de l'Opéra, 37, en la personne de M. Alphonse Noël, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue du Vert-Bois, 27, où étant et parlant à et n'ayant trouvé au dit domicile, ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Vingt-troisièmement, la Compagnie « La Flandre », dont le siège social est à Roubaix, rue des Lignes, 20, en la personne de M. Lucien Mulle, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue de la Chambre-des-Comptes, 4, où étant et parlant à l'un des employés, ainsi déclaré.

Vingt-quatrièmement, la Compagnie « La Fraternelle Parisienne », dont le siège social est à Paris, boulevard Montmartre, 5, en la personne de M. Constant Schoutteten, son agent particulier, demeurant en son agence particulière,

sise à Lille, rue de la Chambre-des-Comptes, 4, où étant et parlant à l'un de ses employés, ainsi déclaré.

Vingt-cinquièmement, la Compagnie « La Mutuelle de Valence », dont le siège social est à Valence-sur-Rhône (Drôme), en la personne de M. Degouve-Denuncques, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Jean-sans-Peur, 64 bis, où étant et parlant à et n'ayant trouvé audit domicile ni le signifié, parents, ni serviteurs, et les voisins ayant refusé de recevoir copie et signer mon original, j'ai remis la dite copie à M. le Maire de la Ville de Lille, en la Mairie, où étant et parlant au Magistrat présent, qui m'a donné visa.

Vingt-sixièmement, la Compagnie « La Mutuelle Immobilière et Mobilière du Mans », dont le siège social est au Mans, rue du Bourg d'Anguay, 37, en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Solférino, 292, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré.

Vingt-septièmement, la Compagnie « L'Ancienne Mutuelle », dont le siège social est à Rouen, place de la Cathédrale, 6, en la personne de M. G. Bonnet, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Nationale, 73, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré.

Vingt-huitièmement, la Compagnie « La Thémis », dont le siège social est à Paris, rue Richelieu, 104, en la personne de MM. Roussel et Prouvost, ses agents particuliers, demeurant en leur agence particulière, sise à Roubaix, rue de l'Hôtel de Ville, 2, où étant et parlant à l'un des employés, ainsi déclaré.

Vingt-neuvièmement, la Compagnie « La Mutuelle de l'Ouest », dont le siège social est à Rouen, rue Thiers, 2, en la personne de M. Edmond Leloir, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Basse, 47, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré.

Trentièmement, la « Société d'Assurances Mutuelles du Loir-et-Cher », dont le siège social est à Paris, rue Saint-Honoré, 8, en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Solférino, 292, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré.

Trente-unièmement, la Compagnie « L'Ancienne Mutuelle du Calvados », dont le siège social est à Caen, rue Guilbert, 27, en la personne de M. Hanus de Favreuil, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, rue Solférino, 292, où étant et parlant à lui-même, ainsi déclaré.

Trente-deuxièmement, la Compagnie « The General Accident Assurance », dont le siège social est à Perth (Ecosse, Grande-Bretagne), en la personne de M. A. Danchin, son agent particulier, demeurant en son agence particulière, sise à Lille, quai de la Basse-Deûle, 34, où étant et parlant à sa mère, ainsi déclarée.

A comparaitre à l'audience du Lundi cinq Juin mil neuf cent seize, à deux heures de l'après-midi (heure française), marquant quatre heures de l'après-midi aux horloges publiques, suivant l'ordre allemand, pour :

Attendu que le vingt-trois Avril mil neuf cent seize, un incendie s'est déclaré à Lille, dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville. Que ces bâtiments ont été détruits en majeure partie par l'incendie.

Que ces bâtiments étaient assurés aux trente-deux Compagnies d'Assurances assignées.

Que, suivant les engagements intervenus, le dommage doit être fixé par une expertise et chacune des parties désignant son expert.

Que la Ville de Lille, après avoir désigné pour son expert, M. Liagre, architecte à Lille, a formellement invité les Compagnies à désigner le leur, mais n'a pu obtenir cette désignation.

Que la Ville de Lille est donc contrainte de s'adresser à la Justice pour obtenir de M. le Président la désignation de l'expert des Compagnies, faute par elles de faire cette désignation.

Par ces motifs :

Au principal : voir renvoyer les parties à se pourvoir.

Au provisoire et vu l'urgence : voir donner acte à la Ville de Lille de ce qu'elle a désigné et désigne pour son expert, M. Liagre, architecte à Lille.

Voir dire que les Compagnies Assurances seront tenues de désigner leur expert dans les trois jours de l'ordonnance à intervenir et que, faute par elles, de ce faire, il sera procédé à l'expertise par tel expert qu'il plaira à M. le Président de désigner.

Voir dire que les experts auront à procéder conformément aux prescriptions des polices d'assurances et de fixer l'importance du dommage, tant mobilier, qu'immobilier.

Voir donner acte à la Ville de Lille de ce qu'elle n'a cause d'opposition à ce qu'il soit procédé à l'expertise, tous les droits et moyens réciproquement réservés, ainsi que les dépens.

A l'audience de ce jour, M. Averbèke, suppléant de Maître Rombaut, expose que le vingt-trois Avril mil neuf cent seize, un incendie s'est déclaré à Lille dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville, que ces bâtiments ont été détruits en majeure partie par l'incendie, qu'ils étaient assurés aux trente-deux Compagnies d'Assurances assignées ; que, suivant les engagements intervenus, le dommage doit être fixé par une expertise et chacune des parties désignant son expert. Que la Ville de Lille, après avoir désigné pour son expert, M. Liagre, architecte à Lille, a formellement invité les Compagnies à désigner le leur, mais n'a pu obtenir cette désignation.

M. Averbèke, suppléant de Maître Rombaut, mobilisé, conclut à la désignation de l'expert des Compagnies et à ce que les experts aient pour

mission de procéder, conformément aux prescriptions d'assurances, et de fixer l'importance du dommage, tant mobilier, qu'immobilier.

Maitres Desmazières, Godron et Jaspar, au nom des Compagnies qu'ils représentent respectivement, demandent acte des réserves qu'elles formulent de ce qu'elles proposent comme expert, M. Paul Batteur, architecte à Lille et concluent, en outre, à ce que les experts n'aient pas mandat de rechercher les causes du sinistre, mais seulement de fixer le montant du dommage. La Compagnie d'Assurances « La Nationale », la Compagnie « L'Union », la Compagnie « Commercial Union », la Compagnie « Le Monde », la Compagnie « La Foncière », la Compagnie « La Fraternelle Parisienne », la Compagnie « La Mutuelle de Valence » et la Compagnie « La Thémis », ne se présentent pas.

Nous, Godart, vice-président du Tribunal civil de Lille, procédant par empêchement de M. le Président au dit Tribunal, assisté de M. A. Chrétien, Commis-Greffier.

Attendu que la mesure sollicitée ne saurait préjudicier aux droits des parties, qu'il y a urgence à y recourir, mais qu'il ne peut être donné aux experts mission de rechercher les causes du sinistre.

Au principal, renvoyons les parties à se pourvoir.

Au provisoire, donnons acte à la Ville de Lille de ce qu'elle a désigné et désigne pour son expert M. Liagre, architecte à Lille, lui donnons acte de ce qu'elle n'a cause d'opposition à ce qu'il soit procédé à l'expertise, tous les droits et moyens réciproquement réservés, ainsi que les dépens.

Donnons acte aux Compagnies concluantes de ce qu'elles ne consentent à la constatation matérielle des dégâts et à leur évaluation que sous les plus formelles réserves de tous droits, moyens, exceptions, fins de non recevoir et déchéances prévues par les conditions générales et particulières des polices, notamment de celles qui excluent de la garantie les sinistres occasionnés par la guerre et l'occupation, ou pour toutes autres causes, que sous ces réserves les évaluations doivent être faites conformément aux conditions des polices sur le règlement des dommages, leur donnons acte de ce qu'elles proposent comme expert, M. Paul Batteur, architecte à Lille, et statuant à l'égard de toutes les Compagnies, tant comparantes que défaillantes.

Nommons le dit M. Batteur, à cet effet, pour représenter les Compagnies d'Assurances, conformément aux polices de ces Compagnies. Disons qu'il n'y a lieu de donner aux experts mandat de rechercher les causes du sinistre, leur donnons seulement pour mission de fixer le montant du dommage causé par le sinistre. Disons qu'il n'y a lieu à serment des experts préalablement à leurs opérations. Réservons tous droits, moyens et dépens. Commettons Desprez, huissier à Lille, pour signification aux Compagnies défaillantes.

(Signé) GODART et CHRÉTIEN.

Non enregistré par suite de la suppression momentanée du service.

En conséquence, le Président de la République française mande et ordonne à tous huissiers, sur ce requis, de mettre les présentes à exécution.

Aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République, près les Tribunaux de première instance, d'y tenir la main.

A tous Commandants et Officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute a été signée et les présentes scellées du sceau du Tribunal.

Pour expédition conforme :

Le Greffier en chef,

(Signé) RENAUX.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Juin

CUISINES	Semaine du 29 mai. - 3 juin	Semaine du 5-10 juin	Semaine du 12-17 juin	Semaine du 19-24 juin
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	4.121	3.478	2.494	2.542
Guillaume-Tell	6.789	5.572	3.250	3.146
Manuel	6.715	7.686	5.819	5.186
Fénelon	5.808	4.040	4.316	3.847
Lottin	5.665	6.448	5.614	5.243
Bouvines	13.494	13.289	12.514	11.617
Béguinage	4.800	5.430	4.269	3.239
Baignerie	7.070	6.916	5.167	4.878
Fombelle	6.488	6.874	6.186	4.245
Avesnes (rue d')	4.817	3.014	3.133	6.636
Renan (As. de nuit)	5.384	5.117	5.147	3.109
Panekoucke	»	»	»	»
Saint-Omer	»	»	»	»
Tournai (rue de)	»	»	»	»
Postes (rue des)	»	»	»	»
Bailleul	»	»	»	»
Pierre-Legrand	»	»	»	»
TOTAUX	71.151	67.864	57.909	50.688

ALIMENTATION

Halles centrales. — Facteur. Cautionnement. Réduction.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, articles 94 et 97 ;

L'article 489 du Code des Arrêtés municipaux ;

Notre arrêté en date du 9 Octobre 1915, relatif à une réduction du cautionnement de M. Parisis, facteur aux Halles ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le cautionnement de M. Parisis, qui avait été réduit provisoirement à 3.000 fr. (trois mille francs) par notre arrêté visé ci-dessus, est maintenant abaissé à 1.000 fr. (mille francs).

Article 2. — Il sera remboursé à M. Parisis, par la Caisse des Dépôts et Consignations, sur le vu du présent arrêté, la somme de 2.000 fr. (deux mille francs).

Article 3. — Lorsque les circonstances le rendront nécessaire, le cautionnement de M. Parisis pourra être rétabli à 5.000 fr. (cinq mille francs).

Article 4. — A défaut de M. Parisis de se conformer à l'arrêté de rétablissement dans le délai qui sera prescrit, il lui sera interdit de continuer ses opérations jusqu'au versement exigé.

Article 5. — M. le Directeur des Services financiers et M. le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 6 Juin 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JUIN 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 159.450

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (morts-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
5	»	37	27	64	5	1	6	318	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAL
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	»	2	»	»	2
2	Typhus exanthématique.	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes.	»	»	»	»	»	»
4	Variole.	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole.	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine.	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche.	»	»	»	»	»	»
8	Diphthérie et croup.	»	1	»	»	»	1
9	Grippe.	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras.	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques.	»	»	»	»	12	12
13	Tuberculose des poumons.	»	14	15	19	5	53
14	Tuberculose des méninges.	»	3	»	»	»	3
15	Autres tuberculoses.	»	6	»	5	2	13
16	Cancer et autres tumeurs malignes.	»	»	»	8	24	32
17	Méningite simple.	»	3	1	»	»	4
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau.	»	»	1	6	27	34
19	Maladies organiques du cœur.	»	»	2	8	24	34
20	Bronchite aiguë.	»	1	»	»	»	1
21	Bronchite chronique.	»	1	1	1	9	12
22	Pneumonie.	»	1	»	2	3	6
23	Autres affections de l'appareil respiratoire.	1	4	»	2	6	13
24	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	1	»	1
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans).	3	»	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhlite.	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale.	»	»	1	1	1	3
28	Cirrhose du foie.	»	»	»	1	1	2
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright.	»	»	1	5	9	15
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	2	»	»	2
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement.	»	»	»	1	»	1
33	Débilité congénitale et vices de conformation.	4	»	»	»	»	4
34	Sénilité.	»	»	»	»	9	9
35	Morts violentes (suicide excepté).	»	1	1	»	2	4*
36	Suicides.	»	»	»	2	1	3
37	Autres maladies.	1	3	5	15	15	39
38	Maladies inconnues ou mal définies.	»	»	»	»	2	2
TOTAUX.		9	38	32	77	162	318

* 1 homme et 1 femme tués au passage d'un aéroplane. — 1 femme et 1 enfant tués accidentellement.

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Contributions.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884 ;
Vu le Statut du personnel municipal ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Lefebvre, Employé des Contributions, détaché depuis le mois de Novembre 1914 au payement des secours aux sinistrés et aux réfugiés, est promu exceptionnellement Commis principal de cinquième classe, au traitement de 2.100 fr.

Article 2. — Le montant de l'augmentation ne sera versé qu'après les hostilités, mais cette augmentation rentrera dès maintenant en ligne de compte pour le calcul de la retraite.

Article 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 9 Juin 1916.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Distribution d'eau.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 8 Avril 1884, article 88 ;
Vu les articles 7 à 13 et 40 du Statut du personnel municipal ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement annuel de M. Baye, Auguste, Chef mécanicien (classe exceptionnelle) de l'établissement des eaux d'Emmerin, est porté à 3.700 fr., à compter du 1^{er} Janvier 1916.

Article 2. — Le montant de l'augmentation ne sera versé qu'après les hostilités, mais rentrera dès maintenant en ligne de compte pour le calcul de la retraite.

Article 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 24 Juin 1916.

Le Maire de Lille,

BAUDON, Adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Mareels, Sous-Inspecteur de police, est porté à 2.400 fr., à compter du 1^{er} Juin 1916.

Article 2. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 17 Juin 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. le Commissaire central de Police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés sergents de ville auxiliaires pour la durée de la guerre, à compter du 1^{er} Juillet 1916, au traitement annuel de 1.200 fr. (mille deux cents francs) :

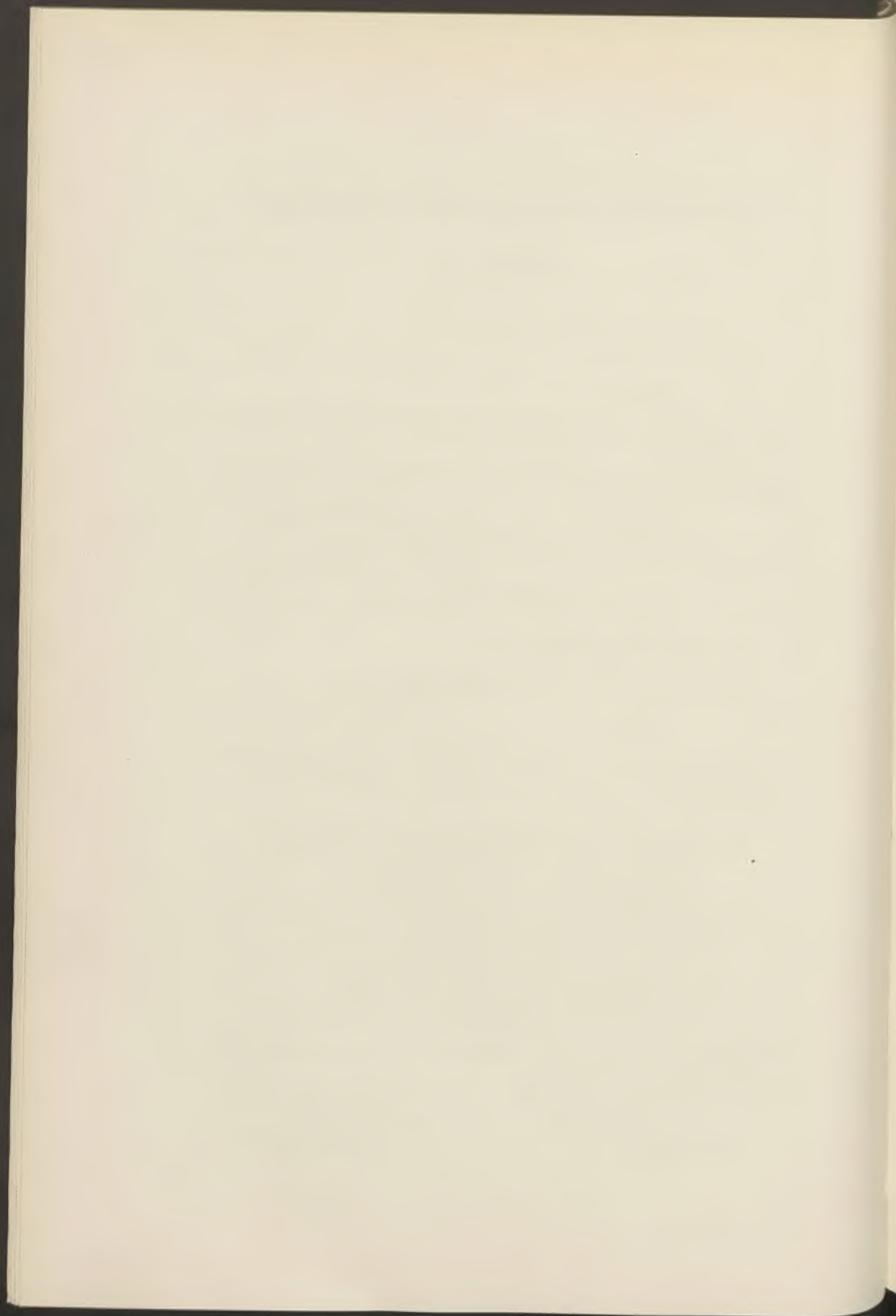
- MM. Pelcener, Louis-Georges, né à Lille, le 21 Juillet 1893 ;
- Stragier, Louis-Joseph, né à Warneton (Belgique), le 30 Octobre 1864
(naturalisé français par décret du 11 Janvier 1907) ;
- Frémaut, Henri-Jean-Baptiste, né à Fromelles (Nord), le 16 Juillet 1880 ;
- Viste, Henri-Jean-Baptiste, né à Lille, le 28 Août 1862 ;
- Maléchaux, Victor-Prosper, né à Lille, le 10 Février 1864 ;
- Van Stichelen, Georges, né à Lille, le 17 Janvier 1861 ;
- Lansen, Auguste-Emile, né à Lille, le 13 Février 1861 ;
- Buisseret, Georges, né à Millonfosse (Nord), le 2 Mars 1890.

Article 2. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

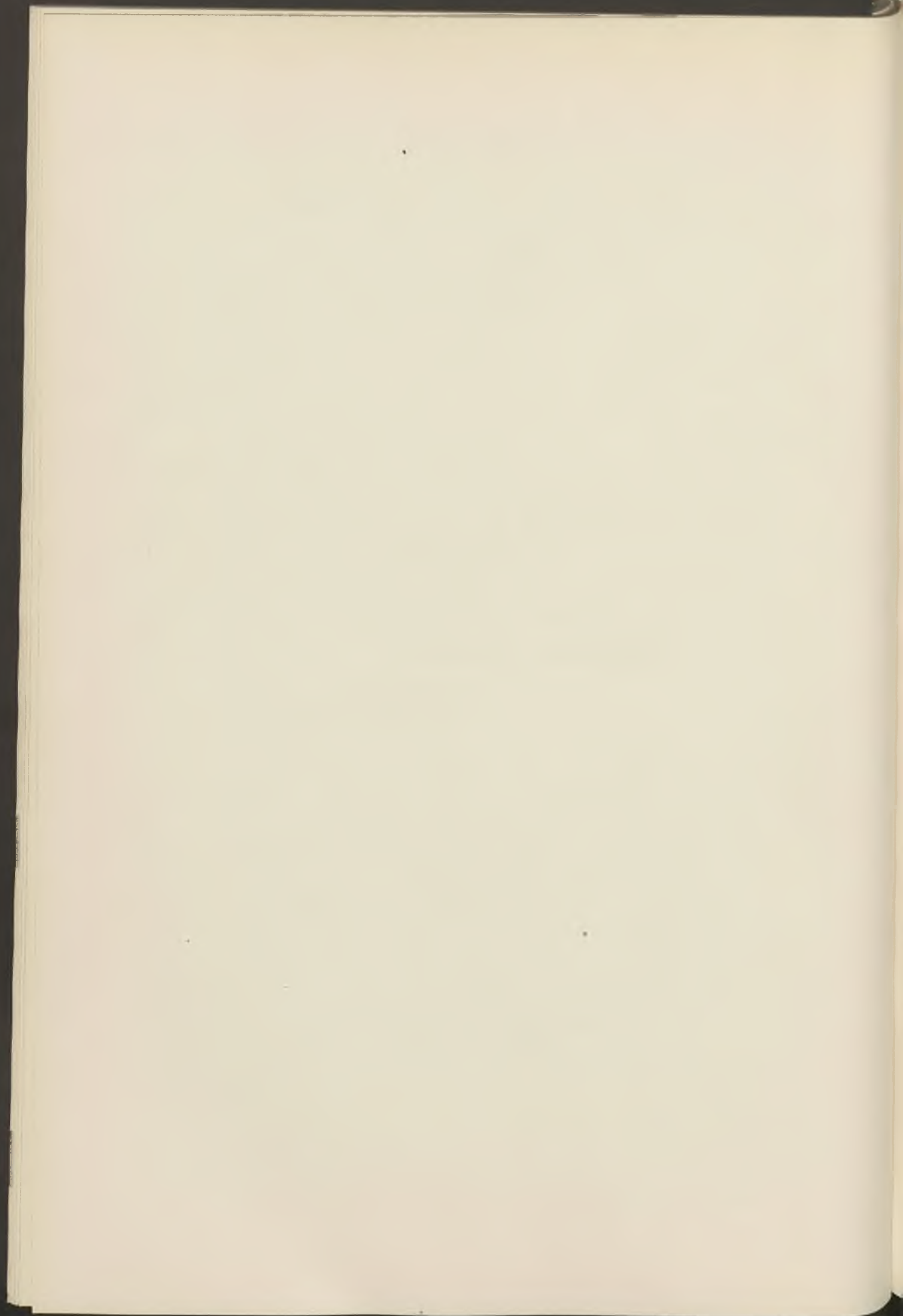
Hôtel de Ville, le 26 Juin 1916.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.



Imp. Delemer et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille



BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Juillet	95
Alimentation :	
Ravitaillement. — Denrées. — Mesures de prescription	96
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Juillet	97
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	98-99

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Juillet

CUISINES	Semaine du 26 juin- 1 juill.	Semaine du 3-8 juillet	Semaine du 10-15 juillet	Semaine du 17-22 juillet
	Bouill. et Lég.	Pouill. et lég.	Bouill. et lég.	Bouill. et Lég
Cantelen	2.361	1.944	2.016	3.304
Guillaume Tell	2.548	2.456	1.180	3.375
Manuel	4.082	3.314	2.665	4.576
Fénelon	3.724	3.193	3.417	4.719
Lottin	4.268	4.012	4.513	7.266
Bouvines	8.952	6.510	5.813	10.589
Béguinage	2.967	2.420	2.196	3.689
Baignerie	4.107	3.707	3.265	5.336
Fombelle	3.063	2.704	2.658	5.784
Avesnes (rue d')	3.024	2.871	2.726	5.955
Asile de nuit	2.063	1.792	1.294	2.107
Renan	"	"	"	"
Tournai (rue d')	"	"	"	"
Postes (rue des)	"	"	"	"
Pierre-Légrand	"	"	"	"
Panekoucke	"	"	"	"
Saint-Omer	"	"	"	"
TOTAUX	41.159	34.623	31.743	56.700

ALIMENTATION

Ravitaillement. — Denrées. — Mesures de prescription.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu l'article 97 de la loi du 5 Avril 1884 ;

Vu l'article 471, paragraphe 15 du Code pénal ;

Considérant que les produits et denrées introduits en France par le Comité d'Alimentation du Nord de la France ne peuvent être, aux termes des accords conclus, livrés au consommateur que dans la proportion des besoins de celui-ci et de ceux de son ménage ; qu'en rappelant cette règle fondamentale au public, le Comité du District de Lille a insisté, de la façon la plus pressante, pour son application, et recommandé aux habitants intéressés de limiter leurs achats aux quantités strictement nécessaires à la consommation familiale ;

Considérant que les produits et denrées mis en vente dans les locaux du Comité ne peuvent faire l'objet d'aucun trafic, ni d'aucune opération commerciale de quelque nature que ce soit ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Il est expressément défendu :

1^o de revendre ou d'acheter à des particuliers des produits et denrées livrés par le Comité d'Alimentation du Nord de la France ;

2^o De faire usage de la carte d'une autre personne pour obtenir la livraison de ces produits ou denrées ;

3^o De céder ou de prêter une carte dans ce but ;

4^o D'obtenir des rations supplémentaires au moyen de fausses déclarations.

Article 2. — Les contraventions aux dispositions qui précèdent seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Hôtel de Ville, le 24 Juillet 1916

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JUILLET 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 159.450

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS an la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
8	»	29	24	53	1	3	4	277	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 10	De 40	De 60ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	»	»	»	»	»
8	Diphtérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	»	»	»	»	1	1
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	3	3
13	Tuberculose des poumons	»	9	19	7	2	37
14	Tuberculose des méninges	»	3	»	»	»	3
15	Autres tuberculoses	»	5	2	»	1	8
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	»	15	17	32
17	Méningite simple	3	8	»	»	»	11
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	5	22	27
19	Maladies organiques du cœur	»	1	2	9	31	43
20	Bronchite aiguë	»	2	»	»	»	2
21	Bronchite chronique	»	»	1	1	2	4
22	Pneumonie	»	1	»	»	3	4
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	3	»	3	6	12
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	»	1	1
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	3	»	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	1	»	3	4
28	Cirrhose du foie	»	»	»	»	2	2
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	»	»	3	11	14
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme	»	»	»	»	1	1
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	1	»	»	1
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	6	»	»	»	»	»
34	Sénilité	»	»	»	»	12	»
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	3	1	»	*
36	Suicides	»	»	»	1	1	»
37	Autres maladies	1	1	7	10	18	»
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	1	»	»	»
	TOTAUX	13	35	37	55	137	277

* 1 décès par accident. — 3 décès par éclats d'obus à Lille. — 1 décès par éclats d'obus à Lambertart.

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Laboratoire municipal.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Février 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Rolants, Edmond, Pharmacien supérieur, Chef de Laboratoire d'Hygiène à l'Institut Pasteur, Auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène publique de France, né le 7 Juin 1869, a été chargé, à titre gracieux, à partir du 15 Octobre 1914, pour la durée de la guerre, des fonctions de Directeur du Laboratoire municipal.

Article 2. — M. le Secrétaire général et M. le Directeur du Bureau d'Hygiène sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 2 Juillet 1916.

Le Maire de Lille,

BAUDON, adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central de police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés Sergents de Ville auxiliaires pour la durée de la guerre, à compter du 1^{er} Juillet 1916 et au traitement annuel de 1.200 fr. (douze cents francs) :

MM. Stragier, Louis ;
Fremaut, Henri ;
Viste, Henri ;
Maléchaux, Victor ;
Van Stichelen, Georges ;
Pelesner, Louis ;
Buisseret, Georges ;
Lensen, Auguste.

Article 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 3 Juillet 1916.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

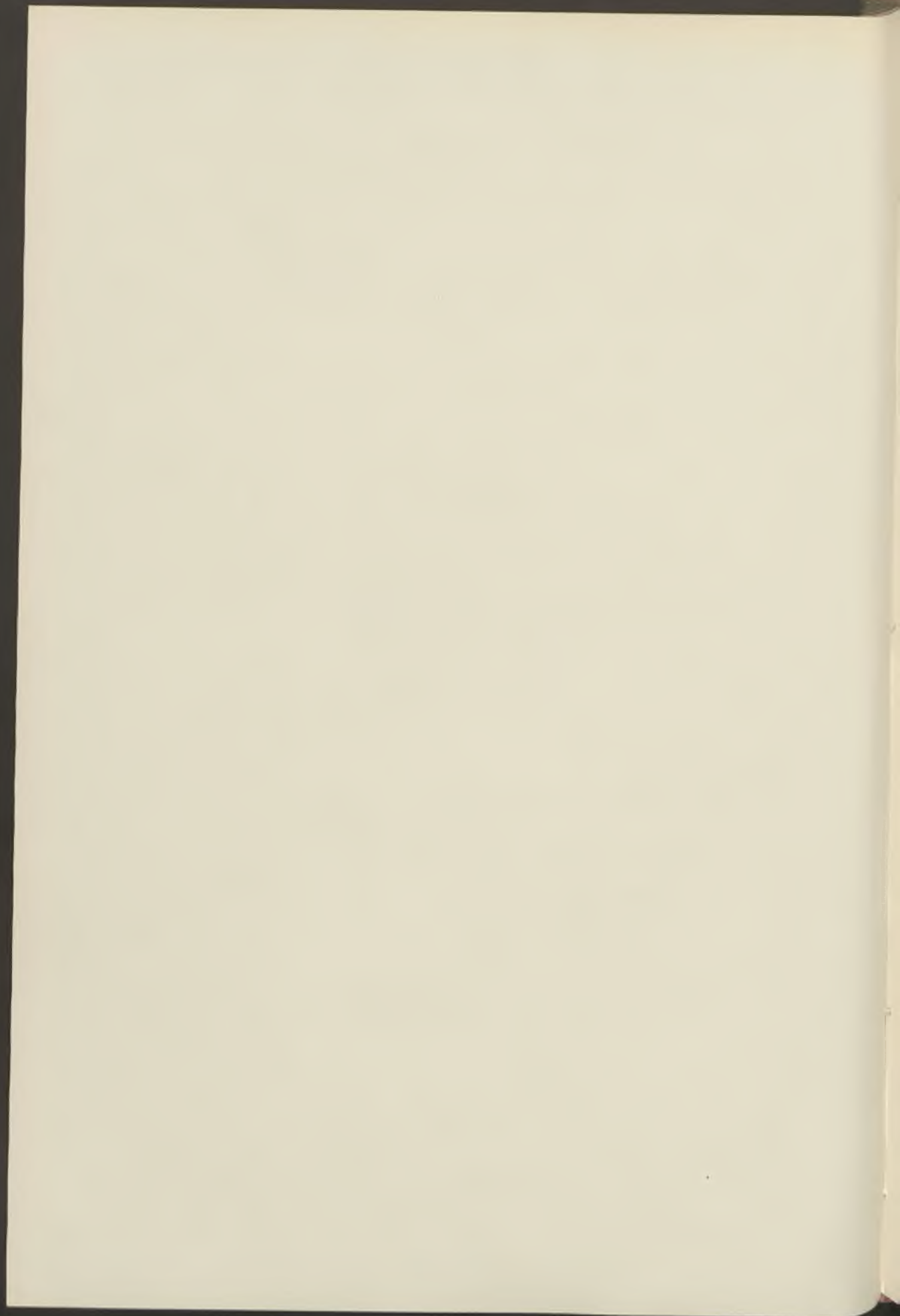
Imp. Delemar et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille.

BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Voirie :	
Nouveaux alignements. — Commission d'études. — Nominations	103-104
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Août	10
Hygiène :	
Statistique des décès pour le mois d'Août	106
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	



VOIRIE

Alignements. — Commission d'Etudes. — Nominations.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Considérant que, s'il appartient exclusivement au Conseil municipal, approuvé par l'Autorité Supérieure, de déterminer les futurs alignements de la Ville de Lille, il y a néanmoins intérêt à faire appel à la collaboration générale en recherchant, étudiant et coordonnant les projets et les idées de nos concitoyens ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Il est institué, à titre consultatif, une Commission extra-municipale, dite Commission d'Etudes des nouveaux alignements de la Ville de Lille, chargée de donner son avis sur les propositions émanant de l'initiative de nos concitoyens et d'en faire rapport à l'Administration municipale.

Article 2. — Sont nommés Membres de cette Commission :

MM. René Baudon, Adjoint au Maire ;
Charles Remy, Adjoint au Maire ;
Legrand-Herman, Adjoint au Maire ;
Duponchelle, Conseiller municipal ;
Ducastel, Conseiller municipal ;
G. Delory, Député ;
H. Ghesquière, Député ;
Crepy-Saint-Léger, Conseiller général ;
Th. Barrois, ancien Député ;
Arthur Duhem, ancien Conseiller municipal ;
M. Mourmant, ancien Conseiller municipal ;
Ed. Faucheur, Président de la Chambre de Commerce ;
Docteur Calmette, Directeur de l'Institut Pasteur ;
Emile Le Blan, ancien Président du Tribunal de Commerce ;
Em. Godron, Syndic des Avoués ;

MM. Guilbaut, Président de l'Union commerciale ;
Julien Thiriez, Vice-Président de la Société industrielle ;
J. Decroix, Avocat, ancien Bâtonnier ;
Delepoulle, de la Société « Les Amis de Lille » ;
Stahl, Membre de la Chambre de Commerce ;
Maurice Wallaert, Membre de la Chambre de Commerce ;
Eug. Laurence, de la Chambre syndicale des Entrepreneurs ;
Eug. Despretz, Géomètre ;
Liagre, Architecte, Membre de la Société des Sciences ;
J. Duthil, Publiciste ;
E. Ferré, Publiciste ;
Martin-Mamy, Publiciste ;
Vilain, de la Société régionale des Architectes ;
Mollet, de la Société des Architectes diplômés ;
Six, du Syndicat des Architectes.

Article 3. — La présidence de cette Commission sera exercée par M. René Baudon, Adjoint au Maire.

Article 4. — M. le Secrétaire général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 16 Août 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Août

CUISINES	Semaine du 31 juill.-5 août	Semaine du 7-12 août	Semaine du 14-19 août	Semaine du 21-26 août
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	2.225	2.017	1.642	1.540
Guillaume-Tell.	2.411	1.376	1.319	1.414
Manuel	5.140	3.931	2.873	2.578
Fénelon	4.691	2.470	2.336	2.390
Lottin	5.951	3.717	3.072	2.931
Bouvines	5.392	4.770	3.809	3.493
Béguinage	2.327	1.939	1.774	1.963
Baignerie	4.608	4.055	3.143	2.469
Fombelle	6.658	4.655	3.212	2.880
Avesnes (rue d')	2.535	2.712	2.387	2.068
Asile de nuit	2.322	2.259	1.260	1.040
TOTAUX.	44.260	33.901	26.827	24.766

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'AOUT 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 159.450

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
10	»	29	18	47	1	3	4	283	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	1	»	1	2
2	Typhus exanthématique.	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	1	»	»	»	1
8	Diphtérie et croup	»	»	»	»	»	»
9	Grippe	»	»	»	»	1	1
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	1	1
13	Tuberculose des poumons	»	19	16	8	3	46
14	Tuberculose des méninges	»	1	»	»	»	1
15	Autres tuberculoses	»	2	3	»	»	5
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	3	11	12	26
17	Méningite simple	»	4	»	»	»	4
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	3	2	23
19	Maladies organiques du cœur	»	1	2	9	3	49
20	Bronchite aiguë	»	»	»	»	»	»
21	Bronchite chronique.	»	3	2	6	1	12
22	Pneumonie	»	»	»	»	1	1
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	1	1	1	4	7
24	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	»	»	»
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	7	1	»	»	»	8
26	Appendicite et Typhlite.	»	1	»	»	»	1
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	2	5	7
28	Cirrhose du foie	»	»	2	»	»	2
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright.	»	»	»	4	15	19
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	»	»	»	»
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	4	»	»	»	»	4
34	Sénilité	»	»	»	1	22	23
35	Morts violentes (suicide excepté).	»	3	2	»	1	6*
36	Suicides	»	»	»	»	1	1
37	Autres maladies	3	5	6	6	12	32
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	1	»	1
	TOTAUX	14	42	38	52	137	283

* 4 morts accidentelles : 2 par éclats d'obus, 1 Saint-André, 1 Quesnoy.

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central de police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés Sergents de ville auxiliaires pour la durée de la guerre, à partir du 16 Août 1916, et au traitement annuel de 1.200 fr. (mille deux cents francs) :

MM. Tilquin, Eugène, né à Lille, le 20 Mars 1866 ;
Vanhove, Jules, né à Bailleul (Nord), le 11 Février 1866 ;
Lefebvre, Louis, né à Villers-en-Cauchies (Nord), le 28 Mars 1864 ;
Cleenewerck, Alphonse-André, né à Hazebrouck (Nord), le 30
Avril 1861.

Article 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 12 Août 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Imp. Delemar et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Septembre.	110
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Septembre	111
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	112

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Septembre

CUISINES	Semaine du 28 août- 2 sept.	Semaine du 4-9 septembre	Semaine du 11-16 septemb.	Semaine du 18-23 septemb.	Semaine du 25-30 septemb.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu . . .	1.743	1.786	1.645	1.729	1.484
Guillaume-Tell	1.659	1.762	1.744	1.654	1.505
Manuel . . .	2.772	3.000	3.003	4.353	4.650
Fénelon . . .	2.520	2.565	3.197	4.178	3.848
Lottin . . .	2.827	2.490	2.389	2.449	2.522
Bouvines . . .	3.220	3.968	4.344	4.684	4.014
Béguinage . . .	2.024	2.069	2.117	2.078	2.125
Baignerie . . .	2.656	2.908	3.062	3.126	2.826
Fombelle . . .	3.255	3.816	3.633	4.724	4.726
Avesnes (r. d')	2.223	3.028	3.142	2.643	2.795
Asile de nuit.	943	940	837	849	870
Paneckoucke .	»	»	»	»	»
Saint-Omer . .	»	»	»	»	»
Tournai (r. de)	»	»	»	»	»
Bailleul . . .	»	»	»	»	»
Renan . . .	»	»	»	»	»
Pre-Legrand .	»	»	»	»	»
TOTAUX . . .	25.842	28.332	29.113	32.437	31.365

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE SEPTEMBRE 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 159.450

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (morts-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
10	»	19	24	43	1	4	5	336	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	»	»	
2	Typhus exanthématique.	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes.	»	»	»	»	»	»
4	Variole.	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole.	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine.	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche.	1	»	»	»	»	1
8	Diphthérie et croup.	»	1	»	»	»	1
9	Grippe.	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras.	»	1	»	»	1	2
12	Autres maladies épidémiques.	»	»	»	1	5	6
13	Tuberculose des poumons.	»	7	13	14	8	42
14	Tuberculose des méninges.	»	4	1	»	»	5
15	Autres tuberculoses.	»	6	1	4	3	14
16	Cancer et autres tumeurs malignes.	»	1	»	11	15	27
17	Méningite simple.	7	»	»	»	»	7
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau.	»	»	»	2	35	37
19	Maladies organiques du cœur.	»	»	»	11	28	39
20	Bronchite aiguë.	»	»	»	»	»	»
21	Bronchite chronique.	»	»	»	3	1	4
22	Pneumonie.	»	1	»	»	2	3
23	Autres affections de l'appareil respiratoire.	2	1	1	4	6	14
24	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	»	1	1
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans).	»	4	»	»	»	13
26	Appendicite et Typhlite.	»	1	»	»	»	1
27	Hernie, obstruction intestinale.	»	»	»	»	2	2
28	Cirrhose du foie.	»	»	»	»	2	2
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright.	»	»	1	3	13	17
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	»	»	1	1
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement.	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation.	6	»	»	»	»	6
34	Sénilité.	»	»	»	2	32	34
35	Morts violentes (suicide excepté).	»	6	3	4	2	15
36	Suicides.	»	»	1	2	»	3
37	Autres maladies.	1	9	2	11	14	37
38	Maladies inconnues ou mal définies.	»	»	»	2	»	2
TOTAUX.		26	42	23	74	171	336

(Pour la suite, voir au dos).

Note relative à la répartition des morts violentes et accidentelles.

MORTS ACCIDENTELLES			MORTS VIOLENTES (éclats d'obus)		
	M	F		M	F
Lille	3	1	Lille	4	1
Hellemmes	1	»	Ronchin	1	»
			Mons-en-Barœul	1	»
			Quesnoy-sur-Deûle	»	1
			Pérenchies	»	1
			La Madeleine	1	»
	5			10	
	15				

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL

Ecole des Beaux-Arts.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier.— M. Ponthieu, Emile-Louis, né à Lille, le 25 Octobre 1859, chauffeur et garçon de salle à l'Ecole des Beaux-Arts, est relevé de ses fonctions, à compter du 20 Septembre 1916.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 13 Septembre 1916.

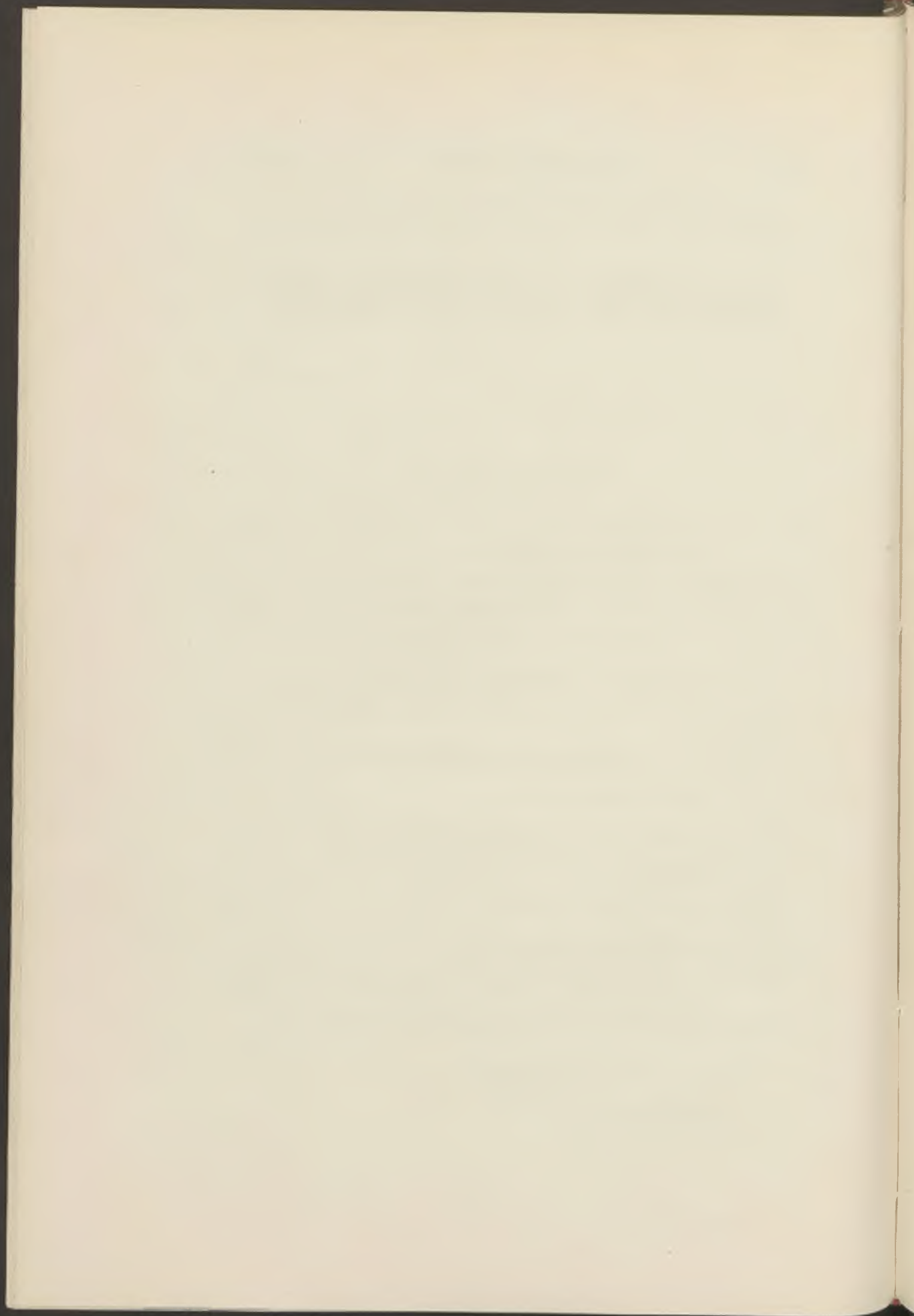
Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Enseignement des Beaux-Arts :	
Conservatoire. — Cours de Solfège. Nomination : Laigre	115
— — — — — Traitement : Dupriez	115-116
— Cours élémentaire solfège. Traitement : Dupriez.	116
Enseignement primaire :	
Ecoles Franklin et Montesquieu. — Maître ouvrier. Nomination : Debrune.	116
Ecole Montesquieu. — Maître ouvrier. Nomination : Debrune	116
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques Fonctionnement en Octobre	117
Hygiène :	
Statistique des décès du mois d'Octobre	118
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses.	119-120



ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

Conservatoire.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Laigre, pour remplacement de M. Darcq à la Classe supérieure de solfège, est porté à 700 francs, à compter du 1^{er} Octobre 1916.

Article 2. — M. le Directeur du Conservatoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 1^{er} Octobre 1916.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Dupriez, pour remplacement de M. Playoust à la Classe élémentaire de solfège, est porté à 700 francs, à compter du 1^{er} Octobre 1916.

Article 2. — M. le Directeur du Conservatoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 1^{er} Octobre 1916.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de 700 fr. qui était servi à M. Plaquet pour le Cours élémentaire de solfège, sera payé à M Dupriez, chargé de ce cours à compter du 1^{er} Octobre 1916.

Article 2. — M. le Directeur du Conservatoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 1^{er} Octobre 1916.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ecoles.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Debrune, Eugène-Emile, né à Saint-André, le 20 Août 1852, est nommé Maître-Ouvrier aux Ecoles Franklin et Montesquieu, aux appointements de 600 francs par an, dont 250 francs pour l'Ecole Franklin et 350 francs pour l'Ecole Montesquieu, à compter du 16 Octobre 1916.

Article 2. — M. le Directeur du Bureau des Ecoles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 21 Octobre 1916.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Debrune, Eugène-Emile, né à Saint-André, le 20 Août 1852, est nommé Maître-Ouvrier à l'Ecole Montesquieu, aux appointements de 600 francs par an, à compter du 16 Octobre 1916.

Article 2. — M. le Directeur du Bureau des Ecoles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 21 Octobre 1916.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Octobre

CUISINES	Semaine du 2-7 octobre	Semaine du 9-14 octobre	Semaine du 16-21 octobre	Semaine du 23-28 octobre
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	1 323	1 117	1 079	1 030
Guillaume Tell	2 035	2 068	1 970	1 777
Manuel	4 035	3 120	2 285	2 262
Fénelon	2 812	3 326	2 711	2 424
Lottin	2 542	2 806	2 558	2 374
Bouvines	4 158	3 504	3 344	3 140
Béguinage	2 284	2 122	1 974	1 770
Baignerie	2 762	2 550	2 482	2 307
Fombelle	4 802	3 831	2 905	2 562
Avesnes (rue d')	2 620	2 539	2 503	2 161
Asile de nuit	915	895	793	737
Renan	»	»	»	»
Tournai (rue de)	»	»	»	»
Postes (rue des)	»	»	»	»
Pierre-Légrand	»	»	»	»
Panekoucke	»	»	»	»
Saint-Omer	»	»	»	»
TOTAUX	30.288	27.878	24.305	22.544

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886

POPULATION : 159.450

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
9	»	27	23	50	1	2	3	302	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris)

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de	De 1	De 10	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	»	»	»	»	»
8	Diphthérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	»	»	»	1	»	1
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	»	13	21	14	2	50
14	Tuberculose des méninges	»	4	1	»	»	5
15	Autres tuberculoses	»	5	2	3	1	11
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	»	5	12	17
17	Méningite simple	1	5	»	»	»	6
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	6	22	29
19	Maladies organiques du cœur	»	1	3	6	26	36
20	Bronchite aiguë	»	»	»	»	»	»
21	Bronchite chronique	»	»	»	»	6	6
22	Pneumonie	1	»	»	»	2	3
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	1	1	2	10	14
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	1	»	3	4
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	10	4	»	»	»	14
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	1	1	2
28	Cirrhose du foie	»	»	»	»	1	1
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	2	»	4	10	16
30	Tumeurs non cancéreuses et autres Affections des organes génitaux de la femme	»	»	»	»	1	1
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	»	»	»	»	»	»
34	Sénilité	»	»	»	»	23	23
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	2	1	3	7
36	Suicides	»	»	»	»	»	»
37	Autres maladies	1	9	8	13	21	52
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	2	1	3
TOTAUX.		13	46	40	58	145	302

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Collecteur. — Remboursement de cautionnement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, articles 88 à 94 ;

Les arrêtés municipaux, en date des 28 Juin et 9 Juillet 1904, relatifs au cautionnement des Collecteurs des droits de place ;

L'avis de M. le Directeur des Services financiers déclarant que rien ne s'oppose au remboursement du cautionnement du Collecteur A. Petit, démissionnaire ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le cautionnement de 500 francs, versé par M. A. Petit, Collecteur démissionnaire, sera remboursé.

Article 2. — M. le Secrétaire général de la Mairie et M. le Directeur des Services financiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 23 Octobre 1916.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 103 ;

Sur la proposition de M. le Commissaire central ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Nul ne peut être nommé à un grade quelconque, dans la Police municipale de Lille, s'il n'a été porté au tableau d'avancement établi suivant les règles ci-après :

Article 2. — Aucun agent ne sera promu sous-brigadier s'il n'a été élève sous-brigadier et classé à la suite de concours au tableau d'avancement.

Article 3. — Les candidats élèves sous-brigadiers sont choisis au concours.

Article 4. — Peuvent être admis à concourir les agents hors classe de première et de deuxième classes. Toutefois, ne sont plus admis à concourir ceux ayant atteint leur quarantième année, l'année du concours.

Article 5. — Les candidats admis sont classés par ordre de mérite. Ils

suivent des cours d'instruction générale, théorique et pratique. Au mois de Décembre de chaque année, un concours a lieu entre les candidats, en vue de l'établissement définitif du tableau d'avancement.

Article 6 — Le tableau d'avancement n'est valable que pour un an.

Article 7. — Le nombre de candidats à maintenir définitivement au tableau d'avancement est égal à celui des vacances prévues pour l'année.

Article 8. — Il est tenu compte pour l'établissement définitif du tableau d'avancement non seulement des notes résultant du concours, mais aussi :

- A) De l'ancienneté de service ;
- B) De la manière de servir ;
- C) De la tenue ;
- D) De la conduite ;
- E) De l'aptitude au commandement ;
- F) De la fermeté de caractère.

Article 9. — Aucun sous-brigadier ne peut être nommé brigadier s'il ne figure au tableau d'avancement, à la suite d'un concours qui a lieu au mois de Décembre de chaque année.

Sont admis à prendre part au concours tous les sous-brigadiers ayant au moins deux ans de grade à l'époque du concours.

Article 10. — Aucun brigadier ne peut être nommé au grade de sous-inspecteur s'il ne figure au tableau d'avancement à la suite d'un concours qui a lieu au mois de Décembre de chaque année.

Sont admis à concourir tous les brigadiers ayant au moins un an de grade au 1^{er} Janvier de l'année pour laquelle est établi le tableau d'avancement.

Toutefois les brigadiers ayant atteint leur cinquantième année ne seront plus admis à y prendre part.

Article 11. — Aucun sous-inspecteur ne peut être nommé inspecteur s'il ne figure au tableau d'avancement qui sera établi au choix parmi les sous-inspecteurs.

Article 12. — Les causes de radiation du tableau des candidats au grade de sous-brigadier et du tableau d'avancement définitif, sont :

- A) La limite d'âge ;
- B) Les fautes graves dans le service et la mauvaise conduite.

Article 13. — Les dispositions qui précèdent et qui concernent le personnel en tenue, s'appliquent également au service de la sûreté, sauf en qui concerne la limite d'âge dont il ne peut être tenu compte pour ce service spécial.

Article 14. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 24 Octobre 1916.

Le Maire de Lille,

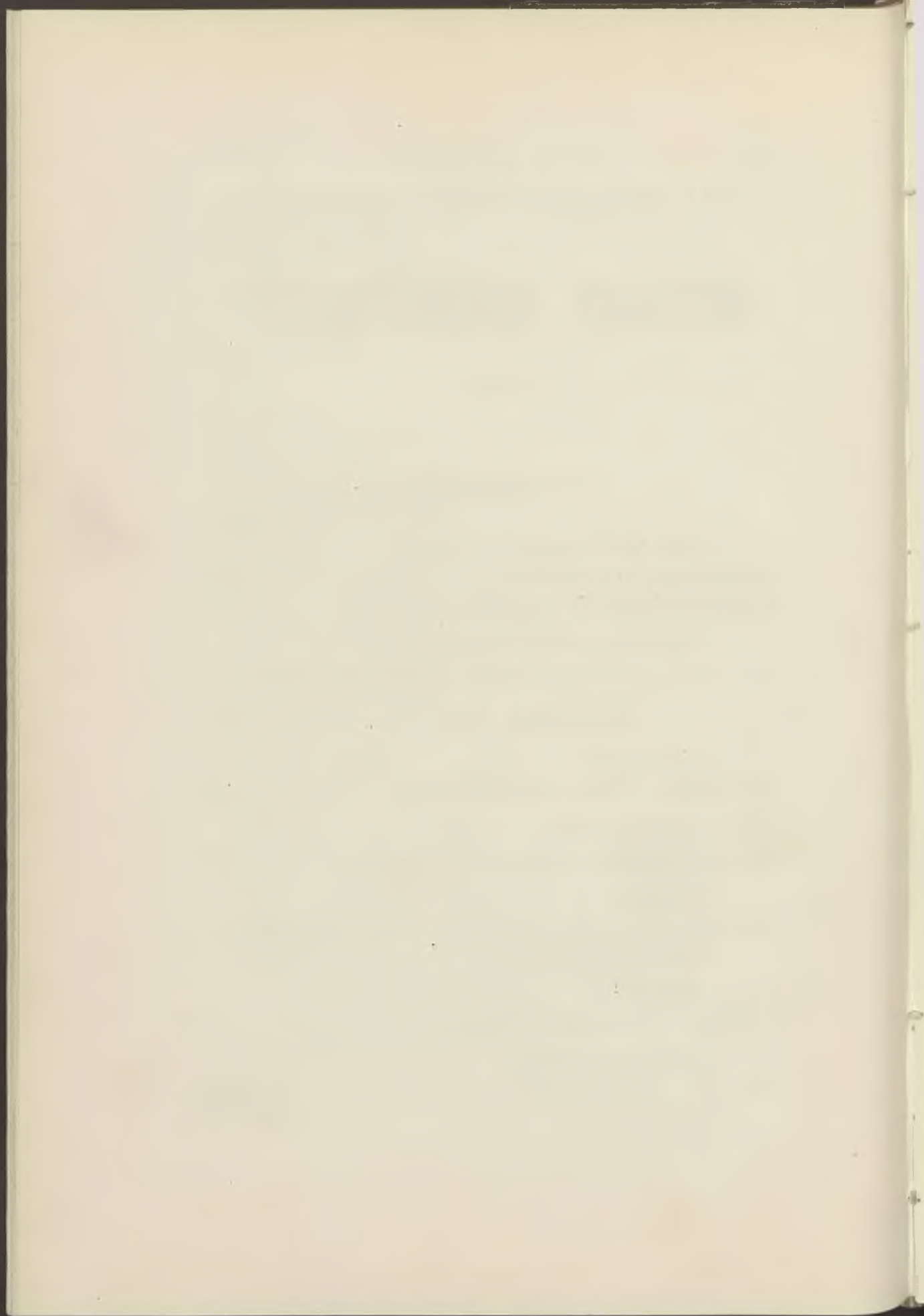
Ch. DELESALLE.

BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Police administrative :	
Vente de charbons. — Tarif maximum	123
Mercuriales. — Payement des arrentements. — Tarif	124
Enseignement des Beaux-Arts :	
Conservatoire. — Nominations. Professeurs : Vanhoorebeke, Duprez et Casier	124
— Secrétaire-adjoint : Laigre	124
Mont-de-Piété :	
Retraits gratuits. — Objets de couchage et de vêtire	125
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Novembre	126
Finances :	
Ouvriers travaillant pour l'Autorité allemande. — Paiement des salaires. Comptable spécial : Chardin	127
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Novembre	128
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	129-130



POLICE ADMINISTRATIVE.

Charbons. — Prix de vente. — Tarif

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Considérant que les modifications apportées par l'Autorité allemande au service du remorquage des bateaux de charbon ont entraîné une augmentation importante du fret.

ARRÊTONS :

Article premier. — Les charbons qui sont cédés par la Ville aux négociants en gros ne peuvent être revendus par ceux-ci aux petits marchands de détail, qu'avec une majoration maximum exceptionnelle de 1 fr. 25 par tonne, sur les prix consentis par la Ville.

Les négociants en gros doivent indiquer sur les reçus qu'ils remettent aux petits marchands l'origine et la composition des charbons et boulets, ainsi que les dates des fournitures. Les petits marchands présenteront ces mêmes reçus aux agents de la Ville, toutes les fois que la demande leur en sera faite.

Article 2. — Les prix fixés pour la vente au détail, aux consommateurs, sont les suivants, pour le combustible mis en sac et rendu en cave :

	Les 100 kil.
Grains 5/13 maigres, fines lavées et fines mi-lavées	4.50
Tout venant ordinaire (toutes natures).	4.75
Grains lavés maigres 13/18 m/m	4.75
Forte composition, grains lavés 1/2 gras et boulets.	5 »
Criblés, briquettes, braisettes maigres.	5.25
Gailleries maigres et grains pour forge	5.25
Têtes de moineaux et gailletins 1/2 gras	5.75
Anthracites 30/35 et 55/60	5.75

Ces prix sont des maxima et l'Administration municipale se réserve la faculté de les modifier selon les circonstances.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers et M. le Commissaire central sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Novembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Mercuriales. — Payement des Arrentements.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Considérant qu'il est d'usage chaque année d'établir une prisée des grains déterminée par les mercuriales des trois marchés les plus voisins du 1^{er} Octobre, jour de la Saint-Rémy ;

Attendu qu'en raison des circonstances actuelles, ces marchés n'ont pu être tenus ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le prix moyen de l'hectolitre de blé blanc est fixé, pour servir au règlement des fermages payables en nature, au prix de l'année 1914, soit 18 francs l'hectolitre.

Article 2. — M. le Directeur des Services financiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1916.

Le Maire de Lille,

C. REMY, adjoint.

Enseignement des Beaux-Arts. — Conservatoire.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Le règlement du Conservatoire national de musique, succursale de Lille, article 6 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés moniteurs, à partir de ce jour et sans appointements :

Classe d'alto

M. Vanhoorebeke, Marceau, né à Lille, le 13 Janvier 1900.

Classe de trompette et de cornet à piston

M. Duprez, Edmond, né à Lille, le 23 Mars 1884.

Classe de trombone

M. Casier, Jean, né à Lille, le 15 Septembre 1895.

Article 2. — M. Laigre, Paul, né à Lille, le 9 Mai 1894, est nommé éga-

lement, à partir de ce jour et sans appointements, Secrétaire-Adjoint du Conservatoire.

Article 3. — M. le Secrétaire général de la Mairie et M. le Directeur du Conservatoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 7 Novembre 1916.

Le Maire de Lille,

BRACKERS-D'HUGO, adjoint.

Mont-de-Piété.

Retraits gratuits : Objets de couchage et de vêture.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97, paragraphe 9 ;

Vu la délibération prise par le Conseil municipal dans sa réunion du 20 Octobre 1916, votant un crédit de 10.000 francs pour assurer le retrait gratuit des objets de couchage et de vêture engagés au Mont-de-Piété ;

ARRÊTONS :

Article premier. — La somme de 10.000 francs votée par le Conseil municipal sera employée jusqu'à concurrence, au remboursement des prêts faits par le Mont-de-Piété sur le dépôt d'objets de couchage et de vêture, avant le 20 Octobre 1916, à des citoyens domiciliés à Lille.

Article 2. — Pourront seuls profiter de ce secours extraordinaire, les emprunteurs ayant eux-mêmes engagé les objets et venant les dégager en personne.

Article 3. — Les personnes ayant profité du retrait gratuit ne seront plus admises à déposer des objets de couchage et de vêture avant le 1^{er} Mai 1917.

Article 4. — Les retraits devront être effectués avant le 30 Novembre 1916. Passé cette date, il ne sera plus fait droit aux demandes.

Article 5. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, d'accord avec M. le Directeur du Mont-de-Piété.

Hôtel de Ville, le 21 Octobre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Novembre

CUISINES	Semaine du 30 oct.-4 nov.	Semaine du 6-11 novemb.	Semaine du 13-18 novemb.	Semaine du 20-25 novemb.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu (Pte) . . .	1.089	2.195	2.252	2.661
Guillaume-Tell. . .	1.548	3.363	3.230	3.472
Manuel	1.774	3.089	3.198	3.778
Fénelon	2.394	3.355	3.749	3.527
Lottin	1.997	3.392	3.528	3.728
Bouvines.	2.352	3.920	5.404	5.663
Béguinage	1.660	2.680	2.513	2.796
Baignerie	2.126	3.100	3.460	3.734
Fombelle	2.334	3.995	4.096	4.392
Avesnes	1.824	2.713	2.742	2.808
Asile de nuit	569	960	1.125	2.183
Renan	»	»	»	»
Bailleul	»	»	»	»
Vignette.	»	»	»	»
Fulton	»	»	»	»
Pr. Legrand.	»	»	»	»
Paneckoucke	»	»	»	»
TOTAUX	19.667	32.762	35.297	38.472

Finances.

Salaires des ouvriers travaillant pour l'Autorité allemande.

Comptable spécial.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 86 ;

Considérant que, par ordre de l'Autorité allemande, les salaires des ouvriers français occupés dans les différents services allemands de Lille, doivent être payés par la Ville en remplacement du forfait mensuel de 1.150.000 francs précédemment imposé ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A partir de ce jour, M. Chardin, sous-chef de bureau de la Comptabilité générale, est nommé comptable spécial pour le paiement de ces salaires.

A cet effet, une somme de 30.000 francs sera mise à sa disposition.

Article 2. — M. Chardin rendra compte de l'emploi des fonds qui lui sont confiés dans le délai maximum de 5 jours, conformément aux règles de la comptabilité publique.

Il tiendra un livre de caisse sur lequel il fera figurer :

En recettes, l'avance qui lui a été consentie.

En dépenses, tous les paiements effectués par ordre de date.

Ce livre, ainsi que le numéraire en caisse et les justifications de dépenses à remettre à la Recette municipale, devront être présentés à M. le Directeur des Services financiers, à toute réquisition.

Article 3. — En raison des circonstances, M. Chardin est dispensé de fournir un cautionnement.

Article 4. — M. le Receveur municipal et M. le Directeur des Services financiers sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 11 Novembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 159.450

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (morts-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
12	»	20	27	47	3	1	4	305	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

d'ordre N°	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	1	»	
2	Typhus exanthématique.	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes.	»	»	»	»	»	»
4	Variole.	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole.	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine.	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche.	»	»	»	»	»	»
8	Diphthérie et croup.	»	1	»	»	»	1
9	Grippe.	»	»	»	»	1	1
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras.	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques.	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons.	»	11	25	16	3	55
14	Tuberculose des méninges.	»	4	1	»	»	5
15	Autres tuberculoses.	1	5	3	2	1	12
16	Cancer et autres tumeurs malignes.	»	»	»	12	15	27
17	Méningite simple.	»	2	»	1	»	3
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau.	»	»	»	4	22	26
19	Maladies organiques du cœur.	»	»	1	6	33	40
20	Bronchite aiguë.	»	4	»	»	1	5
21	Bronchite chronique.	»	1	1	2	6	10
22	Pneumonie.	»	1	»	»	5	6
23	Autres affections de l'appareil respiratoire.	»	3	1	2	12	18
24	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	1	»	2	3
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans).	3	1	»	»	»	4
26	Appendicite et Typhlite.	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale.	»	»	»	1	1	2
28	Cirrhose du foie.	»	»	»	»	1	1
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright.	»	»	»	2	13	15
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	»	»	»	»
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement.	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation.	2	»	»	»	»	2
34	Sénilité.	»	»	»	»	23	23
35	Morts violentes (suicide excepté).	»	2	2	2	1	7
36	Suicides.	»	»	»	1	1	2
37	Autres maladies.	1	6	5	8	10	36
38	Maladies inconnues ou mal définies.	»	»	»	»	»	»
TOTAUX		7	42	40	59	157	305

(Pour la suite, voir page 129).

Note relative à la répartition des morts accidentelles ou violentes.

NOVEMBRE 1916.

ACCIDENTELLES			VIOLENTES		
	M	F		M	F
Lille	2	1	Lille	1	1
			Pérenchies	1	2
	3			4	
	7				

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Cimetières.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Joseph Canonne, garde de jardin, né le 2 Avril 1873, à Saint-Python, domicilié 27, rue Saint-Albin, est nommé garde de cimetière, au traitement de 1.500 francs l'an, à compter du 15 Novembre.

Article 2. — L'augmentation résultant du changement de situation de M. Canonne ne lui sera payée qu'après les hostilités.

Article 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Novembre 1916.

Le Maire de Lille,
C. REMY, adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 98 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés sergents de ville auxiliaires, pour la durée de la guerre, au traitement annuel de mille deux cents francs (1.200 fr.) et à compter du 16 Novembre 1916 :

MM. Larue, Elie, né à Brantôme (Dordogne), le 30 Octobre 1877 ;
Deline, Georges, né à Lille, le 22 Juin 1862 ;
Delerue, Henri-Joseph, né à Lille, le 15 Juin 1881.

Article 2. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 11 Novembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.



Imp. Delemer et Dabar, 12 ter, rue de Lens, Lille.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Administrations diverses :	
Guerre. Prêt d'honneur. Conditions et Commission	137-138-139
Police administrative :	
Etat-Civil et Ecoles. Médecins. Nominations	135
Charbons. Revente au détail. Tarif maximum.	136
Voirie :	
Rues particulières non reconnues. Nomenclature	140-141-142
Mont-de-Piété :	
Restitutions gratuites. Prorogation de date	142
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. Fonctionnement en Décembre	143
Guerre. Prêt d'honneur. Conditions et Commission	137-138-139
Prêt du linge. Comptes moral et financier pour 1916.	144
Prêt d'Honneur aux Etudiants. Compte financier pour 1916	145
Association de Secours aux Pauvres honteux. Compte financier pour 1916	146
Finances :	
Octroi. Produits en 1916	147
Alimentation :	
Dénrées alimentaires. Répression des fraudes. Prélèvements. Agents délégués.	148
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Décembre	149-150
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	150-151-152-153-154



Etat-Civil et Ecoles. — Nominations de Médecins.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés, pour l'année 1917, Médecins de l'État Civil et des Écoles :

1 ^{re}	Circonscription.	MM. Lepoutre, 19, rue de Bourgogne.
2 ^e	»	Boutry, 79, rue de Douai.
3 ^e	»	Pollet, 6, rue des Jardins.
4 ^e	»	Delmasure, 2, rue de l'Orphéon.
5 ^e	»	Dupuis, 38, rue Boucher-de-Perthes.
6 ^e	»	Bonnet-Laborde, 37, rue Patou.
7 ^e	»	Hochstetter, 137, rue de Paris.
8 ^e	»	Favier, 37, rue Esquermoise.
9 ^e	»	Bosquier, 3, rue des Stations.
10 ^e	»	Lancelle, 38, rue Colbert.
11 ^e	»	Deherripon, 50, rue Masséna.
12 ^e	»	Vincent, 32, rue d'Antin.
13 ^e	»	Vincent, 32, rue d'Antin.
14 ^e	»	Colas, 67, boulevard de la Liberté.
15 ^e	»	Guenez, 100, rue Barthélémy-Delespaul.
16 ^e	»	Bécour, 13, rue de Bouvines.
17 ^e	»	Lovigny, 52, rue Pierre-Légrand.
18 ^e	»	Loviguy, 52, rue Pierre-Légrand.

Médecins auxiliaires :

MM. Augier, 162, rue Nationale.
Thellier, 46, rue Roland.

Article 2. — Ces médecins devront, en outre, à la demande de l'Administration municipale, visiter les employés malades et, pendant deux mois au cours de leur mandat, délivrer à la Mairie « Bureau d'Hygiène », le jeudi de chaque semaine, de 11 heures et demie à midi, les certificats d'aptitudes physiques exigées par la loi du 2 Novembre 1902.

Article 3. — A la cessation des hostilités, le présent arrêté pourra être modifié.

Hôtel de Ville, le 16 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Charbons. — Revente au détail. Tarif maximum.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;
Vu notre arrêté du 28 Novembre 1916 ;
Vu la lettre en date du 11 Décembre courant, par laquelle l'Autorité allemande fait connaître :

« Que toutes les fournitures de charbon faites aux Villes devront, à l'avenir, être payées à la Caisse de l'Administration allemande des Mines, à raison de 75 0/0 en bons communaux et de 25 0/0 en monnaie d'Etat ;

» Qu'à défaut de versement de la part de 25 0/0 en monnaie d'Etat, une prime de 15 0/0 sera exigée pour le change. »

Considérant qu'il est actuellement impossible de trouver à Lille de la monnaie d'Etat et que, par suite, le coût du change doit être ajouté au prix d'achat.

ARRÊTONS :

Article premier. — Les charbons qui sont cédés par la Ville aux négociants en gros ne peuvent être revendus par ceux-ci aux petits marchands de détail, qu'avec une majoration maximum exceptionnelle de 1 fr. 25 par tonne, sur les prix consentis par la Ville.

Les négociants en gros doivent indiquer sur les reçus qu'ils remettent aux petits marchands, l'origine et la composition des charbons et boulets, ainsi que les dates des fournitures. Les petits marchands présenteront ces mêmes reçus aux agents de la Ville toutes les fois que la demande leur en sera faite.

Article 2. — Les prix fixés pour la vente au détail, aux consommateurs, sont les suivants pour le combustible mis en sac et rendu en cave :

	Les 100 kil. fr. c.
Grains 8/13, fines lavées et mi-lavées.	4 60
Tout venant ordinaire (toutes natures)	4 65
Grains lavés maigres 13/18 m/m	4 85
Forte composition, grains lavés 1/3 gras et boulets	5 10
Criblés, briquettes, braisettes maigres	5 45
Gaillereries maigres et grains pour forge	5 45
Têtes de moineaux et gailletins 1/2 gras	5 95
Anthracites 30/55 et 55/60	5 95

Ces prix sont des maxima et l'Administration municipale se réserve la faculté de les modifier selon les circonstances.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers et M. le Commissaire central sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Prêt d'Honneur. -- Conditions et Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Vu la délibération en date du 28 Novembre 1916, par laquelle le Conseil municipal décide la création d'une Œuvre de Prêt :

ARRÊTONS :

Article premier. — Il est créé, par la Ville de Lille, une Caisse d'Assistance discrète qui prend le nom « Œuvre municipale de Prêt ».

Article 2. — Un crédit de 300.000 fr. est ouvert au budget de la Ville ; des crédits supplémentaires pourront être votés par le Conseil municipal, avec l'approbation préfectorale, sur le vu d'une délibération prise par la Commission centrale de l'Œuvre.

Article 3. — Peuvent bénéficier des prêts, les personnes honorables et solvables, momentanément gênées par suite de l'état de guerre. Toutes les œuvres charitables publiques ou privées, existant à Lille, sont autorisées à signaler au Président, ou au Secrétaire de l'Œuvre, les situations dignes d'intérêt.

Article 4. — Des avances égales aux secours de chômage, remboursables après les hostilités, peuvent être consenties, sur simple engagement écrit des bénéficiaires, à des petits propriétaires ou commerçants se trouvant dans le besoin.

Article 5. — Les autres emprunteurs sont tenus de présenter, soit des valeurs ou des titres de propriétés, soit une caution solvable et d'une parfaite honorabilité.

Article 6. — Les prêts consentis, sans intérêt, sont remboursables dans les six mois qui suivront la conclusion de la paix ; passé ce délai, un intérêt de 5 0/0 sera exigible sur la somme restant due.

L'Œuvre saisira le Maire aux fins de poursuite des débiteurs, ainsi que de leurs cautions, par toutes les voies de droit et, au besoin, demandera qu'il soit pris hypothèque sur les immeubles.

Elle provoquera également auprès du Maire, l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables.

Article 7. — Les emprunteurs ont la faculté de se libérer par anticipation. Ils peuvent aussi verser des acomptes égaux ou supérieurs à 20 0/0 de la somme empruntée.

Article 8. — Le maximum des avances mensuelles consenties est établi d'après le barème suivant :

- Une personne ne peut emprunter, chaque mois, plus de 100 fr. ;
- Une famille de deux personnes, plus de 150 fr. ;
- Une famille de trois personnes, plus de 180 fr. ;
- Une famille de quatre personnes, plus de 200 fr. ;
- Une famille de cinq personnes, plus de 220 fr. ;
- Et une famille de six personnes et au-dessus, plus de 250 fr.

Article 9. — En dehors de ces prêts mensuels, la Caisse peut être appelée à venir en aide exceptionnellement à des familles frappées de malheurs imprévus. Le prêt unique qui ne peut, dans ce cas, dépasser 300 fr., n'est consenti qu'avec les garanties exigées par les avances mensuelles.

Article 10. — L'Œuvre est dirigée par une Commission centrale composée de :

- MM. Charles Delesalle, Maire, Président ;
- Crepuy-Saint-Léger, Adjoint au Maire, délégué aux Finances ;
- Baudon, Adjoint au Maire, Vice-Président de la Caisse de Chômage ;
- Liégeois-Six, Adjoint au Maire, délégué à l'Assistance ;
- Ovigneur, Duponchelle, Baré et Sockeel, Conseillers municipaux ;
- Labbé, Secrétaire général du Comité Hispano-Américain ;
- Mas-Descamps, Administrateur délégué de la Banque lilloise de Prêts temporaires ;
- Le Docteur Lambret, Professeur à la Faculté de Médecine ;
- Ghesquière, Député, Membre de la Caisse de Chômage ;
- Bergot, Conseiller Prud'hommes, Membre de la Caisse de Chômage ;
- A laquelle sont adjoints, à titre consultatif :
 - Assoignon, Secrétaire Général de la Mairie ;
 - Delporte, Directeur des Services financiers, Secrétaire de l'Œuvre ;
 - Wellhoff, Receveur municipal, Trésorier de l'Œuvre.

Article 11. — En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, la Commission pourvoit au remplacement des membres manquants.

Article 12. — La Commission se réunit aussi souvent que l'intérêt de l'Œuvre l'exige.

Article 13. — La Commission nommera un Comité exécutif, composé de quatre membres choisis dans son sein et du Secrétaire.

L'Adjoint aux Finances remplira les fonctions de Président.

Article 14. — Le Comité exécutif aura tous pouvoirs pour autoriser ou refuser les prêts, pour en fixer la quotité et se prononcer sur l'admission ou le rejet des garanties proposées. Ses décisions seront sans appel. Elles seront prises à la majorité des voix des membres présents. En cas de partage, la voix du Président sera prépondérante.

Article 15. — Les demandes de prêts seront adressées directement à M. le Maire de Lille, Président de l'Œuvre. Un bureau spécial sera installé à la Banque de France où se tiendra, chaque jour non férié, de 10 h. à midi et de 2 à 4 h., un délégué du Comité, chargé de donner tous renseignements utiles.

Article 16. — Toutes les demandes seront consignées au fur et à mesure de leur réception, sur un registre spécial, et recevront un numéro d'ordre.

Article 17. — Le Comité exécutif examinera, chaque semaine, toutes les demandes appuyées de renseignements recueillis sur place par des enquêteurs discrets, placés sous la direction du Secrétaire.

Article 18. — La suite donnée à la demande par le Comité exécutif sera portée à la connaissance de l'intéressé qui sera invité à se présenter au jour et à l'heure fixée.

Article 19. — Ces formalités remplies, l'emprunteur, et s'il y a lieu la caution, signeront un acte d'engagement dont copie leur sera remise.

Article 20. — Une vérification des comptes par le Comité exécutif aura lieu chaque mois. Les acquits des intéressés seront remis au Receveur municipal, chargé de la garde de ces pièces, qu'il conservera dans des enveloppes cachetées, sur lesquelles sera seul inscrit le numéro du dossier de l'emprunteur.

Article 21. — Le Comité exécutif rendra compte de ses opérations, tous les trimestres, à la Commission.

Article 22. — Après la nomination du Comité exécutif, un arrêté sera pris pour instituer une régie de dépenses et nommera le Régisseur.

Hôtel de Ville, le 11 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Vu et approuvé :

Lille, le 30 Décembre 1916.

Le Sous-Préfet d'Avesnes,
faisant fonctions de Préfet du Nord,

Signé : ANJUBAULT.

Pour copie conforme :

Le Maire de Lille,

DUBURCQ, Adjoint.

Voirie. — Nomenclature des rues particulières non reconnues.

Aboukir, rue d'	Calvaire (partie), rue du
Adolphe, rue	Champon, avenue
Alard-Degauquier, rue	Château, rue du
Albert, impasse	Chemin de fer, rue du
Albert-Samain (partie), rue	Christophe-Colomb, rue
Alcazar (partie), rue de l'	Cité, rue de la
Alma, rue de l'	Couston, rue
Alma, petite rue de l'	Commandant-Rivière, rue du
Amiral-Courbet, rue de l'	Chevalier-de-l'Espinar, rue du
André Chenier, rue	Cronstadt, rue de
Archers (côté impair), rue des	Cervantes, rue
Argillière, rue de l'	Daguerre, rue
Ateliers, rue des	Decarnin, rue
Ath, rue d'	Demooy, (vers rue Léon-Gambetta)
Augustin-Drapier, rue	impasse
Bailleul, rue de	Demooy, (vers rue de Flandre), im
Barin, rue	passe
Beaucourt-Decourchelle, rue	Dé gland, rue
Bergerie, allée de la	Ducourouble, rue
Barré, rue	Dewas, carrière
Baudon, rue	Desaugiers, rue
Bois d'Annappes, rue	Dorchis, impasse
Boutry (entre la rue de l'École- St-Louis et la rue Broca), rue	Dorémieux, rue
Brasseur, rue	Dondaines (partie), rue des
Briqueterie Saint-Maurice, rue	Druelle, rue
Broca (partie), rue	Dupleix, rue
Calvin, rue de	Delecroix, cour
Castel, rue	Emile-Rouzé, rue
Chaplin, rue	Eglise St-Louis (partie), rue de l'
Colbert, impasse	Edmond-Baillieux, rue
Commerce (partie), rue du	Espérance, rue de l'
Championnet, rue	Etienne-Marcel, rue
Concorde, rue de la	Est (partie entre rue de Bavai et
Carpeaux, rue	faub. de Valenciennes), rue de l'
Chevreul, rue	Entente Cordiale, rue de l'
	Fabre-d'Eglantine, rue

Fombelle, rue
Fremy, rue
Flers, sentier de
François-Rude, rue
Funquée, carrière de la
François-Millet, rue
Gendarmerie, rue de la
Gaieté, rue de la
Gassendi, rue
Gustave-Nadaud, rue
Glacière, rue de la
Germain-Pelon, rue
Hannetons, rue des
Helman, rue
Hondschoote, rue d'
Hautes-Voies, impasse des
Hippolyte-Laurand, rue
Jambon, rue du
Jules-de-Vicq, rue
Jardins-Caulier, rue des
Jardins-Porchez, rue des
Jean-Levasseur, rue
Képler, rue
Lallemand, rue
Lafayette, rue
Lutun, rue
Lafontaine, rue
Leuty, rue
Lesage-Senault, rue
Lherminez, rue
Longueil, rue de
Louis-Spriet, rue
Lesay, impasse
Lieutenant-Princeteau, rue du
Luther, rue
Mélantois, rue
Malakoff, rue
Magenta, rue
Mazagran, rue
Monceaux, parc
Montgolfier, rue
Moscou, rue de
Maréchal-Mortier, rue du
Madagascar, rue de
Mal-Assis, rue du
Marceau, rue
Mélantois, rue
Mirabeau, rue
Notre-Dame-de-la-Treille, passage
Notre-Dame-de-Pellevoisin, parvis
Oran, rue d'
Orphelinat, rue de l'
Panckoucke, impasse
Pierre-Martel, rue
Pierre-Baumann, rue
Pauvres-Claires (partie), rue des
Pascal, rue
Paul-Bert, rue
Pline, rue
Pavillons, rue des
Porret, rue
Prévoyance, rue de la
Prouvost, rue
Raglan, rue
Ruhens, rue
Réaumur, rue
Rouget-de-l'Isle, rue
Repos (partie), rue du
Rembrandt, rue
Russie, rue de
Salomé, rue
Saint-Marc, rue
Saint-Eloi, rue
Saint-Albin, rue
Saint-Amé, rue
Saint-Druon, rue
Saint-Firmin, rue
Saint-Luc, rue
Sainte-Aldegonde, rue
Sainte-Agnès, impasse
Salomon, avenue
Traversière, rue
Usine, boulevard de l'
Van den Heede, rue
Vanoschodt, rue
Vaisseau-Le Vengeur, rue du

Vantroyen, rue
Viala, rue
Victor-Tilmant, rue
Vachers, chemin des

Victor-Derode, rue
Vaucanson, rue
Vent, rue au

Mont-de-Piété. — Restitutions gratuites. Prorogation de date.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97, paragraphe 9 ;

Vu la délibération prise par le Conseil municipal dans sa réunion du 20 Octobre 1916, décidant que le retrait gratuit des objets de couchage et de vêture engagés au Mont-de-Piété ;

Vu notre arrêté en date du 21 Octobre 1916 ;

Considérant qu'avant la date du 30 Novembre, fixée comme dernier délai pour le retrait des gages, un certain nombre d'emprunteurs avaient été éloignés de Lille par l'Autorité allemande ;

Qu'il est juste que, ramenés dans leurs foyers, ils puissent maintenant profiter de la gratuité du retrait ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le Mont-de-Piété restituera gratuitement jusqu'au 15 Janvier 1916 les objets de couchage et de vêture déposés avant le 20 Octobre 1916 par les personnes domiciliées à Lille.

Article 2. — Les articles 2 3 et 4 de notre arrêté du 21 Octobre restent applicables à cette mesure.

Article 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, d'accord avec M. le Directeur du Mont-de-Piété.

Hôtel de Ville, le 28 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Décembre

CUISINES	Semaine du 2 Décembre	Semaine du 4-9 décembre	Semaine du 11-16 décemb.	Semaine du 18-23 décemb.	Semaine du 26-30 décemb.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu . . .	2.959	2.836	3.276	3.740	2.635
Guillaume-Tell	3.664	3.635	3.775	3.710	3.308
Manuel . . .	3.846	4.421	4.976	4.440	4.044
Fénelon . . .	3.746	3.691	3.924	3.689	2.815
Lottin . . .	3.686	4.282	4.808	4.821	3.761
Bouvines . . .	5.962	5.821	6.073	6.412	5.568
Béguinage . . .	2.690	2.790	2.672	2.775	2.501
Baignerie . . .	4.109	4.337	4.596	4.524	3.600
Fombelle . . .	4.717	4.599	4.234	4.137	3.864
Avesnes (r. d')	2.856	2.618	2.900	2.760	2.416
Asile de nuit.	2.295	2.690	3.048	3.263	2.710
Paneckoucke . .	»	»	»	»	»
Saint-Omer . . .	»	»	»	»	»
Tournai (r. de)	»	»	»	»	»
Bailleul . . .	»	»	»	»	»
Renan . . .	»	»	»	»	»
Pre-Legrand . .	»	»	»	»	»
TOTAUX . . .	40.530	41.720	44.282	44.271	37.222

« Œuvre du Prêt du linge aux malades indigents »

du 1^{er} Décembre 1915 au 1^{er} Décembre 1916

COMPTE MORAL

Le « Prêt du linge » a secouru, en cette pénible année 1916, plus de 1.000 familles ; quelques-unes, il est vrai, assez passagèrement, mais beaucoup d'autres sont secourues depuis nombre d'années. L'Œuvre, cette année encore, équilibre son budget, parce qu'elle n'a fait aucun achat, mais le linge s'use et les armoires se vident. Il est vrai que les demandes de secours ont été moins nombreuses, mais la cherté du savon a fait monter le prix du blanchissage, et si nous avons blanchi 757 pièces de moins qu'en 1915, nous avons, par contre, payé 303 fr. 65 de plus pour le blanchissage. Cependant nous nous croyons indispensables aux malades et l'Œuvre continuera ses efforts pour trouver des ressources.

Compte Financier du 1^{er} Décembre 1915 au 1^{er} Décembre 1916

RECETTES		DÉPENSES	
Excédent 1915.	410 50	Soins aux malades	672 70
Recettes 1916.	2.814 50	Blanchissage	2.179 30
		Entretien du linge	187 80
Total	3.225 »	Divers	15 »
Dépenses.	3.054 80		
Reste chez la Présidente	170 20	Total	3 054 80
		Excédent des recettes	170 20
		Total	3.225 »

L'Œuvre a blanchi :

6.650 draps.
 2.933 taies.
 640 caracos.
 3.641 chemises.
 5 objets divers.

 13.864 pièces.

L'Œuvre possède :

906 paires de draps.
 472 taies d'oreiller.
 671 chemises.
 100 caracos.
 71 objets divers.
 2 fauteuils.

Lille, le 30 Décembre 1916.

CAISSE DE PRÊT D'HONNEUR AUX ÉTUDIANTS

COMPTE DE 1916

<i>RECETTES</i>		<i>DÉPENSES</i>	
Reliquat disponible de 1915.	5.531 85	PRÊTS :	
REMBOURSEMENTS :		3 de 55 francs	165 »
1 de 100	} 120 »	5 de 50 francs	850 »
1 de 20		1 de 42 fr. 50.	42 50
DONS :		2 de 30 francs	60 »
8 Octobre 1916. — Dons de		Total des prêts	517 50
M. Rozemberg, étudiant.	10 »	Autres dépenses.	» »
INTÉRÊTS DE 1916 :		Total des dépenses	517 50
Au Crédit Lyonnais	16 55		
(Dépôt antérieur à la guerre)			
Total des recettes.	5.678 40		
Dépenses de 1916.	517 50		
Différence à reporter au			
compte de 1917	5.160 90		

Lille, 31 Janvier 1917.

Le Recteur de l'Académie,
Président du Conseil de l'Université,
G. LYON.

ASSOCIATION POUR SECOURIR LES PAUVRES HONTEUX

Siège Social : 1, Rue de la Vignette, à LILLE

COMPTES RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 1916

Recettes :		Dépenses :	
En caisse au 1er Janvier 1916	8.247 10	Secours	134 »
Don du Conseil général	300 »	Prêts	120 »
» de la Ville de Lille	100 «	Denrées alimentaires, etc.	1.603 »
» de M. Mitrani.	1.000 »	Bons de charbon	200 »
» de M. P. A.	15 »	Bons de fourneaux économiques	30 »
» de M. Aron	5 »	Frais divers et de transport	9 »
Cotisations de 1 membre à 50 francs	50 »	Total	<u>2.096 »</u>
» de 3 » à 20 »	60 »		
» de 9 » à 10 »	90 »		
« de 12 » à 5 »	60 »		
Remboursement	100 »		
Total	<u>10.027 10</u>		
Report des Dépenses	2.096 »		
Reste en caisse au 31 Décembre 1916.	<u>7.931 10</u>		

Situation des Prêts:

Prêts antérieurs à l'Exercice non recouverts	1.746 55		
Prêts de l'Exercice 1916	(20 »)	1.866 55	
Recouverts pendant l'Exercice 1916		100 »	
Reste à recouvrer au 21 Décembre 1916.		<u>1.766 55</u>	

Décomposition de l'Actif :

En titres à la Banque de France.	2.621 50	
A la Caisse Nationale d'Epargne.	3.224 55	
En numéraire.	2.085 05	
Total égal	<u>7.931 10</u>	

Vu et vérifié :
L'Administrateur Délégué,
E. DEPOND.

Certifié exact :
L'Administrateur Trésorier,
L. DEMAILLY.

Octroi de Lille.

STATISTIQUE DES PRODUITS DE L'OCTROI EN 1916

DÉSIGNATION DES OBJETS IMPOSÉS		PRODUITS
Boissons et Liquides	Vins, Cidres, etc.	29 684 31
	Alcools	207.964 83
	Bières	253.401 30
	Vinaigres et Acides	8.778 18
Comestibles	Viandes de boucherie et Charcuterie.	145.693 40
	Volailles.	1.780 »
	Gibier, Pâtés, etc.	956 63
	Poissons	40.021 39
	Huitres	1.771 20
	Conserves diverses	15.286 08
Fourrages		43.789 93
Combustibles	Charbons de bois et Bois	786 30
	Houilles et Cokes	240.469 29
	Cires et Bougies	17.354 29
Matériaux		37.342 42
Objets divers		65.470 84
Recettes accessoires		4.002 66
Comptes particuliers (saisies)		49.152 76
	Total.	1.163.405 88

Denrées alimentaires.

Répression des fraudes. Prélèvements. Agents délégués.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,
Vu la loi du 1^{er} Août 1905 sur la répression des fraudes en matière de
denrées alimentaires ;
Vu l'article 2 du décret du 31 Juillet 1906 portant règlement d'Adminis-
tration publique pour l'application de la dite loi ;
Vu la circulaire ministérielle du 26 Février 1907 ;
Considérant qu'il importe d'assurer d'une façon particulière la surveillance
des aliments nuisibles à la santé publique ;

ARRÊTE :

Article premier. — Les agents de l'Octroi de Lille dont les noms suivent
sont agréés et commissionnés pour effectuer, à titre provisoire, des prélè-
vements de denrées alimentaires, savoir :

MM. Brienne, Paul, receveur ;
Pringuet, Charles, receveur ;
Bonsart, Aimé, id.
Courbot, Eloi, id.
Bourrez, Léon, id.

Article 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Maire de
Lille, à M. le Directeur de l'Octroi de la Ville de Lille, ainsi qu'à chacun des
intéressés pour leur tenir lieu de commission.

Lille, le 14 Décembre 1916.

Pour copie conforme :
Le Conseiller de Préfecture délégué,
Signé : RÉGNIER.

Le Sous-Préfet d'Avesnes,
Faisant fonctions de Préfet du Nord,
Signé : ANJUBAULT.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 1916

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 159,450

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACES hors de la commune	PLACES dans la commune	
20	»	15	34	49	3	2	7	413	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris)

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de	De 1 à	De 20 à	De 40 à	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1 an	19 ans	39 ans	59 ans		
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	1	»	»	»	1
8	Diphthérie et croup	»	2	»	»	»	2
9	Grippe	»	»	»	1	8	9
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	»	21	24	16	5	66
14	Tuberculose des méninges	»	1	»	»	»	1
15	Autres tuberculoses	»	6	4	1	1	12
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	3	8	14	25
17	Méningite simple	1	7	1	»	»	9
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	3	29	32
19	Maladies organiques du cœur	»	»	2	9	43	54
20	Bronchite aiguë	»	4	»	»	»	4
21	Bronchite chronique	»	»	1	4	13	18
22	Pneumonie	»	»	1	4	10	15
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	5	1	5	19	30
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	1	1	»	2
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	1	2	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	1	»	1
28	Cirrhose du foie	»	»	»	»	»	»
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	1	»	4	15	20
30	Tumeurs non cancéreuses et autres Affections des organes génitaux de la femme	»	»	»	»	»	»
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	3	»	»	»	»	3
34	Sénilité	»	»	»	1	41	42
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	»	4	2	2	8
36	Suicides	»	»	2	1	1	4
37	Autres maladies	1	6	5	16	20	48
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	1	»	2	1	4
	TOTAUX	5	57	49	79	222	413

Note relative à la répartition des morts accidentelles ou violentes.

DÉCEMBRE 1916.

ACCIDENTELLES		VIOLENTES			
	M	F	M	F	
Lille	»	2	Quesnoy-sur-Deûle . . .	1	1
Lomme	1	»	Warneton (B)	»	1
Douai	»	1			
Emmerin	1	»			
	<hr/>		<hr/>		
	5		3		
	<hr/>				
	8				

Personnel. — Promotions 1916. Paiement des augmentations.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1834, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier.— Est rapporté l'article 2 de notre arrêté du 30 Avril 1916 fixant après les hostilités le paiement des augmentations accordées aux employés qui y sont dénommés.

Article 2. — M. le Directeur des Services financiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Décembre 1916

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Travaux. — Dessinateurs.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 20 Novembre 1916 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés dessinateurs, à titre auxiliaire et temporaire :

M. De Vlischer, Louis, né le 16 Novembre 1866, à Mons-en-Barœul, au traitement mensuel de 150 fr., à dater du 21 Novembre ;

M. Gilles, Fernand, né le 30 Avril 1896, à Lille, au traitement mensuel de 75 fr., à dater du 21 Novembre ;

M. Louis, Paul-Ernest, né le 9 Juin 1865, à Calais, au traitement mensuel de 150 fr., à dater du 1^{er} Décembre ;

M. Copin, Edmond, né le 9 Avril 1875, à Escaudin, au traitement mensuel de 150 fr., à dater du 1^{er} Décembre ;

M. Dussaux, Harris, né le 23 Octobre 1898, à Lille, au traitement mensuel de 60 fr., à partir du 7 Décembre.

Article 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 7 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Travaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. l'Adjoint aux Travaux ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Edouard Lapland, né le 25 Octobre 1898, à Paris, est nommé dessinateur auxiliaire et temporaire, à compter du 11 décembre 1916, au traitement mensuel de 60 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,
C. REMY, Adjoint.

Travaux. — Distribution d'eau. Révocation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Considérant que le chauffeur Vandecrux, après avoir été l'objet de peines disciplinaires pour son attitude outrageante vis-à-vis du Chef mécanicien Bavye, s'est de nouveau rendu coupable des mêmes faits ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Vandecrux est révoqué de ses fonctions de chauffeur. Il devra quitter l'usine d'Emmerin aussitôt que le présent arrêté lui aura été notifié.

Article 2.— M. Vandecrux touchera le montant de son traitement jusqu'au 31 Janvier 1917.

Article 3. — M. Bregi, Ingénieur-Directeur des Eaux, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 16 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Bibliothèque.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Quesnoit, Alfred, est nommé employé auxiliaire pour la durée de la guerre.

Article 2. — Il sera attaché au service de rédaction des fiches nécessaires à la refonte du Catalogue des livres sauvés de la Bibliothèque municipale.

Article 3. — Les appointements de M. Quesnoit sont fixés à 400 fr. par mois, à compter du 15 Décembre 1916.

Article 4. — M. le Secrétaire Général et M. l'Archiviste Bibliothécaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 22 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

BAUDON, Adjoint.

École des Beaux-Arts. — Surveillant provisoire.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Liétar, Auguste, né à Lille, le 10 Décembre 1859, est nommé, à titre provisoire, surveillant à l'École des Beaux-Arts, au traitement annuel de 1.200 fr., à compter du 11 Décembre 1916.

Article 2. — M. le Secrétaire Général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Charbons. — Ravitaillement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Directeur des Services financiers ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Corsin, Alfred-Henri, né à Lille, le 30 Juin 1863, est nommé Contrôleur municipal du Service du ravitaillement de la population en charbons jusqu'à la fin des hostilités.

Article 2. — M. Corsin est chargé de la surveillance de la vente du charbon dans les locaux municipaux, dans les magasins des commerçants et sur la voie publique.

Article 3. — Le traitement de M. Corsin est fixé à 150 fr. par mois, à compter du 1^{er} Janvier 1917.

Article 4. — M. le Secrétaire Général de la Mairie et M. le Directeur des Services financiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central de police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés sergents de ville auxiliaires pour la durée de la guerre, au traitement de mille deux cents francs (1.200 fr.), à compter du 1^{er} Janvier 1917 :

MM. Leflon, Alfred, né à Lille, le 24 Juin 1866 ;
Herboux, Théodore, né à Lille, le 24 Mai 1864 ;
Coisne, Charles, né à Lille, le 17 Septembre 1868 ;
Matère, Jean-Baptiste-Adolphe, né à Orchies, le 15 Octobre 1865 ;
Petit, Jean-Baptiste, né à Sailly-les-Lannoy (Nord), le 16 Juin 1860 ;
Sénélar, Edouard-Victor, né à Lille, le 1^{er} Février 1865 ;
Deusremaux, Hubert, né à Lille, le 5 Janvier 1864 ;
Duponchelle, Paul-Edouard, né à Lille, le 4 Mai 1864.

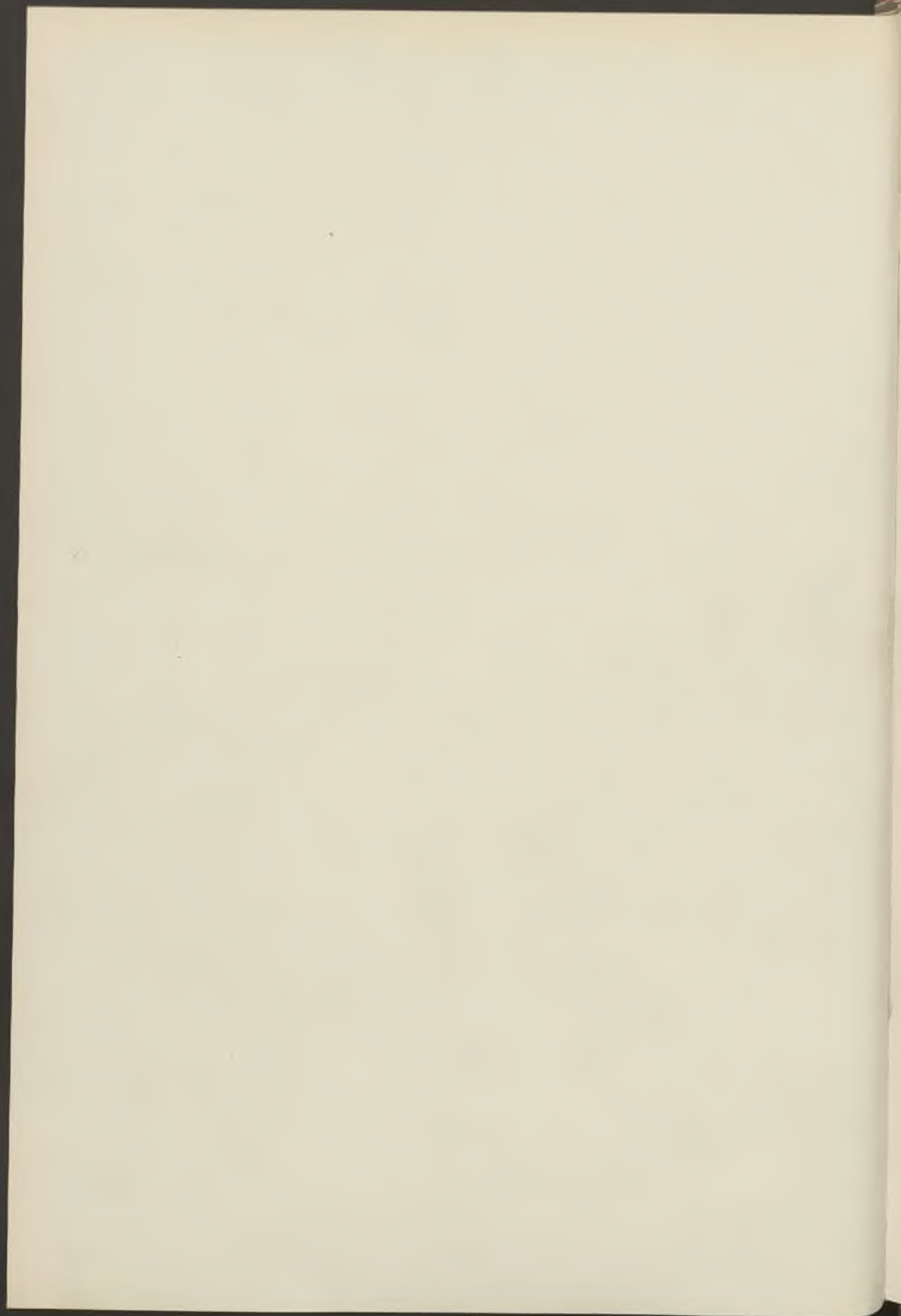
Article 2. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 23 Décembre 1916.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Imp. Delemer et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Pages

Services Municipaux :

Personnel 157 à 198

Services municipaux. — État du personnel en 1916.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
SECRETARIAT GÉNÉRAL					
MM.					
Assoignon.	Secrétaire général	Hors classe	1 ^{er} juillet 1908	1914	12.000
Mouraux (1).	Secrétaire général adjoint	Hors classe	1 ^{er} mars 1898	1916	(4) 6.500
Simonnet	Chef du Bureau des Adjudications.	4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1888	1916	3.500
Chassaing.	Agent du Contentieux	Hors classe	1 ^{er} février 1899	1916	3.400
Cussac (2).	Secrétaire-Rédacteur	3 ^e classe	3 mars 1907	1916	2.800
Dreyfus-Landouzy(3)	Secrétaire-Rédacteur	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1916	(3) 3.000
Mlle Bodreau	Secrét.-Rédactrice	5 ^e classe	5 mars 1912	1916	2.100
Mme Casin	Secrét.-Rédactrice	5 ^e classe	11 mars 1912	1916	1.900
Férandelle (4)	Commis principal	Cl. exceptionnelle	22 novembre 1896	1914	2.700
Alhant, O.	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1886	1916	2.400
Payement.	Commis principal	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1907	1916	2.300
Peirsegaele	Commis principal	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1908	1916	2.300
Carlier.	Commis principal	4 ^e classe	17 septembre 1908	1916	2.200
Libert.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} octobre 1910	1916	1.900
Desrumeaux.	Huissier	1 ^{re} classe	1 ^{er} décembre 1891	1905	2.000
Covin.	Garçon de bureau	Cl. exceptionnelle	23 juillet 1894	1911	1.950
Jean (2).	Garçon de bureau	2 ^e classe	1 ^{er} août 1896	1905	1.700
Ronse (2).	Concierge	3 ^e classe	1 ^{er} avril 1900	1913	1.450
Leleu (2).	Veilleur de nuit	2 ^e classe	1 ^{er} juillet 1910	1912	1.300
CONTRIBUTIONS					
MM.					
Delonque	Chef de bureau	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1896	1916	4.000
Delelis	Sous chef	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1895	1916	2.700
Lefebvre	Commis principal	5 ^e classe	3 mai 1908	1916	2.100
Picot	Employé	2 ^e classe	15 octobre 1911	1916	1.900
Devos.	Employé	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913	1916	1.700
<p>(1) Dont 250 fr. comme Secrétaire des Commissions du Contentieux et des débus.</p> <p>(2) N'est pas encore titularisé.</p> <p>(3) Dont 300 francs pour service des dimanches et fêtes.</p> <p>(4) Dont 100 francs pour service du Conseil municipal.</p>					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation.	
ÉLECTIONS					
MM.					
Tallon	Chef de bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1885	1916	4.000
Billiaert.	Sous-Chef de bureau	5 ^e classe	1 ^{er} juillet 1905	1914	2.700
Delonque, Eugène.	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1905	1916	2.200
Gélas	Employé cl. ex.	5 ^e classe	21 novembre 1897	1914	2.100
AFFAIRES MILITAIRES					
MM.					
Anchin	Chef de bureau	4 ^e classe	1 ^{er} mars 1898	1916	3.500
Doyennette	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} avril 1898	1916	2.200
Delos (*).	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1916	1.900
Loré	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1912	1916	1.800
ÉTAT CIVIL ET SERVICE DES FÊTES					
MM.					
Desrousseaux (1). . .	Chef de bureau	1 ^{re} classe	2 mars 1893	1916	5.700
Loré (2).	Sous-Chef de Bureau	Cl. exc.	1 ^{er} janvier 1895	1916	3.750
Brasseur	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1891	1916	2.200
Gallet.	Commis principal	4 ^e classe	29 mars 1898	1916	2.200
Debrock.	Commis principal	4 ^e classe	6 septembre 1901	1916	2.200
Becquart	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} septembre 1904	1916	2.200
Batard	Employé	Cl. exc.	19 janvier 1901	1916	2.100
Deroulez	Employé	Cl. exc.	17 octobre 1904	1916	2.100
Masurel.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1872	1916	1.900
Boucher.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1905	1916	1.900
Méplond, Gaston . .	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1905	1916	1.900
Dewattine.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} février 1906	1916	1.900
Lherbier.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1907	1916	1.900
Brodelle.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} mars 1909	1916	1.900
Coppens.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1910	1916	1.900
Lerouge.	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1912	1916	1.800
Panichelli (*) . . .	Expéditionnaire	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1902	1916	1.800
Lebahy (*)	Expédit ^{re} auxiliaire		8 juillet 1912	1916	1.800

(1) Dont 700 pour le service des fêtes.
(2) Dont 250 pour les mariages indigents.
(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation.	
Assistance publique et Prévoyance sociale					
MM.					
Broyant	Chef de bureau	3 ^e classe	9 juin 1893	1916	4.000
Sagon	S/chef de bureau	4 ^e classe	3 février 1892	1916	(1) 2850
Brisy	Employé	2 ^e classe	19 décembre 1904	1916	1.900
Destringuet	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} octobre 1909	1916	1.900
Doutrelong, Lucien	Employé	4 ^e classe	1 ^{er} septembre 1912	1914	1.700
Labbe (*)	Enquêteur	Hors classe	id.	1912	2.000
Desprez	Commis principal	4 ^e classe	15 juin 1898	1916	2.200
Nevelle	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} mai 1912	1916	1.800
Deleau	Employé	3 ^e classe	id.	1916	1.800
ARCHIVES					
MM.					
Baudouin	Chef de bureau	1 ^e classe	11 juillet 1886	1916	4.000
Vérez	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} février 1898	1916	2.400
Desmons	Employé	1 ^e classe	1 ^{er} janvier 1901	1916	2.000
DACTYLOGRAPHIE, STÉNOGRAPHIE, ETC.					
<i>1^o Dactylographes.</i>					
MM.					
Bottequin	Chef de bureau	2 ^e classe	1 ^{er} juillet 1892	1916	(2) 4100
Duhayon	Sous-chef de bureau	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1899	1916	2.700
Seynave (*)	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1901	1916	2.400
Soyez	Commis principal	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1916	2.100
Tallon, Pierre (*)	Expéditionnaire		1 ^{er} février 1911	1914	1.600
Couvreux	Commis principal	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1889	1916	2.300
<i>2^o Sténographes du Conseil municipal.</i>					
MM.					
Broyant	Sténographe chef	1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1901	1912	2 000
Duhayon	Sténographe adjoint	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1909	1916	1.000
Sagon	Sténographe adjoint	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1910	400
(1) Dont 250 pour la Caisse de Chômage.					
(2) Dont 100 francs pour service du Conseil municipal.					
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation.	
RECETTE MUNICIPALE					
MM.					
Wellhoff	Receveur municipal		6 avril 1899	1915	33.594
Lecoche	Sous-Directeur	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1904	1916	4.000
Martin	Caissier	Non classé	1 ^{er} avril 1911	1916	2.700
Denneulin	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1910	1913	2.200
Bomart	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1911	1913	1.800
Decottignies	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1906	1916	1.900
Dhoossche	Employé	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913	1913	1.700
Castebeke(*)	Employé	Auxiliaire	15 février 1909	1912	1.200
Hermez(*)	Employé	Auxiliaire	1 ^{er} novembre 1911	1912	1.800
M ^{lle} Picolo	Employée	Auxiliaire	1 ^{er} Décembre 1914	1914	1.800
TRAVAUX MUNICIPAUX					
MM.					
Lemoine	Ing.-chef des Ponts et Chaussées Directeur		16 octobre 1908		20.000
Cochez (*)	Conduct. des Ponts et Chauss. Directeur-adjoint		1 ^{er} juillet 1910	1913	6.200
<i>Bureaux</i>					
MM.					
Pergant	Secrétaire-archiviste	Hors classe	1 ^{er} janvier 1897	1916	5.500
Lepoutre	Mètreur-vérificateur	2 ^e classe	28 mai 1906	1916	4.250
Goudin	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1897	1914	2.400
Andriès	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1911	1916	2.200
Parsy	Employé	cl. ex.	1 ^{er} janvier 1902	1914	2.100
Dupied	Employé	cl. ex.	23 janvier 1899	1914	2.100
Bart	Employé	cl. ex.	1 ^{er} octobre 1895	1916	2.100
Leconte	Aide-mètreur	4 ^e classe	1 ^{er} février 1907	1916	2.400
Mathez (*)	Commis principal	3 ^e classe	6 octobre 1899	1916	2.300
Lesage	Géomètre	2 ^e classe	1 ^{er} mai 1897	1916	4.500
Sterckmann(*)	Dessinateur	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1890	1914	2.400
Rabat	Dessinateur	5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1901	1914	2.200
Lecat	Dessinateur	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1910	1916	2.200
Doutrelong	Dessinateur	6 ^e classe	20 mai 1907	1916	2.000
Thoorès (*)	Dessinateur	6 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913	1916	2.000

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière affectation.	
<i>Service actif</i>					
MM.					
Duyck	Inspecteur	3 ^e classe	12 septembre 1898	1916	4.000
Duhen.	Inspecteur	3 ^e classe	1 ^{er} août 1887	1916	4.000
Aubrun.	Inspecteur	2 ^e classe	1 ^{er} mars 1901	1916	4.500
Deswaf	Inspecteur	3 ^e classe	3 août 1891	1916	4.000
Vaillant.	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1912	1912	1.900
Morillon, G.	Surveillant	4 ^e classe	22 août 1904	1916	2.100
Steyaert.	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1912	1913	1.900
Didelot	Surveillant	4 ^e classe	1 ^{er} avril 1901	1914	2.100
Rossert	Contrôleur voirie	4 ^e classe	1 ^{er} avril 1895	1912	2.100
Baron.	Garçon de bureau	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1902	1912	1.800
Laurent (*)	Garçon de courses	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1910	1916	1.700
<i>Entretien des Propriétés communales.</i>					
MM.					
Poujol.	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1912	1913	1.900
Tonneau.	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1901	1916	1.900
FINANCES ET CONTROLE					
<i>Direction et Contrôle.</i>					
MM.					
Delporte.	Directeur des Services financiers	Hors classe	1 ^{er} janvier 1910 avec effet du 1 ^{er} janvier 1896	1914	11.000*
Dessève.	Sous-Directeur du Contrôle	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1910. avec effet du 1 ^{er} juillet 1899	1916	5 000
<i>Comptabilité des Finances.</i>					
MM.					
Gilquin	Sous-directeur	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1905 avec effet du 1 ^{er} janvier 1902.	1916	5.000
Chardin	Sous-chef de bureau	Cl. ex.	1 ^{er} mars 1892.	1916	3.400
Zeekaff.	Sous-chef de bureau	3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1900	1916	2.800

(*) N'est pas encore titularisé.

(*) Dont 8.000 sur le crédit « Octroi » et 3.000 sur le crédit « Finances et Contrôle ».

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Poulet	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} Février 1896	1916	2.400
Nevelle	Commis principal	2 ^e classe	16 Avril 1896	1916	2.400
Navau	Commis principal	2 ^e classe	12 novembre 1896	1916	2.400
Lucat	Commis principal	3 ^e classe	10 août 1903	1916	2.300
Doléac	Commis principal	4 ^e classe	9 novembre 1908	1916	2.200
Dejaeger (*)	Employé	Cl. ex.	10 novembre 1897	1916	2.200
Thouvignon	Employé	Cl. ex.	29 novembre 1897	1916	2.200
Duvivier	Employé	Cl. ex.	1 ^{er} janvier 1900	1916	2.200
Magrez	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1911	1916	1.900
Bigot	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} septembre 1912	1916	1.800

Comptabilité des Travaux et des Eaux.

MM.					
Leroy	Chef de bureau	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1895	1916	3.500
Vermeersch	Sous-chef de bureau	Cl. ex.	25 septembre 1884	1916	3.200
Beaucamps	Commis principal	Cl. ex.	1 ^{er} janvier 1892	1916	2.600
Larnaudé (*)	Commis principal	2 ^e classe	8 janvier 1897	1916	2.400
Petit, E.	Commis principal	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1906	1916	2.300
Darras	Employé	1 ^{re} classe	3 février 1908	1916	2.000
Vincent	Employé	2 ^e classe	11 avril 1910	1916	1.900
Trochu	Employé	4 ^e classe		1916	1.700
Vancoillié	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1912	1916	1.800
Leclercq	Employé	4 ^e classe		1916	1.700
Dupuyds	Garçon de bureau	Cl. ex.	17 juillet 1890	1916	2.000

Contrôle des droits de place et de voirie.

MM.					
Ghesquière, E. (*)	Brigadier contrôleur	Cl. ex.	8 octobre 1896	1916	2.550
Delcluze (*)	Contrôleur	1 ^{re} classe	1 ^{er} février 1897	1916	2.200
Morelle (*)	Contrôleur	1 ^{re} classe	5 juillet 1904	1916	2.200

Collecte des droits de place et de voirie.

MM.					
Schietecatte	Collecteur-chef	Cl. ex.	30 août 1897	1916	2.800
Viseux	S/Chief collecteur	Cl. ex.	18 juin 1911	1916	2.000
Martin	Collecteur	Cl. ex.	1 ^{er} janvier 1889	1916	2.100
Dotte	Collecteur	Cl. ex.	1 ^{er} avril 1895	1916	2.100
Du Bois, C.	Collecteur	Cl. ex.	1 ^{er} octobre 1899	1916	2.100
Férandelle	Collecteur	Cl. ex.	25 avril 1901	1916	2.100
Devroé	Collecteur	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1909	1916	1.800
Stubbe	Collecteur	3 ^e classe	1 ^{er} mai 1905	1916	1.800
Menneboo	Collecteur	3 ^e classe		1916	1.800

(*) N'est pas titularisé.

NOMS	EMPLOIS	DATE D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
OCTROI				
MM.				
Delporte . . .	Directeur	9 août 1910 <i>avec effet du 1^{er} février 1896</i>	1 ^{er} janv. 1912	8.000
Jacquemart. . .	Inspecteur	21 mai 1894	1 ^{er} oct. 1915	4.600
Fremaux. . .	Secrétaire de la Direction	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} juil. 1915	3 200
Lallemand. . .	Contrôleur	1 ^{er} juillet 1890	1 ^{er} nov. 1915	3.200
Leignel. . . .	id.	1 ^{er} juillet 1891	1 ^{er} janv. 1915	3.000
Delerue	id.	31 mars 1896	1 ^{er} juil. 1915	3.000
Norel	Commisprincipal	1 ^{er} avril 1889	1 ^{er} oct. 1913	3.000
Deruelle	id.	5 octobre 1893	1 ^{er} sept. 1916	2 600
Faure	Commis	1 ^{er} mars 1885	id.	2.500
Dutilleul. . . .	Compt. au Minck	20 septembre 1892	1 ^{er} janv. 1916	2.100
Cocheteux . . .	Comptable au Dépotoir	9 juin 1890	1 ^{er} juil. 1916	2.100
Hallez	Planton	13 mars 1888	id.	2.000
Gigney.	Receveur	12 mars 1888	id.	2.800
Levat, G.	id.	7 mai 1889	id.	2.800
Poupart	id.	1 ^{er} août 1891	1 ^{er} mai 1914	2.800
Lefebvre, H. . .	id.	1 ^{er} mars 1892	1 ^{er} oct. 1915	2.800
Chatelain. . . .	id.	1 ^{er} juillet 1891	1 ^{er} juil. 1916	2.800
Lalanne	id.	1 ^{er} novembre 1892	1 ^{er} janv. 1914	2.600
Isenbrandt. . .	id.	28 janvier 1893	1 ^{er} mai 1914	2.600
Bauduin	id.	1 ^{er} février 1893	1 ^{er} oct. 1915	2.600
Letellier.	id.	1 ^{er} février 1892	1 ^{er} avr. 1916	2.600
Brienne, P. . . .	id.	4 octobre 1893	id.	2.600
Lamoot.	id.	3 août 1894	1 ^{er} juil. 1916	2.600
Creusot	id.	27 décembre 1894	1 ^{er} janv. 1914	2.400
Doutrelong, E.	id.	id.	id.	2.400
Courbot	id.	id.	1 ^{er} mai 1914	2.400
Crespel.	id.	15 juillet 1895	1 ^{er} oct. 1915	2.400
Poissonnier. . .	id.	1 ^{er} août 1895	1 ^{er} juil. 1916	2.400
Duthoit	id.	15 août 1895	id.	2.400
Bonsart.	id.	15 mars 1888	id.	2.400

NOMS	EMPLOIS	DATE D'ENTRÉE	DATES	TRAITEMENTS
			de la dernière augmentation.	ACTUELS
MM.				
Delcambre . .	Receveur	1 ^{er} octobre 1890	1 ^{er} oct. 1911	2.200
Brunin, E . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} janv. 1915	2.200
Delelis. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} avril 1915	2.200
Navez, P. . .	id.	1 ^{er} décembre 1899	1 ^{er} nov. 1915	2.200
Monnoye. . .	id.	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} janv. 1916	2.200
Bourrez . . .	id.	1 ^{er} janvier 1902	1 ^{er} avril 1916	2.200
Ottelard . . .	id.	1 ^{er} juillet 1902	1 ^{er} janv. 1914	2.000
Vermesse, F.	id.	1 ^{er} septembre 1902	1 ^{er} juin 1914	2.000
Giraud. . . .	id.	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} nov. 1911	1.900
Pringuet. . .	id.	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} déc. 1915	2.000
Smet.	id.	1 ^{er} janvier 1901	1 ^{er} fév. 1916	2.000
Calin	id.	1 ^{er} août 1901	1 ^{er} juil. 1916	2.000
Deneuféglise .	id.	2 août 1901	1 ^{er} jan. 1914	1.900
Vincent . . .	Vérificateur	22 octobre 1887	1 ^{er} juil. 1912	2.400
Jacquemont .	id.	8 mai 1889	id.	2.400
Leroy, Eug. .	id.	30 décembre 1891	1 ^{er} août 1916	2.600
Derwel. . . .	id.	26 juillet 1889	1 ^{er} juil. 1916	2.400
Bauduin, E. .	id.	13 juin 1890	1 ^{er} jan. 1914	2.200
Ioos	id.	1 ^{er} avril 1892	1 ^{er} juil. 1915	2.200
Six	id.	1 ^{er} août 1892	id.	2.200
Boucherie . .	id.	1 ^{er} septembre 1894	id.	2.200
Ducatillon . .	id.	27 décembre 1894	id.	2.200
Duribreux . .	id.	31 octobre 1896	1 ^{er} avril 1916	2.200
Leva, B. . . .	id.	7 février 1889	1 ^{er} jan. 1914	2.100
Wanaverbecq.	id.	22 septembre 1890	id.	2.100
Levast, C. . .	id.	1 ^{er} août 1892	1 ^{er} avril 1914	2.100
Lesaffre . . .	id.	4 octobre 1893	id.	2.100
Dhalluin. . .	id.	4 juillet 1895	1 ^{er} août 1916	2.200
Serrure, F. . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} déc. 1916	2.100
Coquelle . . .	id.	1 ^{er} janvier 1901	1 ^{er} janv. 1915	2.000
Brunin, L. . .	id.	1 ^{er} janvier 1897	id.	2.000
Thieffry . . .	id.	1 ^{er} novembre 1900	1 ^{er} jan. 1916	2.000
Wiscart	id.	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} fév. 1916	2.000

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation.	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Ronse	Vérificateur	14 janvier 1902	1 ^{er} avril 1916	2.000
Debailleul . .	id.	1 ^{er} septembre 1902	1 ^{er} sept. 1914	1.900
Delmarquette.	id.	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} oct. 1914	1.900
Faguet. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} janv. 1915	1.900
Plancq. . . .	id.	1 ^{er} décembre 1899	1 ^{er} sept. 1915	1.900
Willay. . . .	id.	1 ^{er} mai 1902	1 ^{er} nov. 1916	1.900
Devernay . .	id.	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} fév. 1914	1 800
Warembourg.	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} sept. 1916	1.900
Détée	Préposé spécial	1 ^{er} septembre 1891	1 ^{er} oct. 1916	1 900
Merlier. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1897	1 ^{er} déc. 1916	1.900
Sobrie	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} avril 1914	1.800
Levrague. . .	id.	1 ^{er} janvier 1901	1 ^{er} mai 1914	1.800
Verdier . . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1914	1.800
Lanvin. . . .	id.	1 ^{er} mars 1883	1 ^{er} juil. 1911	1.800
Villaume. . .	id.	1 ^{er} avril 1889	1 ^{er} janv. 1913	1.800
Reynaert. . .	id.	9 juin 1890	1 ^{er} juil. 1913	1.800
Nuttens . . .	id.	1 ^{er} octobre 1896	1 ^{er} oct. 1915	1.800
Demory . . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} sept. 1916	1.800
Delecueillerie.	id.	21 août 1897	id.	1.800
Sauvage, L. .	id.	id.	id.	1.800
Dugardin. . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	id.	1.800
Deflandre. . .	id.	10 septembre 1897	id.	1.800
Grière	id.	1 ^{er} octobre 1898	1 ^{er} avril 1912	1.700
Maréchal. . .	id.	18 janvier 1899	id.	1.700
Mabesoone. .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} mai 1912	1.700
Navez, J. . .	id.	id.	id.	1.700
Marquant. . .	id.	id.	id.	1.700
Pornot. . . .	Préposé	1 ^{er} novembre 1900	id.	1.700
Marescaux, V.	id.	2 novembre 1899	id.	1.700
David	id.	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} mars 1913	1 700
Denève. . . .	id.	1 ^{er} février 1902	id.	1.700
Legrand, G. .	id.	1 ^{er} septembre 1900	id.	1.700
Accart. . . .	id.	1 ^{er} février 1902	id.	1.700

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES	TRAITEMENTS
			de la dernière augmentation.	ACTUELS
MM.				
Guénez. . . .	Préposé	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} mars 1913	1.700
De Backer . .	id.	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} juil. 1913	1.700
Stricanne. . .	id.	1 ^{er} janvier 1901	id.	1.700
Vanhuffel . .	id.	id.	id.	1.700
Verdier	id.	id.	id.	1.700
Crétel	id.	1 ^{er} mars 1901	id.	1.700
Dua	id.	id.	id.	1.700
Berson.	id.	1 ^{er} novembre 1902	id.	1.700
Desmoutiez. .	id.	1 ^{er} Aôut 1901	id.	1.700
Fayen	id.	id.	id.	1.700
Tune.	id.	id.	id.	1.700
Heu	id.	1 ^{er} janvier 1902	id.	1.700
Vermesse, H.	id.	id.	id.	1.700
Thiboult. . .	id.	1 ^{er} mars 1902	id.	1.700
Thellier . . .	id.	1 ^{er} mai 1902	id.	1.700
Vermeulen . .	id.	id.	id.	1.700
Lefebvre, A. .	id.	1 ^{er} juillet 1902	id.	1.700
Veys.	id.	1 ^{er} février 1903	id.	1.700
Mestdagh. . .	id.	1 ^{er} juillet 1902	id.	1.700
Espèce.	id.	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} jan. 1914	1.700
Dumont	id.	1 ^{er} juillet 1903	id.	1.700
Castel	id.	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} avril 1904	1.700
Bleuzé.	id.	1 ^{er} mai 1903	1 ^{er} mai 1903	1.700
Devernay, E.	id.	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} déc. 1914	1.700
Savels	id.	1 ^{er} juillet 1903	1 ^{er} juil. 1914	1.700
Lécaillet . . .	id.	1 ^{er} septembre 1903	1 ^{er} sept. 1914	1.700
Noterman . . .	id.	id.	id.	1.700
Jennes.	id.	1 ^{er} janvier 1904	1 ^{er} janv. 1915	1.700
Carlier, A. . .	id.	1 ^{er} février 1904	1 ^{er} fév. 1915	1.700
Degobert. . . .	id.	1 ^{er} avril 1904	1 ^{er} avr. 1915	1.700
Leboucq	id.	id.	id.	1.700
Vandervaincq	id.	1 ^{er} mai 1904	1 ^{er} mai 1915	1.700
Leroy, E. . . .	id.	1 ^{er} février 1904	1 ^{er} juin 1915	1.700

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Mullier. . . .	Préposé	1 ^{er} juin 1904	1 ^{er} juin 1915	1.700
Deroch. . . .	id.	1 ^{er} octobre 1904	1 ^{er} oct. 1915	1.700
Casthelain . . .	id.	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Levesque. . . .	id.	1 ^{er} octobre 1905	id.	1.700
Massot. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1905	id.	1.700
Peltier. . . .	id.	id.	id.	1.700
François	id.	1 ^{er} mai 1905	1 ^{er} mai 1916	1.700
Depretter. . . .	id.	1 ^{er} septembre 1905	1 ^{er} sept. 1916	1.700
Provoost, A. . .	id.	1 ^{er} octobre 1905	1 ^{er} oct. 1916	1.700
Félix	id.	id.	id.	1.700
Duriez, E. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1905	1 ^{er} nov. 1916	1.700
Declercq, C. . .	id.	id.	id.	1.700
Carlier, R. . . .	id.	1 ^{er} décembre 1905	1 ^{er} déc. 1916	1.700
Fiérens. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1906	1 ^{er} juil. 1912	1.600
Glissoux	id.	id.	id.	1.600
Desreux	id.	1 ^{er} février 1906	1 ^{er} août 1912	1.600
Liets. . . .	id.	1 ^{er} avril 1906	1 ^{er} oct. 1912	1.600
Grave	id.	1 ^{er} juillet 1906	1 ^{er} janv. 1913	1.600
Foutry. . . .	id.	1 ^{er} août 1906	1 ^{er} fév. 1913	1.600
Gouy	id.	1 ^{er} septembre 1906	1 ^{er} mars 1913	1.600
Divay	id.	1 ^{er} janvier 1907	1 ^{er} juil. 1913	1.600
Riches. . . .	id.	id.	id.	1.600
Haquette. . . .	id.	1 ^{er} février 1907	id.	1.600
Havret. . . .	id.	1 ^{er} avril 1907	id.	1.600
Liénard	id.	1 ^{er} mai 1907	id.	1.600
Bunnens. . . .	id.	1 ^{er} septembre 1907	id.	1.600
Allard, Georg.	id.	1 ^{er} mai 1908	id.	1.600
Duwer. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1907	id.	1.600
Rigaut. . . .	id.	id.	id.	1.600
Legrand, C. . .	id.	1 ^{er} janvier 1908	id.	1.600
Ochin	id.	id.	id.	1.600
Carré	id.	1 ^{er} février 1908	id.	1.600
Guilbert	id.	15 mars 1908	id.	1.600
Waroqui r. . .	id.	1 ^{er} avril 1908	id.	1.600

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Lammens, L.	Préposé	1 ^{er} juillet 1908	1 ^{er} juil. 1913	1.600
Mansuet . . .	id.	id.	id.	1.600
Buisset. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1908	1 ^{er} nov. 1913	1.600
Allard, Guste.	id.	1 ^{er} juin 1909	1 ^{er} déc. 1913	1.600
Hayaume. . .	id.	1 ^{er} janvier 1909	1 ^{er} juin 1914	1.600
Lecomte . . .	id.	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.600
Dhorne. . . .	id.	16 mars 1909	1 ^{er} avril 1914	1.600
Dumortier . .	id.	id.	id.	1.600
Lepers	id.	id.	id.	1.600
Bie.	id.	1 ^{er} juin 1909	1 ^{er} juin 1914	1.600
Catillon . . .	id.	1 ^{er} juillet 1909	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Farvacques. .	id.	id.	id.	1.600
Tiédréz. . . .	id.	1 ^{er} octobre 1909	1 ^{er} oct. 1914	1.600
Brasselet. . .	id.	1 ^{er} novembre 1909	1 ^{er} nov. 1914	1.600
Provoost, H. .	id.	id.	id.	1.600
Vangheluwe .	id.	1 ^{er} janvier 1910	1 ^{er} janv. 1915	1.600
Laviéville . .	id.	id.	id.	1.600
Derlyn. . . .	id.	id.	id.	1.600
Demaille. . .	id.	1 ^{er} février 1910	1 ^{er} fév. 1915	1.600
Briot.	id.	1 ^{er} avril 1910	1 ^{er} avril 1915	1.600
Coussement. .	id.	id.	id.	1.600
Serrure, C. . .	id.	1 ^{er} mai 1910	1 ^{er} mai 1915	1.600
Courageux . .	id.	1 ^{er} juillet 1910	1 ^{er} juil. 1915	1.600
Dhondt. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1909	1 ^{er} sept. 1915	1.600
Van Assche . .	id.	1 ^{er} septembre 1910	id.	1.600
Copin	id.	1 ^{er} octobre 1910	1 ^{er} oct. 1915	1.600
Stubbe. . . .	id.	1 ^{er} décembre 1910	1 ^{er} déc. 1915	1.600
Rogier.	id.	1 ^{er} juillet 1911	1 ^{er} janv. 1916	1.600
Martinache. .	id.	1 ^{er} mai 1911	1 ^{er} mai 1916	1.600
Dubo	id.	15 mai 1911	1 ^{er} juin 1916	1.600
Devallez . . .	id.	1 ^{er} juin 1911	id.	1.600
Parent.	id.	1 ^{er} octobre 1911	1 ^{er} oct. 1916	1.600
Bernard	id.	id.	id.	1.600
Derwel.	id.	1 ^{er} novembre 1911	1 ^{er} nov. 1916	1.600

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Bressinck . . .	Préposé	1 ^{er} janvier 1912	1 ^{er} janv. 1914	1.500
Avez.	id.	1 ^{er} août 1912	1 ^{er} août 1914	1.500
Maillard . . .	id.	id.	id.	1.500
Camu	id.	1 ^{er} novembre 1912	1 ^{er} nov. 1914	1.500
Dubois.	id.	1 ^{er} janvier 1913	1 ^{er} janv. 1915	1.500
Bigonet	id.	id.	1 ^{er} fév. 1915	1.500
Saudemont. . .	id.	id.	id.	1.500
Blaise	id.	id.	id.	1.500
Rogean	id.	1 ^{er} mars 1913	1 ^{er} mars 1915	1.500
Spetebroot . .	id.	1 ^{er} avril 1913	1 ^{er} avril 1915	1.500
Demessine . . .	id.	id.	id.	1.500
Vasseur	id.	id.	id.	1.500
Dupont, L. . . .	id.	1 ^{er} mai 1913	1 ^{er} mai 1915	1.500
Mormentyn . . .	id.	1 ^{er} juin 1913	1 ^{er} juin 1915	1.500
Dupont, J. . . .	id.	1 ^{er} octobre 1913	1 ^{er} oct. 1915	1.500
Bulart	id.	1 ^{er} janvier 1914	1 ^{er} jan. 1916	1.500
Confrère	id.	id.	id.	1.500
Lamoot	id.	id.	id.	1.500
Montaigne . . .	id.	1 ^{er} avril 1914	1 ^{er} avril 1914	1.350
Caron	id.	1 ^{er} juin 1914	1 ^{er} juin 1914	1.350
Fauve	id.	1 ^{er} août 1914	1 ^{er} Août 1914	1.350
Fourcroy. . . .	id.	31 mars 1915	1 ^{er} juil. 1915	1.350

POLICE MUNICIPALE

Commissaires de police.

MM.					
Videt.	Comm ^{re} de police	1 ^{re} classe	6 février 1891	25 oct. 1909	4.800
Triolet.	id.	id.	16 août 1894	15 janv. 1913	4.800
Sevé.	id.	id.	13 juin 1889	6 sept. 1911	4.800
Vignal.	id.	id.	23 juillet 1889	11 jan 1912	4.800
Polet.	id.	id.	16 janvier 1895	1 ^{er} déc. 1912	4.800

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Lamour . . .	Comm ^{re} de police	1 ^{re} classe	5 avril 1892	1 ^{er} janv. 1911	4.800
Broux	id.	id.	10 août 1896	4 juin 1912	4.800
Mugnier . . .	id.	id.	27 août 1897	31 déc. 1893	4.800
Molinier . . .	id.	id.	20 sept. 1896	25 fév. 1914	4.800
Mossion . . .	id.	id.	23 janv. 1894	1 ^{er} avril 1914	4.800
Boinet	id.	id.	12 janv. 1894	1 ^{er} juil. 1914	4.800

Bureau Central. — Employés.

MM.					
Vincent . . .	Chef de bureau	3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1895	1 ^{er} janv. 1916	4.000
Méhay	Secrétaire	Hors classe	28 mars 1894	id.	2.400
Caude	id.	1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1908	id.	2.200
Coupez	Employé		1 ^{er} juillet 1899	1 ^{er} janv. 1914	1.800

Secrétaires de police.

MM.					
Druart	Secrét. de police	Hors classe	12 avril 1892	1 ^{er} jan. 1916	2.400
Thoillier . . .	id.	id.	4 août 1893	id.	2.400
Debuchy . . .	id.	1 ^{re} classe	15 octobre 1891	1 ^{er} jan. 1914	2.200
Colin	id.	id.	28 octobre 1894	id.	2.200
Mordacq . . .	id.	id.	3 juin 1899	id.	2.200
Ponchaux . . .	id.	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1898	id.	2.200
Dubar	id.	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1903	id.	2.100
Toussaert . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1904	id.	2.100
Delcamp . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1906	id.	2.100
Lacquement . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1909	1 ^{er} mars 1914	2.100
Dubar	id.	id.	16 avril 1911	1 ^{er} janv. 1916	2.100

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Service de la Sûreté.</i>					
MM.					
Lamérand . . .	Inspecteur		29 septembre 1887	1 ^{er} jan. 1916	3.000
Waxin.	Sous-Inspecteur		4 février 1891	1 ^{er} juil. 1914	2.400
Grave	Brigadier	1 ^{re} classe	18 février 1889	id.	2.125
Wacquez. . . .	id.	2 ^e classe	5 décembre 1894	id.	2.075
Deffrennes . .	Sous-brigadier	1 ^{re} classe	7 août 1893	id.	2.025
Declercq . . .	id.	id.	12 juillet 1895	1 ^{er} janv. 1916	2.025
Demarcq. . . .	id.	2 ^e classe	4 mars 1897	id.	2.000
Barus	id.	id.	15 mars 1897	id.	2.000
Clément	id.	id.	15 mars 1897	id.	2.000
Baron	id.	Hors classe	24 octobre 1894	1 ^{er} janv. 1914	1.875
Lantoine. . . .	id.	id.	13 avril 1891	id.	1.875
Sapin	id.	id.	27 mai 1896	1 ^{er} juil. 1914	1.875
Blas	id.	id.	29 décembre 1894	1 ^{er} janv. 1916	1.875
Dethandt. . . .	id.	id.	24 mars 1895	id.	1.875
Paris.	id.	1 ^{re} classe	5 mars 1897	id.	1.825
Huin.	id.	id.	1 ^{er} mai 1898	id.	1.825
Mathon	Photographe	id.	8 août 1900	id.	2.050
Vivant.	Agent	id.	15 juin 1898	1 ^{er} juil. 1914	1.825
Taisne.	id.	id.	1 ^{er} novembre 1899	id.	1.825
Boucly	id.	id.	1 ^{er} janvier 1901	id.	1.825
Bécar	id.	id.	1 ^{er} mai 1900	1 ^{er} janv. 1916	1.825
Flinois.	id.	id.	8 août 1901	id.	1.825
Marle	id.	id.	10 janvier 1902	id.	1.825
Walter.	id.	id.	1 ^{er} avril 1900	id.	1.825
Lenvin.	id.	id.	10 janvier 1902	id.	1.825
Douchet	id.	id.	1 ^{er} janvier 1898	id.	1.825
Delebecque. . .	id.	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1905	id.	1.725
Sion	id.	id.	25 décembre 1904	id.	1.725
Marc.	id.	id.	24 janvier 1908	id.	1.725
Stéquelbout . .	id.	id.	25 décembre 1904	1 ^{er} jan. 1914	1.725
Vauban	id.	id.	1 ^{er} janvier 1906	id.	1.725
Werquin, Jul.	id.	id.	id.	1 ^{er} jan. 1916	1.725
Desprez	id.	id.	1 ^{er} octobre 1906	id.	1.725

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Baudet . . .	Agent	2 ^e classe	15 juin 1907	1 ^{er} janv. 1916	1.725
Lemoine . . .	id.	id.	12 février 1904	id.	1.725
Dehaut . . .	id.	id.	1 ^{er} mai 1905	id.	1.725
Fauverque . .	id.	id.	1 ^{er} novembre 1906	id.	1.725
Léwillon . . .	id.	3 ^e classe	9 juillet 1905	1 ^{er} jan. 1914	1.650
Legrand . . .	id.	id.	4 janvier 1909	id.	1.650
Leroy	id.	id.	1 ^{er} mai 1909	id.	1.650
Birembaut . .	id.	id.	1 ^{er} mars 1910	1 ^{er} févr. 1914	1.650
Thieffry . . .	id.	id.	1 ^{er} décembre 1910	1 ^{er} juil. 1914	1.650
Desmulliez . .	id.	id.	3 août 1908	1 ^{er} jan. 1916	1.650
Leceuvre . . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1909	id.	1.650
Lucas	id.	id.	1 ^{er} juin 1912	id.	1.650
Descamps . . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1912	id.	1.650
Dhondt	id.	id.	1 ^{er} mars 1910	id.	1.650
Ponthieu . . .	id.	id.	1 ^{er} août 1912	id.	1.650
Lemaire	id.	id.	1 ^{er} décembre 1908	id.	1.650

Sergents de ville.

MM.					
Vandeportaël.	Inspecteur		31 août 1887	1 ^{er} janv. 1916	3.000
Mareels . . .	Sous-Inspecteur	1 ^{re} classe	25 juin 1888	1 ^{er} juin 1916	2.400
Lesage	id.	2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1893	16 avr. 1916	2.250
Basquin	Brigadier	1 ^{re} classe	12 octobre 1891	1 ^{er} juil. 1914	2.075
Bourdon	id.	id.	2 octobre 1895	1 ^{er} janv. 1916	2.075
Noeuflise . . .	id.	id.	20 octobre 1893	16 avr. 1916	2.075
Soileux	id.	id.	18 juin 1893	id.	2.075
Dhaene	id.	2 ^e classe	14 avril 1892	1 ^{er} juil. 1914	2.025
Vanneufville .	id.	id.	18 janvier 1895	id.	2.025
Lefils	id.	id.	2 octobre 1892	1 ^{er} sept. 1914	2.025
Buzin	id.	id.	2 juin 1894	1 ^{er} janv. 1916	2.025
Wyon	id.	id.	8 novembre 1889	16 avr. 1916	2.025
Lecomte	id.	id.	27 février 1896	1 ^{er} janv. 1916	2.025

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Lesaffre, J.-B.	Sous-brigadier	1 ^{re} classe	4 août 1893	1 ^{er} juil. 1914	1.925
Jombart . . .	id.	id.	15 février 1894	id.	1.925
Cochez . . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1893	1 ^{er} janv. 1916	1.925
Abraham . . .	id.	id.	9 mars 1896	id.	1.925
Couvez . . .	id.	id.	7 octobre 1892	16 avr. 1916	1.925
Polvêche . . .	id.	id.	12 mai 1891	1 ^{er} janv. 1916	1.925
Denneulin . .	id.	2 ^e classe	13 janvier 1894	1 ^{er} juil. 1914	1.875
Dirickx . . .	id.	id.	20 mai 1895	id.	1.875
Brunelle . . .	id.	id.	11 novembre 1895	id.	1.875
Ingelaere . .	id.	id.	4 mai 1897	id.	1.875
Minet, Edm. .	id.	id.	4 février 1895	id.	1.875
Delesalle . .	id.	id.	1 ^{er} août 1902	1 ^{er} sept. 1914	1.875
Ruckebusch .	id.	id.	4 mai 1897	id.	1.875
Barré	id.	id.	1 ^{er} mai 1898	id.	1.875
Leleu	id.	id.	10 septembre 1899	16 avr. 1916	1.875
Trécat	Agent	Hors classe	12 novembre 1889	1 ^{er} janv. 1914	1.750
Decoster . . .	id.	id.	26 octobre 1888	id.	1.750
Obrien	id.	id.	17 février 1889	id.	1.750
Fiévet	id.	id.	22 juillet 1890	id.	1.750
Blaise, Ch. . .	id.	id.	19 mars 1892	id.	1.750
Leprêtre, Désiré.	id.	id.	4 février 1891	id.	1.750
Brohet	id.	id.	14 avril 1891	id.	1.750
Roupin	id.	id.	1 ^{er} février 1896	id.	1.750
Darras	id.	id.	12 septembre 1893	id.	1.750
Brabant	id.	id.	25 septembre 1894	id.	1.750
Gournay	id.	id.	12 avril 1892	1 ^{er} janv. 1916	1.750
Méresse	id.	id.	1 ^{er} décembre 1894	id.	1.750
Lepère	id.	id.	3 mars 1896	id.	1.750
Boulenger . .	id.	id.	23 mars 1896	id.	1.750
Vitoux	id.	1 ^{re} classe	14 octobre 1895	1 ^{er} janv. 1914	1.700
Margerin . . .	id.	id.	1 ^{er} décembre 1896	id.	1.700
Mullier, Fortuné.	id.	id.	9 avril 1897	id.	1.700
Oppermann . .	id.	id.	13 avril 1897	id.	1.700
Achte	id.	id.	4 février 1896	id.	1.700

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Delannoy . . .	Agent	1 ^{re} classe	10 mai 1899	1 ^{er} janv. 1914	1.700
Carlier. . . .	id.	id.	9 avril 1897	id.	1.700
Wuart	id.	id.	15 janvier 1895	id.	1.700
Pecqueur. . .	id.	id.	23 mars 1900	id.	1.700
Dehondt . . .	id.	id.	21 juin 1900	id.	1.700
Blas.	id.	id.	12 janvier 1901	id.	1.700
Faucomprez .	id.	id.	8 août 1901	id.	1.700
Legrand, F. .	id.	id.	20 janvier 1902	id.	1.700
Dumont, Alph.	id.	id.	18 juin 1900	id.	1.700
Forrières. . .	id.	id.	20 janvier 1902	id.	1.700
Ducourant . .	id.	id.	23 mars 1896	id.	1.700
Lecœuvre, Arth.	id.	id.	1 ^{er} février 1902	id.	1.700
Delourme . . .	id.	id.	1 ^{er} juillet 1902	id.	1.700
Thelliez . . .	id.	id.	20 janvier 1902	id.	1.700
Boucherie . . .	id.	id.	12 octobre 1902	id.	1.700
Covin	id.	id.	1 ^{er} février 1901	id.	1.700
Ducroquetz. .	id.	id.	1 ^{er} avril 1903	id.	1.700
Desmet	id.	id.	17 juillet 1903	id.	1.700
Demarcq. . . .	id.	id.	id.	id.	1.700
Philippo . . .	id.	id.	16 février 1904	id.	1.700
Dequand. . . .	id.	id.	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} janv. 1916	1.700
Condrieux . . .	id.	id.	25 décembre 1904	1 ^{er} juil. 1914	1.700
Brasselet. . .	id.	id.	26 décembre 1904	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Deprez, François.	id.	id.	id.	1 ^{er} janv. 1914	1.700
Vermersch . . .	id.	id.	1 ^{er} août 1894	id.	1.700
Leurs	id.	id.	1 ^{er} mai 1905	id.	1.700
Leguay	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1914	1.700
Tordoir	id.	id.	1 ^{er} mai 1905	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Capelle. . . .	id.	2 ^e classe	1 ^{er} juillet 1905	1 ^{er} jan. 1914	1.650
Dancoisne . . .	id.	id.	id.	id.	1.650
Dierkens. . . .	id.	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1906	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Decocq.	id.	id.	id.	id.	1.700
Dervyn	id.	id.	id.	id.	1.700
Largillière . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} jan. 1914	1.700

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Lievain . . .	Agent	1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1906	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Loriau	id.	id.	id.	id.	1.700
Delécluse . . .	id.	2 ^e classe	1 ^{er} décembre 1906	1 ^{er} janv. 1914	1.650
Sorreau	id.	id.	id.	id.	1.650
Jonquiert . . .	id.	id.	29 avril 1907	id.	1.650
Simon	id.	id.	15 mai 1907	id.	1.650
Devrière	id.	id.	1 ^{er} octobre 1906	id.	1.650
Baert	id.	id.	21 février 1907	id.	1.650
Deledicq	id.	id.	7 mai 1907	id.	1.650
Broutin	id.	id.	21 mai 1907	id.	1.650
Orbie	id.	id.	28 mai 1907	id.	1.650
Fournier, Eugène	id.	id.	15 juin 1907	id.	1.650
Hersin	id.	id.	24 août 1907	id.	1.650
Vanbleus	id.	id.	id.	id.	1.650
Latinie	id.	id.	id.	id.	1.650
Belhomme	id.	id.	id.	id.	1.650
Dumon, Victor . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1907	id.	1.650
Dehaut, Nicolas .	id.	id.	id.	id.	1.650
Baclet	id.	id.	10 octobre 1907	id.	1.650
Gilquin	id.	id.	25 février 1908	id.	1.650
Bomart	id.	id.	15 mars 1908	id.	1.650
Déprez, Louis . .	id.	id.	7 mai 1908	id.	1.650
Devos	id.	id.	3 août 1908	id.	1.650
Vernack	id.	id.	1 ^{er} janvier 1909	id.	1.650
Wattez	id.	id.	id.	id.	1.650
Egot, Henri	id.	id.	7 mai 1908	id.	1.650
Mullier, Henri . .	id.	3 ^e classe	1 ^{er} mars 1909	id.	1.600
Leprêtre, Rémi . .	id.	2 ^e classe	id.	1 ^{er} janv. 1916	1.650
Descamps, F ^s . . .	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1914	1.650
Bonnet, Clément .	id.	id.	id.	1 ^{er} janv. 1916	1.650
Dubois, Émile . .	id.	id.	1 ^{er} mai 1909	id.	1.650
Pattin	id.	id.	8 mai 1909	1 ^{er} juil. 1914	1.650
Minet, Julien . . .	id.	id.	10 mai 1909	id.	1.650
Knecht	id.	3 ^e classe	1 ^{er} juin 1909	1 ^{er} jan. 1914	1.600

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES	DATES	TRAITEMENTS ACTUELS
			de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Verhulle . . .	Agent	2 ^e classe	1 ^{er} octobre 1909	1 ^{er} jan. 1916	1.650
Dubrunfaut. .	id.	3 ^e classe	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.600
Descamps, Léon	id.	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1910	1 ^{er} jan. 1916	1.650
Couteau . . .	id.	id.	11 juillet 1910	id.	1.650
Duboilie . . .	id.	3 ^e classe	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.600
Hochard . . .	id.	2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1910	1 ^{er} jan. 1916	1.650
De Gents. . .	id.	3 ^e classe	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.600
Formarier . .	id.	2 ^e classe	id.	1 ^{er} janv. 1916	1.650
Camerlynck	id.	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1910	1 ^{er} janv. 1914	1.600
Lesaffre, Louis	id.	id.	1 ^{er} décembre 1910	id.	1.600
Goudez . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1911	1 ^{er} mars 1914	1.600
Remy	id.	id.	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.600
Bouchez, Ed..	id.	id.	id.	id.	1.600
Gakière . . .	id.	id.	id.	id.	1.600
Lemoine, Adolphe	id.	id.	1 ^{er} février 1911	id.	1.600
Agneray. . .	id.	id.	16 février 1911	id.	1.600
Bouchez, Jules	id.	id.	1 ^{er} mai 1911	id.	1.600
Poulain, Oct ^e .	id.	id.	1 ^{er} décembre 1911	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Lengrand, F.	id.	id.	id.	1 ^{er} mars 1914	1.600
Potez, Adolp ^e .	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Chatelain, Ed.	id.	id.	1 ^{er} janvier 1912	id.	1.600
Lefebvre, A. .	id.	id.	id.	id.	1.600
Lobry, Oscar.	id.	id.	id.	id.	1.600
Deltombe, L..	id.	id.	1 ^{er} février 1912	id.	1.600
Boivin, Lue. .	id.	id.	1 ^{er} septembre 1911	1 ^{er} mars 1914	1.600
Braconnier, C.	id.	4 ^e classe	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.550
Egot, Camille.	id.	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1911	1 ^{er} mars 1914	1.600
L'Hôte, Aug. .	id.	id.	1 ^{er} septembre 1911	id.	1.600
Davoine, Zép.	id.	id.	1 ^{er} mars 1912	1 ^{er} juill. 1914	1.600
Didelot, Louis	id.	id.	id.	id.	1.600
Langlet, G. .	id.	id.	16 mars 1912	1 ^{er} jan. 1916	1.600
Van Hamme	id.	id.	1 ^{er} avril 1912	id.	1.600
Lemaire, Paul	id.	4 ^e classe	21 avril 1912	1 ^{er} jan. 1914	1.550
Delecourt, L..	id.	id.	Réintég. 1 ^{er} juin 1912	id.	1.550

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Carbonneau, F	Agent	3 ^e classe	16 juin 1912	1 ^{er} jan. 1916	1.600
Hourriez, G. .	id.	id.	1 ^{er} août 1912	id.	1.600
Gottrand, Jules	id.	id.	id.	id.	1.600
Masclat, Ern.	id.	id.	1 ^{er} septembre 1912	id.	1.600
Blauwart, Ed.	id.	id.	id.	id.	1.600
Hugot, Franç.	id.	4 ^e classe	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.550
Duvilliers, Léon	id.	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1912	1 ^{er} jan. 1916	1.600
Héron, Clovis.	id.	id.	id.	id.	1.600
Gardin, Ferdinand.	id.	4 ^e classe	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.550
Navez, Désiré	id.	id.	id.	id.	1.550
Berthe, Henri.	id.	id.	id.	id.	1.550
Déruelle, Vital	id.	id.	id.	id.	1.550
Duez, Oscar .	id.	id.	16 octobre 1912	id.	1.550
Mareels, Alfred .	id.	id.	id.	id.	1.550
Picques, Frédéric	id.	id.	id.	1 ^{er} mars 1914	1.550
Capelier, Louis.	id.	id.	id.	id.	1.550
Baudrin . . .	id.	3 ^e classe	10 octobre 1907	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Durez . . .	id.	4 ^e classe	1 ^{er} décembre 1912	1 ^{er} mars 1914	1.550
Desmons. . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1913	id.	1.550
Mouray . . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Chavatte . . .	id.	id.	1 ^{er} février 1913	1 ^{er} jan. 1916	1.550
Corman . . .	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1914	1.550
Lacoste . . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1913	id.	1.550
Desbiens. . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Duquesne . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Décaussin . .	id.	id.	1 ^{er} juillet 1913	id.	1.550
Mestag. . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1913	id.	1.550
Hocquet . . .	id.	id.	1 ^{er} novembre 1913	id.	1.550
Philippe . . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Cousseacker	id.	id.	10 novembre 1913	id.	1.550
Dumont, Eug.	id.	id.	1 ^{er} décembre 1913	id.	1.550
Tuilliez . . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Carlier, Emir.	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1916	1.550
Santer	id.	id.	id.	id.	1.550

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Bourlet. . . .	Agent	4 ^e classe	1 ^{er} décembre 1913	1 ^{er} juil.1916	1.550
Dubois, Arth.	id.	id.	1 ^{er} janvier 1914	id.	1.550
Lefort	id.	id.	1 ^{er} février 1914	id.	1.550
Dolphens. . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Hidoux. . . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Vandenbroucke	id.	id.	id.	id.	1.550
Vuylstèke . .	id.	id.	16 février 1914	id.	1.550
Carpentier . .	id.	id.	id.	id.	1.550
WatreLOT, Aug.	id.	Stagiaire ^e	1 ^{er} mars 1914	1 ^{er} juil.1914	1.400
Brunel. . . .	id.	id.	id.	id.	1.400
Ledoux. . . .	id.	id.	id.	id.	1.400
Menet	id.	id.	id.	id.	1.400
Cochelard. . .	id.	id.	id.	id.	1.400
Rohart. . . .	id.	id.	16 mars 1914	id.	1.400
Vandrepote. .	id.	id.	id.	id.	1.400
Delaroque . .	id.	id.	id.	id.	1.400
Cholle	id.	id.	1 ^{er} avril 1914	id.	1.400
Lesaffre, Maurice	id.	id.	16 avril 1914	id.	1.400
Ceugnart. . . .	id.	id.	1 ^{er} mai 1914	id.	1.400
Décottignies .	id.	id.	id.	id.	1.400
Bonnet, Fr. . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1914	id.	1.400
Wanin	id.	id.	id.	id.	1.400
Brice.	id.	id.	id.	id.	1.400
Coisne	id.	id.	1 ^{er} juillet 1914	id.	1.400
Fourmentraux	id.	id.	id.	id.	1.400
WatreLOT, Vict.	id.	id.	id.	id.	1.400
Bradefér . . .	id.	id.	id.	id.	1.400

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
GARDES DE JARDINS					
MM.					
Pruvost . . .	Brigadier	»	1 ^{er} août 1894	1914	1.500
Ruelle	Garde du bois	»	id.	1914	1.400
Parent	id.	»	id.	1914	1.400
Mazy	id.	»	id.	1914	1.400
Obry	id.	»	1 ^{er} avril 1909	1914	1.400
Hugot	Garde jardins	»	1 ^{er} janvier 1900	1914	1.325
Duvinage (*) .	id.	»	1 ^{er} juin 1905	1914	1.325
Dupuille (*) .	id.	»	19 octobre 1905	1914	1.325
Poulet (*) . .	id.	»	24 septembre 1906	1914	1.325
Blanquart . .	id.	»	1 ^{er} mai 1909	1914	1.325
Rousselle (*) .	id.	»	id.	1914	1.325
Dilly, Louis .	id.	»	16 octobre 1912	1914	1.325
PRISON MUNICIPALE					
M.					
Marc.	Concierge	3 ^e classe	16 avril 1883 (Interruption)	1916	1.500
CIMETIÈRES					
<i>Services généraux.</i>					
MM.					
Billet	Sous-chef de bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} août 1882	1917	3.000
Tisserand . . .	Employé	1 ^{re} classe	10 août 1899	1916	2.000
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Cimetière de l'Est.</i>					
MM.					
Gaillard . . .	Directeur	Classe except.	1 ^{er} novembre 1882	1916	2.800
Constant, P. .	Employé	1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1894	1916	2.000
Faillon. . . .	Surveillant	Classe except.	1 ^{er} avril 1891	1916	1.500
Ballenghien. .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1900	1916	1.500
Canonne (*). .	id.	id.	15 février 1913	1916	1.500
Nieuport. . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1901	1916	1.500
Duhamel (*). .	id.	id.	1 ^{er} mai 1909	1916	1.500
<i>Cimetière du Sud.</i>					
MM.					
Soudoyez. . .	Directeur	Classe except.	1 ^{er} juin 1894	1916	2.800
Lemesle (*). .	Surveillant	id.	1 ^{er} novembre 1899	1916	1.500
Leclercq, A. (*)	id.	id.	8 juin 1898	1916	1.500
Demessine, H.	id.	id.	1 ^{er} janvier 1908	1916	1.500
PESAGE & MESURAGE PUBLICS					
<i>Poids public.</i>					
MM.					
Corbu	Chef Peseur	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1893	1916	2.200
Nys	Peseur	1 ^{re} classe	1 ^{er} juillet 1904	1916	1.800
<i>Vente à la criée.</i>					
M.					
Lecoche	Peseur	3 ^e classe	10 décembre 1911	1916	1.600
<i>Bascules publiques.</i>					
MM.					
Constant. . . .	Préposé	Cl. ex.	1 ^{er} janvier 1897	1916	1.550
Dujardin (*). .	id.	2 ^e classe	20 janvier 1902	1916	1.400

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
ENTREPOTS DES SUCRES ET DES DOUANES					
MM.					
Dilly	Directeur	Classe except.	1 ^{er} juillet 1887	1916	3.250
Dubureq. . . .	Magasinier	id.	1 ^{er} septembre 1908	1916	1.600
Sac-Epé (*). . .	Concierge	id.	1 ^{er} janvier 1906	1916	700
Levachet (*). .	Receveur des Contrib. Indir.	Indemnité	1 ^{er} mars 1898	1909	1.000
ÉCONOMAT					
MM.					
Marlin (*). . .	Économe chef	3 ^e classe	15 novembre 1896	1914	3.750
Descarpentries F. . .	Expéditionnaire	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1910	1914	2.200
Florquin (*). .	Garçon de bureau	Classe except.	3 novembre 1891	1911	1.700
RESEAU TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL					
MM.					
Vanhagendoren Dré (*)	Téléphoniste chef	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1897	1913	2.400
Dourdin (*). . .	Téléphoniste	1 ^{re} classe	27 mai 1887	1914	1.800
Desrumaux . . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1907	1914	1.800
Lemay.	id.	id.	1 ^{er} mai 1911	1914	1.800
Ronse (*). . . .	id.	4 ^e classe	3 septembre 1913	1916	1.500
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
ENTRETIEN DES HORLOGES PUBLIQUES & DES PENDULES PLACÉES DANS DIVERS ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX					
MM.					
Duthoit (*) . . .	Horloger	1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1901	1905	1.900
Guyot (*) . . .	id.	2 ^e classe	id.	1913	1.800
PROMENADES & JARDINS					
<i>Direction générale</i>					
MM.					
Bédène	Jardinier en chef	H. classe	1 ^{er} novembre 1898	1916	5.000
Picard	Surveill. général	4 ^e classe	1 ^{er} mars 1906	1916	2.600
<i>Jardin d'Arboriculture et Palais Rameau</i>					
M.					
Saint-Léger (*)	Surveillant Chef de culture	4 ^e classe	15 octobre 1912	1916	2.000
<i>Jardin Botanique</i>					
M.					
Luce	Surveillant Chef de culture	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1899	1916	2.600
CHÈVRES DU JARDIN VAUBAN					
M ^{me}					
Docq (*)	Gardiennne		23 mars 1889	1897	1.000
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX					
MM.					
Decarpentry (1)	Inspecteur	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1897	1916	4.000
Chevalier . . .	Électricien	5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1896	1916	1.900
Cappellier . . .	Surveillant	1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1908	1908	2.400
PROPRETÉ PUBLIQUE					
MM.					
Halluin . . .	Inspecteur	3 ^e classe	1 ^{er} avril 1885	1916	2.500
Dubus	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} juillet 1911	1912	1.600
Wacquiez . . .	id.	4 ^e classe	id.	1916	1.700
Rafy.	id.	3 ^e classe	1 ^{er} avril 1909	1916	1.800
EAUX					
I. — EXPLOITATION					
MM.					
Loquet.	Ingénieur	Hors classe	1 ^{er} juin 1906	1916	5.250
Adam	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1904	1912	1.900
Formesyn . . .	Commis princip.	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1899	1914	2.400
Duval	Employé	id.	15 février 1908	1916	1.900
Crespel (*) . .	id.	3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1907	1916	1.800
Descouvemont, J.-B. (*)	Fontainier chef	1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1872	1913	2.500
Defaut.	Fontainier	3 ^e classe	1 ^{er} mars 1898	1914	2.000
Bergue.	id.	id.	id.	1914	2.000
Goudin, E. (*) .	id.	id.	1 ^{er} décembre 1900	1914	2.000
Devestel . . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1909	1914	2.000
Caigniart. . .	id.	5 ^e classe	1 ^{er} août 1911	1914	1.800
Stichelbaut. .	id.	7 ^e classe	1 ^{er} mars 1913	1913	1.600
Rabat (*) . . .	id.	6 ^e classe	28 juillet 1913	1916	1.700
Bart.	Contrôleur	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1896	1914	2.000
Gilbert (*) . .	id.	id.	20 avril 1898	1916	2.000
Miquel.	id.	4 ^e classe	1 ^{er} avril 1908	1914	1.900
Chevalier . . .	id.	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1914	1.800
Laporte	id.	4 ^e classe	id.	1916	1.900
Denis	id.	5 ^e classe	10 juillet 1911	1916	1.800
Louvieux . . .	id.	id.	20 juillet 1911	1916	1.800

(1) Dont 300 francs pour vérification du pouvoir éclairant.
 (*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
II. — EMMERIN					
MM.					
Bavye	Chef mécanicien	Classe except.	7 septembre 1896	1916	3.700
Carette (*) . .	Concierge	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1902	1914	1.500
Liénart (*) . .	Chauffeur	id.	3 octobre 1886	1914	1.800
Hugeux, J. (*)	id.	id.	1 ^{er} avril 1892	1914	1.800
Gravelin (*) .	id.	id.	1 ^{er} février 1907	1913	1.800
Rassel (*) . .	id.	id.	1 ^{er} mai 1907	1916	1.800
Martin	id.	4 ^e classe	1 ^{er} août 1911	1916	1.700
Lebrun	id.	id.	id.	1916	1.700
Vandecrux . .	id.	5 ^e classe	1 ^{er} février 1912	1913	1.600
Ruyschaert . .	id.	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913	1916	1.700
III. — ARBONNOISE					
MM.					
Patout (*) . .	Chef mécanicien	3 ^e classe	10 décembre 1889	1914	2.900
Thyl (*) . . .	Mécanicien	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1902	1916	1.900
Dupré (*) . .	Chauffeur	3 ^e classe	1 ^{er} septembre 1894	1916	1.800
Bomme (*) . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1889	1914	1.800
De Graeve . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1909	1914	1.700
CURAGE DES ÉGOUTS ET CANAUX INTÉRIEURS					
M.					
Accou (*) . .	Surveillant	5 ^e classe	10 mai 1890	1916	1.900
ÉTABLISSEMENTS DE BAINS A PRIX RÉDUITS					
<i>Rue de Cysoing</i>					
MM.					
Moison	Régisseur	1 ^{re} classe	28 octobre 1895	1912	2.200
Pennequin (M ^{me}) (*)	Baigneuse	5 ^e classe	25 juillet 1913	1912	1.000
Cousin (*) . .	Chauffeur	4 ^e classe	16 janvier 1912	1914	1.550
Nys	Baigneur	3 ^e classe	1915	1915	1.200

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Rue des Sarrazins</i>					
MM.					
Descarpentries, Robert.	Régisseur	1 ^{re} classe	1 ^{er} juin 1886	1908	2.200
Six (M ^{me}) (*)..	Baigneuse	3 ^e classe	24 mars 1910	1912	1.200
Desmazières(*)	Baigneur	id.	1 ^{er} novembre 1911	1911	1.200
Koch (*) . . .	Chauffeur	1 ^{re} classe	1 ^{er} juin 1910	1912	1.800
<i>Rue Dupuytren.</i>					
MM.					
Moutier . . .	Régisseur	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913		1.800
Bayourte (*) .	Chauffeur	5 ^e classe	28 juillet 1913		1.500
Decarout (*) .	Baigneur	5 ^e classe	id.		1.000
M ^{me} Haquette (*) .	Baigneuse	5 ^e classe	id.		1.000
BUREAU D'HYGIÈNE					
MM.					
Ducamp . . .	Directeur	H. classe	1 ^{er} juillet 1908 <small>avec effet du 13 juillet 1893</small>	1912	8.000
Gérard. . . .	Chef de bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1889	1916	4.600
Dumont . . .	Inspecteur principal d'hygiène	6 ^e classe	27 février 1895	1916	3.100
Delecroix . . .	Inspecteur des loge- ments insalubres	3 ^e classe	20 mars 1892	1914	2.400
Plouchart . . .	Inspecteur des loge- ments insalubres	4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1909	1916	2.100
Amand	Inspecteur	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1893	1914	2.400
Langlet . . .	Commis principal	Cl. exc.	1 ^{er} janvier 1893	1916	2.600
Morillon . . .	id.	5 ^e classe	1 ^{er} octobre 1904	1916	2.100
Cocheteux . . .	Employé	1 ^{re} classe	15 avril 1899	1916	2.000
Sauvage (*) . .	Auxiliaire		1 ^{er} juin 1912	1913	1.200
Duriez (*) . . .	id.		1 ^{er} novembre 1913		960
Alhant, J. (*)	id.		1 ^{er} novembre 1913		720
Leclercq (*) . .	Maçon, vérificateur des fosses d'aisances	1 ^{re} classe	15 juillet 1899	1899	1.200

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation.	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Laboratoire municipal d'analyses</i>					
MM.					
Bonn	Chef de laboratoire	Hors Classe	16 mars 1902	1906	6.000
Dorchies (*)	Chef de salle	1 ^{re} classe	21 octobre 1907	1912	3.000
Honoré	Chimiste	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913		1.800
Faussart (*).	Auxiliaire		1 ^{er} décembre 1912		600
Cru (*).	id.		14 octobre 1913		720
Leclercq (*).	Garçon de laboratoire		1 ^{er} mars 1903	1903	600
SERVICE DES DÉSINFECTIONS					
MM.					
Martin	Désinfecteur	1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1893	1916	1.900
Lesaffre (*).	id.	3 ^e classe	20 septembre 1897	1908	1.700
Olivier (*).	id.	1 ^{re} classe	5 octobre 1909	1916	1.900
Billiaert	id.	id.	1 ^{er} décembre 1911	1916	1.900
Depoorter.	id.	4 ^e classe	1 ^{er} mai 1913	1916	1.600
SERVICE DES PONTIERS					
<i>Agent préposé à la surveillance du Port Vauban et du Bassin de la Haute-Deûle</i>					
M.					
Flament (*).	Pontier	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1900	1916	1.150
<i>Agent chargé de la manœuvre du Pont du Ramponneau</i>					
M.					
Garcette (*).	Pontier	3 ^e classe	Novembre 1883	1910	1.100

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Préposé à la manœuvre du Pont du Petit-Paradis</i>					
M. Evrard (*) . . .	Pontier	2 ^e classe	Année 1883	1916	1.150
<i>Préposé à la manœuvre du Pont de l'Avenue de l'Hippodrome</i>					
M. Pionnier (*) . . .	Pontier	2 ^e classe	Année 1904	1916	1.150
ABATTOIR					
MM. Bossut	Vétérinaire Inspectr. Directr.	H. classe	1 ^{er} avril 1913		4.500
Boutoille	Directeur adjoint	2 ^e classe	19 octobre 1896	1913	2.700
Parant	Vérificateur chef	5 ^e classe	1 ^{er} octobre 1904	1913	2.000
Bailleul	Vérificateur	4 ^e classe	id.	1913	1.700
Bouteleux	id.	id.	1 ^{er} septembre 1911	1914	1.700
Grignon	Concierge	id.	1 ^{er} mars 1892	1911	1.500
HALLES & MARCHÉS					
MM. Devigne	Directeur	5 ^e classe	2 juillet 1912	1913	2.200
Fichelle	Inspecteur	1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1901	1913	1.400
Demeestère	Vérificateur ambulant	id.	16 octobre 1897	1910	2.000
Bilck (*)	id.	3 ^e classe	1 ^{er} juin 1908	1911	1.800
Lefebvre	id.	5 ^e classe	1 ^{er} avril 1913		1.500
Dutoit (*)	Concierge	2 ^e classe	1 ^{er} mars 1905	1914	875
Lefebvre (*)	Vétérinaire chargé du marché aux chevaux	5 ^e classe	14 novembre 1896		600

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
CAISSE DES ÉCOLES					
M. Tallon, A. . .	Chef de Bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} juillet 1915	1915	600
ASILE DE NUIT					
MM. Nollet (*). . .	Mécanicien-Chauffeur	3 ^e classe	1 ^{er} avril 1898	1905	1.200
Delrot	Garçon de Dortoir	Classe except.	1 ^{er} janvier 1892	1912	1.800
Mauvais M ^{me} (*).	Femme de Dortoir	5 ^e classe	1 ^{er} mai 1912		600
ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES					
Cours publics					
MM. Hirschd'Aubyn	Professeur Directeur anglais		1 ^{er} octobre 1891	1891	1.500
Caudrelier (*).	Professeur Adjoint anglais		18 décembre 1873	1897	600
Waltz	Professeur Direct. allemand		1 ^{er} mai 1912	1912	1.500
Lengaigne (*).	Professeur allemand		1911	1911	600
COURS DE FILATURE ET TISSAGE					
M. Dantzer . . .	Professeur		Novembre 1913		1.600
COURS DES CHAUFFEURS					
M. Quembre. . .	Professeur		1 ^{er} juin 1902		1.000

(*) N'est pas titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
INSTRUCTION THÉORIQUE & PRATIQUE DES AVEUGLES					
M.					
Houzé. . . .	Instituteur spécial		1 ^{er} janvier 1909	Traitement	1.500
				Indem. de logement	360
				Indem. de résidence	400
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE					
MM.					
Gérard. . . .	Chef de service			1914	2.000
Tallon, A. . .	Chef de bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} décembre 1891	1916	3.000
Lefebvre . . .	Sous-chef de bureau	5 ^e classe	1 ^{er} juin 1901	1915	2.600
ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES					
<i>Gymnastique</i>					
MM.					
Vanhuffel . .	Professeur		1 ^{er} avril 1886	1913	2.600
Nys	id.		1 ^{er} janvier 1910	1913	3.000
Deconninck .	id.		1 ^{er} mai 1912	1913	1.900
ÉCOLE FRANKLIN					
<i>École Primaire Supérieure de Garçons</i>					
MM.					
Blareau . . .	Professeur de chant		1 ^{er} octobre 1908		900
Farineaux . .	Concierge		1 ^{er} janvier 1912		1.550
Hubert. . . .	Maître-Ouvrier		id.		800
Delcroix . . .	id.		id.		1.500
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Prévoist . . .	Maitre-Ouvrier		15 avril 1912	1912	1.500
Hornez (*) . .	Ajusteur-Forgeron				1.500
Morelle (*) . .	Menuisier-Outilleur				1.500
Mahieu (*) . .	Menuisier				250
Desmond (*)	Ajusteur				250
Pecquet (*) . .	Préparateur				300

ÉCOLE JEAN MACÉ

École Primaire Supérieure de Filles

MM.					
Bermyn . . .	Professeur de dessin		1 ^{er} octobre 1913		3.400
Blareau, M ^{me} .	Professeur de chant		id.		2.750
Louvion, M ^{lle} .	Professeur de trav. manuels.		id.		1.100
Bugnon (*) . .	Professeur de commerce		1904	1904	1.000
Hecht (*) . . .	Professeur d'allemand		1904	1904	1.000
Warin, M ^{lle} (*)	Professeur de solfège		1899	1902	400
Dugarlin, Lucienne, M ^{lle}	Prof. de trav. man. et dessin		1 ^{er} avril 1910	1913	1.150
M ^{me} Alvin (*) . .	» gymnastique		15 avril 1912		525
Delaire (*) . .	Concierge				1.500
Augé (*) . . .	Profess ^r de coupe				350
Druon (*) . . .	id.				350
Beaufort (*)	Prof ^r de repassage				300
Descarpentries (*)	id.				300
Hévin (*) . . .	Prof ^r de broderie				300
Reymbaut (*) .	Prof ^r de cuisine				300

ÉCOLES ROLLIN, MONTESQUIEU, DESCARTES, LOUIS BLANC ET VICTOR DURUY

M ^{me} Blareau .	Profess ^r de chant		1 ^{er} octobre 1908		400
MM. Mahieu (*)	Menuisier				350
Desmond (*)	Ajusteur				350

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS					
MM.					
Gavelle, Émile	Directeur	Hors classe	1 ^{er} octobre 1905	1914	5.400
Leriche . . .	Censeur	Classe except.	1 ^{er} juillet 1898	1909	2.200
Mesnard . . .	Surveillant	id.	1 ^{er} septembre 1905	1907	1.400
Carpentier . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1900	1902	1.400
Liénard . . .	Concierge	id.	1 ^{er} octobre 1894	1901	1.400
Ph. De Winter	Prof. du cours supér. de peinture	Hors classe	1 ^{er} octobre 1887	1909	5.000
Hémery . . .	Prof. de dessin d'après l'antique et de gr. bosse	id.	28 juillet 1906	1907	2.200
L. Dubuisson.	Professeur de composition décorative	id.	22 novembre 1904		2.500
Caudrelier(*) .	Professeur de dessin d'après la flore, etc	id.	1 ^{er} octobre 1910		1.500
Desmettre . .	Prof. de dessin d'orne- ment d'après les plâtres	id.	1 ^{er} janvier 1906	1909	2.000
Depondt (*) .	Prof. cours préparatoire de dessin	id.	1 ^{er} avril 1902	1913	1.800
Darchez, M ^{me} (*)	Professeur id.	id.			1.300
Lebrun . . .	Profess. de dessin	id.	1 ^{er} octobre 1905	1909	1.300
Hallez (*) . .	id.	id.	1 ^{er} février 1901		1.200
Maugendre . .	Prof. du cours supérieur de sculpt. et modelage	id.	1 ^{er} mai 1899		4.000
Haeuw	Prof. du cours moyen et élem. de sculpt. et mod.	id.	1 ^{er} octobre 1898	1907	3.000
Dehautd . . .	Prof. cours sup. d'architecture	id.	1 ^{er} octobre 1902	1904	3.000
Delannoy . . .	Professeur géométrie ap- pliquée et mécanique constr. et perspective	id.	4 février 1888	1898	2.500
Dubuisson . .	Prof. Cours prépar. de dessin prof. géométr. et lavis	id.	1 ^{er} janvier 1906		1.500
Huriez (*) . .	Prof. de sciences	id.		1910	1.300
Solomez . . .	Prof. du cours d'application	id.	1 ^{er} janvier 1891	1901	1.700
Portebois (*) .	Prof. de gravure de la lettre	id.			1.200
Colas	Prof. d'anatomie	id.	1 ^{er} octobre 1882	1898	1.000
Benoit (*) . .	Prof. de l'histoire de l'art	id.	1 ^{er} décembre 1899	1899	1.000
Loubignac . .	Professeur de levé de machines	id.	1 ^{er} octobre 1913		1.800
Dupuis	Professeur de statique	id.	1 ^{er} novembre 1912		500
Ponthieu (*) .	Chauffeur, garçon de salle	id.			1.140

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSE	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE					
MM.					
Georges Dehaudt.	Directeur		16 novembre 1909	—	4.000
Couvreur. . .	Secrétaire		1 ^{er} mars 1910	—	800
Leriche. . . .	Surveill. général		1 ^{er} décembre 1905	—	400
Liénard . . .	Surveillant		id.	—	100
Carpentier . .	Id.		id.	—	200
Mesnard . . .	Id.		id.	—	200
Hallez	Professeur de dessin ornemental		id.	—	500
Delannoy. . .	Profess. de perspective		1 ^{er} novembre 1912	—	500
Dupuis. . . .	Prof. statique graphique et résistance matériaux		id.	—	1.000
Delanuoy. . .	Professeur de géométrie descriptive		1 ^{er} décembre 1911	Cours commun avec l'École des Beaux-Arts	1.000
Dérégnaucourt . . .	Prof. de stéréotomie et levé de plans		1 ^{er} janvier 1913	—	500
Paillot. . . .	Professeur de physique et chimie		1 ^{er} décembre 1905	—	600
E. Dubuisson.	Prof. d'histoire générale de l'architecture		id.	—	1.200
Id. . . .	Prof. d'histoire de l'architecture française		id.	—	1.200
Id. . . .	Profess. de composition décorative		id.	—	500
Dehaudt. . .	Profess. de théorie de l'architecture		id.	—	1.800
E. Gavelle . .	Profess. de littérature		id.	—	500
Id. . . .	Professeur d'histoire générale		id.	—	500
Benoit	Professeur d'esthétique et histoire de l'art		id.	—	500
Id.	Professeur d'histoire et archéologie		id.	—	500
De Winter . .	Professeur de dessin de figure		id.	—	500
Maugendre. .	Professeur de modelage		id.	—	500
Mollet	Professeur de législation		1 ^{er} mars 1910	—	500
Delannoy. . .	Profess. de construction		1 ^{er} novembre 1912	—	1.000
Huriez. . . .	Profess. mathématique préparation admission		1 ^{er} avril 1912	—	1.000

Le personnel de l'École Régionale n'est pas titularisé.

NOMS	TITRES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
CONSERVATOIRE				
MM.				
Ratez . . .	Directeur	1 ^{er} octobre 1891	1893	5.500 ⁽¹⁾
Darcq, Maurice ^e	Secrétaire-Archiviste	1 ^{er} avril 1913		1 800
Deswartes . .	Professeur de solfège	1 ^{er} février 1911		700
Darcq, Maurice .	id.	11 novembre 1895	1895	700
Laurent . . .	id.	16 octobre 1892	1892	700
Plaquet . . .	id.	1 ^{er} mars 1894	1894	700
M ^{lle} Hirsch . . .	id.	id.	1894	700
Darcq, Adrienne.	id.	1 ^{er} juillet 1913		700
M ^{lle} Bulteau(*)	id.	8 octobre 1875	1875	800
Ott	id.	18 février 1905	1905	700
Martin-Lecreux M ^{me} .	id.	1 ^{er} octobre 1910		700
Lecocq (*) . .	Prof. cours d'harmonie (hommes et femmes)	15 avril 1869	1869	2.000 ⁽²⁾
Capon	Profess. de la classe de chœurs	1 ^{er} octobre 1898	1898	600
Capon	Professeur de chant (hommes)	1 ^{er} octobre 1894	1894	1.200
M ^{me} Oudart . .	Professeur de chant (femmes)	1 ^{er} février 1897	1897	1.200
Carpentier . .	Professeur de diction	1 ^{er} janvier 1898	1898	1.200
M ^{lle} Chatteleyne	Professeur de piano	1 ^{er} octobre 1905	1905	900
Demesmay M ^{lle}	Professeur de piano Cours supérieur B	1 ^{er} janvier 1902		900
Magot, M ^{lle} . .	Prof. piano c ^{rs} prépar. A	1 ^{er} janvier 1882		700
Maillard, M ^{lle} .	id.	1 ^{er} janvier 1902		600
Ducamp-Jésupret (M ^{me})	Prof. piano c ^{rs} prépar. B	1 ^{er} octobre 1910		600
Valtier, M ^{lle} (*)	id.	15 septembre 1878	1878	700
Bruggeman . .	Professeur piano hommes	1 ^{er} novembre 1884	1892	900
Bruggeman . .	Professeur d'orgue.	1 ^{er} avril 1903	1903	500
Seiglet, Victor	Prof. violon c ^{rs} supérieur A	1 ^{er} octobre 1890	1890	1.700
Surmont, Edm. .	Prof. violon c ^{rs} supérieur B	1 ^{er} janvier 1910	1903	900
Petit, Oscar . .	Prof. violon c ^{rs} prépar. A	1 ^{er} octobre 1885	1895	⁽²⁾ 900
Bonenfant . . .	Prof. violon c ^{rs} prépar. B	1 ^{er} octobre 1901	1901	600

(1) Indemnité de logement 1.200 fr.

(2) M. Lecocq, indemnité d'ancienneté 200 francs.

(*) Ne verse pas à la Caisse des retraites.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Chabot	Profess. d'alto		1 ^{er} novembre 1911	1898	500
Dienne	Pr. de violoncelle		7 février 1894	1898	1.100 ⁽¹⁾
Bouillard	Prof. de flûte		1 ^{er} février 1911		500
Deren (*)	Prof. de hautbois		1 ^{er} octobre 1902	1902	500
Hiver	Pr. de clarinette		1 ^{er} février 1901	1902	900
Hiver	Professeur de saxophone		id.	1901	500
Laigre	Professeur de basson		1 ^{er} avril 1913	1885	500
Tribout	Professeur de cor		16 octobre 1903	1903	500
Béghin	Professeur de cornet à pistons et trompette		1 ^{er} janvier 1912	1886	900
Masurel	Professeur de trombone		1 ^{er} décembre 1897	1897	500
Dupuis	Profess. d'instruments à vent et à clavier, musique de chambre		1 ^{er} février 1911		600
Ratez	Professeur d'orchestration		1 ^{er} janvier 1898	1898	600
Dupriez (*).	Accompagnateur		id.	1908	900
Arbogast	Concierge		1 ^{er} octobre 1891	1905	1.250 ⁽²⁾

(*) Ne verse pas à la Caisse des retraites.

BIBLIOTHÈQUE

MM.					
Desplanque . .	Archiviste-Bibliothécaire	Hors classe	1 ^{er} avril 1897	1911	7.500
Mahieu	Sous-Bibliothécaire	2 ^e classe	16 juin 1888	1916	4.200
Sorez	Directeur de salle	3 ^e classe	16 mars 1896	1912	2.800
Lemaire	id.	1 ^{re} classe	10 février 1902	1916	2.500
Colle (*)	Distributeur	4 ^e classe	17 juillet 1911	1912	840
Faucompré (*)	id.	id.	1 ^{er} février 1912	1912	720
Séna (*)	id.	id.	1 ^{er} juin 1911	1915	1.200
Héreng (*).	id.	5 ^e classe	4 novembre 1912	1915	720
Lesaffre (*).	Garçon de bureau	3 ^e classe	24 octobre 1910	1912	1.300

(1) M. Dienne, indemnité d'ancienneté 200 francs.

(2) 50 francs pour le service du chauffage.

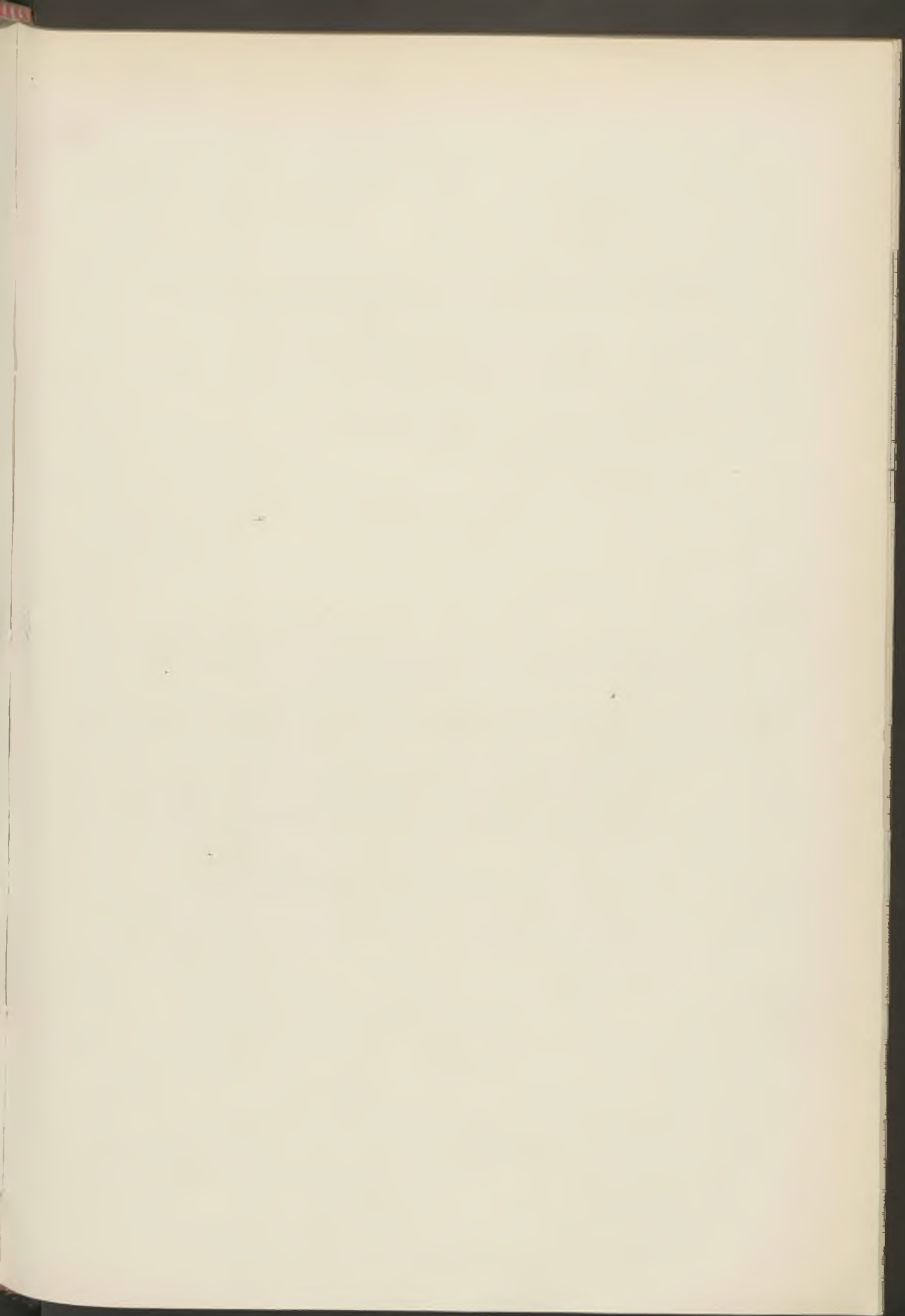
(*) N'est pas titularisé.

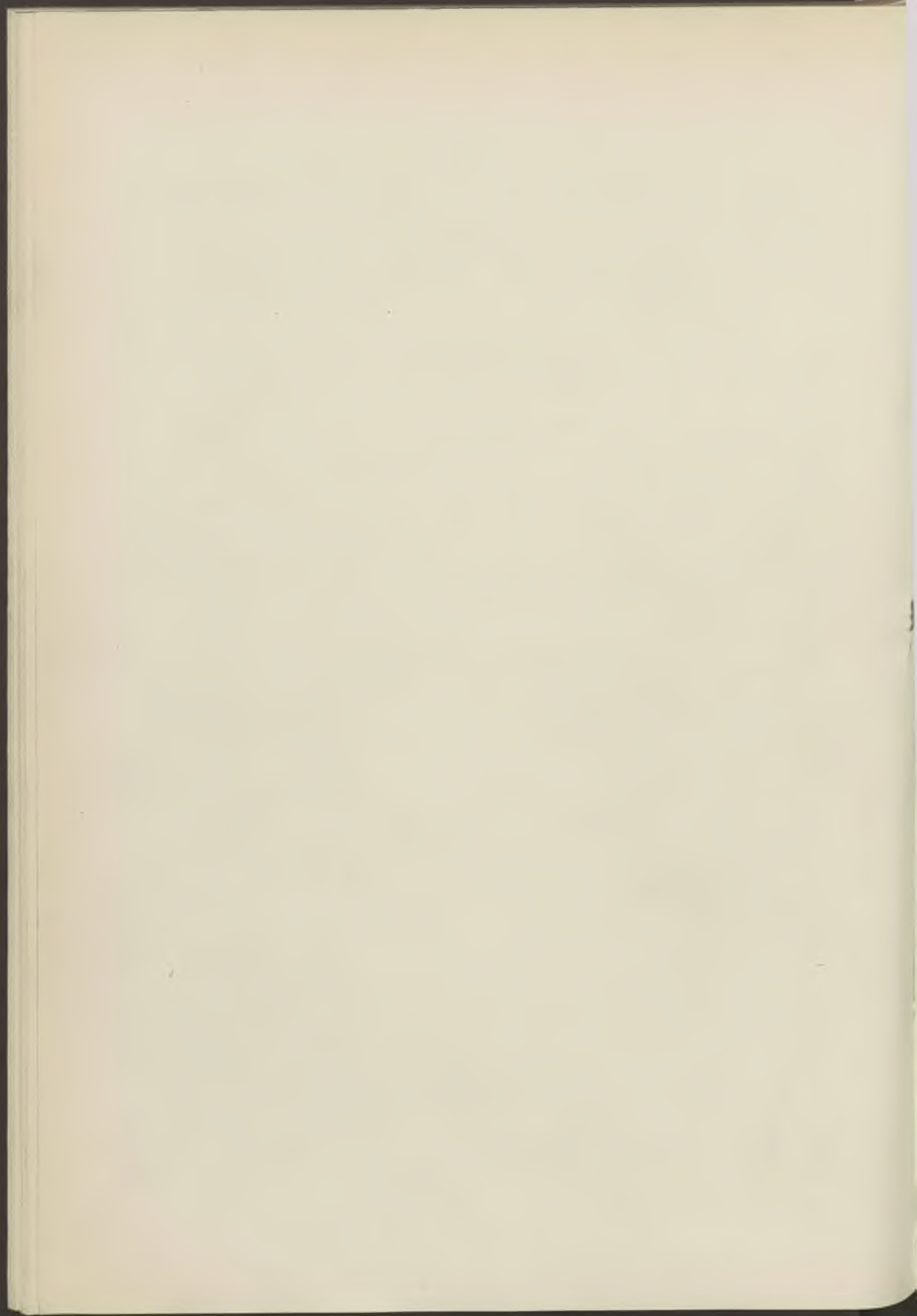
NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Bibliothèques de Prêt et Populaires</i>					
MM.					
Lemille . . .	Employé	4 ^e classe	1 ^{er} mai 1906	1912	1.700
Wild (*) . . .	Distributeur	id.	1 ^{er} novembre 1905	1916	2.160
MUSÉES - PALAIS DES BEAUX-ARTS					
MM.					
Théodore. . .	Conservateur		1 ^{er} avril 1913		5.000
Laigniel . . .	Chef d'équipe	Classe except.	15 septembre 1871	1911	2.500
Houseaux (**)	Gardien	id.	1 ^{er} septembre 1883	1911	1.600
Verez	id.	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1892	1905	1.400
Verdegeem . .	id.	id.	23 juillet 1894	1908	1.400
Sinsoulieu . .	id.	id.	15 janvier 1901		1.400
Brakelmann .	id.	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1898	1906	1.350
Demayer. . . .	id.	id.	15 février 1901	1909	1.350
Huleux	id.	id.	id.	1909	1.350
Lespagnol . .	id.	id.	8 juin 1902	1909	1.350
Foveaux	id.	id.	1 ^{er} janvier 1903	1909	1.350
Delporte . . .	id.	id.	1 ^{er} juillet 1903	1909	1.350
Tibaux.	id.	5 ^e classe	15 mai 1913		1.200
Lehague	id.	stagiaire	1 ^{er} novembre 1913		1.200
Leveau, J. . .	id.	id.	id.		1.200
Degeleke (*) .	id.	auxiliaire	8 mai 1913		800
Leveau, A. (*)	id.	id.	1 ^{er} juin 1913		800
Péronne (*). .	id.	id.	2 octobre 1913		800
M ^{lle} Deléarde (*).	Gardiennne du vestiaire		1 ^{er} juillet 1900	1912	720
Cabaye (*) . .	Chauffeur chef	4 ^e classe	1 ^{er} novembre 1897	1906	1.700
Héring.	Chauffeur	id.	1 ^{er} janvier 1913		1.600

(*) N'est pas encore titularisé.
 (**) Les gardiens de jour sont habillés par la Ville, les gardiens de nuit reçoivent une indemnité d'habillement de 100 francs. Le chauffeur chef est logé et habillé par la Ville.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE					
MM.					
Moitié	Préparateur	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1908	1914	2.200
Fauquenoit. . .	id.	5 ^e classe	1 ^{er} avril 1907	1905	1.200
Cazé.	Garçon de salle	1 ^{re} classe	1 ^{er} août 1910	1910	1.200
Delbecque . . .	Surveillant	id.	1 ^{er} octobre 1905	1904	400
Capon	id.	id.	1 ^{er} juillet 1883	1897	400
M ^{me} Cazé (*) .	Concierge, dépôt de parapluies		1 ^{er} juin 1911	1911	600
MUSÉE DE GÉOLOGIE					
M.					
Verbièse. . . .	Gardien		1 ^{er} octobre 1911	1911	400
MUSÉE INDUSTRIEL					
MM.					
Guenez.	Surveillant	3 ^e classe	1 ^{er} juin 1910	1910	1.300
Lefebvre, E. . .	id.	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1912		1.200
MUSÉE COMMERCIAL					
M.					
Lefebvre, H. . .	Garçon de salle et concierge	2 ^e classe	15 décembre 1908	1912	1.400
(*) N'est pas titularisé.					
NOTA. — M ^{me} Cazé est affectée à l'ensemble des musées de Zoologie, de Géologie et Houiller.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
THÉÂTRES					
<i>Place Sébastopol</i>					
MM.					
Piat	Chef machiniste	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1889	1914	7.000
Vasseur	Électricien	3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1908	1916	2.800
Hennache . . .	Concierge	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1911		1.200
Derain	Ouvrier		1 ^{er} janvier 1891	1916	1.800
<i>Nouveau Théâtre</i>					
M.					
Vanseveren . .	Concierge - surveillant		1 ^{er} janvier 1906 (interruption)	1913	1.500





BULLETIN ADMINISTRATIF

DE LA VILLE DE LILLE

ANNÉE 1916

Table Analytique des Matières

- A.** — *Administration municipale. — Affaires générales.*
 - B.** — *Bâtiments. — Immeubles. — Voies ferrées. — Voirie.*
 - C.** — *Beaux-Arts. — Collections.*
 - D.** — *Enseignement.*
 - E.** — *Etablissements d'intérêt public. — Collectivités. — Personnes morales.*
 - F.** — *Finances.*
 - G.** — *Alimentation. — Salubrité. — Sécurité.*
 - H.** — *Services municipaux.*
-

A*Administration municipale. — Affaires générales.*

	Pages
Conseil municipal :	
Décès de M. Druez. Funérailles	75
Contentieux :	
Hôtel de Ville. Incendie. Jugement de référé.	76 à 85
Lycée Faidherbe. Incendie. Jugement de référé	55
Police administrative :	
Etat civil et Ecoles. Médecin. Nomination. Lancelle	3-66
Médecins. Nominations	135
Administrations diverses :	
Guerre : Prêt d'honneur. Conditions et Commission	137-138-139
Charbons. Taxe	35
Vente. Tarif maximum.	123
Revente au détail. Tarif maximum	136
Explosion du 11 Janvier 1915. Immeubles libres. Réquisition	4

B*Bâtiments. — Immeubles. — Voies ferrées. — Voirie.*

Bâtiments :	
Hôtel de Ville. Incendie. Jugement de référé.	76 à 85
Lycée Faidherbe. Incendie. Jugement de référé.	55
Voirie :	
Nouveaux alignements. Commission d'études. Nominations	103-104
Rues particulières non reconnues. Nomenclature	140 à 142

C*Beaux-Arts. — Collections.*

Enseignement des Beaux-Arts :	
Conservatoire. Cours de solfège. Traitement Dupriez.	115-116

	Pages
Cours de Solfège. Nomination Laigre	115
Secrétaire-adjoint. Laigre	124
Professeurs. Nominations. Laurent et Carpentier	4-5
Vanhoorebecke, Duprez et Casier.	124

D

Enseignement.

Enseignement primaire :

Ecoles Franklin et Montesquieu. Maître ouvrier. Nomination. Debrune	116
Ecole Baggio. Traitement. Augmentation Bertreux	28
Professeur. Nomination. M. De Brodzky	5
Professeur intérimaire. M ^{lle} Francke. (Congé Delabassée)	15

E

Établissements d'intérêt public. — Collectivités.

Personnes morales.

Mont-de-Piété et fondation Masurel :

Retraits gratuits. Objets de couchage et de vêture	125
Restitutions gratuites. Prorogation de date	142

Œuvres diverses :

Fourneaux économiques. Fonctionnement année 1916	7-17-29-36-
67-85-95-105-110-117-126-143	
Association de secours aux Pauvres honteux. Compte financier pour 1916	146
Caisse de prêt d'honneur aux Etudiants. Compte de 1915	8
Compte financier pour 1915.	145
Guerre. Prêt d'honneur. Conditions et Commission	137-138-139
Prêt du linge. Comptes moral et financier pour 1916.	144

F*Finances.*

Recettes :	<u>Pages</u>
Droits de place : Contrôleurs et collecteurs. Supplément de traitement.	47
Octroi. Produits en 1915	8
Produits en 1915	147
Ecole de natation. Régisseur de recettes. Sénéchal	67
 Dépenses :	
Comptable spécial. Ouvriers travaillant pour l'autorité allemande.	
Paieement des salaires. Chardin	127

G*Salubrité. — Sécurité.*

Alimentation :	
Statistique. Prisée de Saint-Rémy.	124
Halles centrales. Facteur. Parisis. Réduction de cautionnement.	86
Ravitaillement. Denrées. Mesures de restriction	96
Denrées alimentaires. Répression des fraudes. Prélèvements.	
Agents délégués	148
Charbons. Tarifs	35-123-135
 Hygiène :	
Statistique des décès en 1916	9-68-87-97-106-111-118-128-149-150
Hôpitaux. Typhiques. Médecin. Nomination. Docteur Lavrand.	3
 Cimetières :	
Inhumations. Ecole Catholique des Arts et Métiers. Abbé Bernard	69
 Police :	
Secteurs de police. Délimitation.	36
Filles soumises. Médecin. Nomination. Docteur Pélissier	15
Attachés au Dispensaire. MM. Piquet et Huchard.	27

H*Services municipaux.*

	Pages
Personnel. Etat en 1916	157 à 198
Remboursement de cautionnement. Service de la collecte. Petit	119
Droits de place. Contrôleurs et collecteurs. Supplément de traitement.	47
SECRÉTARIAT :	
Nominations et promotions :	
Alhant	38
Bodreau	38
Carlier	38
Casin	38
Cussac	38
Jeandouzy	38
Libert	38
Payement	38
Peirsegaele	38
ARCHIVES :	
Nominations et promotions :	
Baudouin	41
Desmons	41
Vérez	41
ASSISTANCE :	
Nominations et promotions :	
Brisy	39
Broyant	39
Destringuet	39
Sagon	39
BUREAU MILITAIRE :	
Nominations et promotions :	
Anchin	39
Delos	39
Doyennette	39
Loré	39
CONTENTIEUX :	
Nominations et promotions :	
Simonnet	39
CONTRIBUTIONS :	
Nominations et promotions :	
Delonque	43
Delelis	70
Devos	44
Lefebvre	43-88
Picot	44

		Pages
ELECTIONS :		
Nominations et promotions :		
Delonque E.	39	Tallon 39
ETAT CIVIL :		
Nominations et promotions :		
Batard	40	Desrousseaux. 39
Becquart	40	Dewattine 40
Boucher	40	Gallet 40
Brasseur	39	Lerouge 40
Brodelle	40	Lherbier 40
Coppens	40	Loré 39
Debrock	40	Masurel. 40
Deroulez	40	Méplomb. 40
CIMETIÈRES :		
Nominations et promotions :		
Ballinghien	41	Gailard 40
Billet.	40	Leclercq 41
Canonne	129	Lemesle 41
Constant	40	Nieuport. 40
Demessine	41	Soudoyez. 40
Duhamel	41	Tisserand 40
Faillon	40	
TRAVAUX :		
Nominations et promotions :		
Accou	46	Gilbert 45
Andriés.	44	Gilles. 151
Bart.	44	Laplaud 152
Chevalier.	45	Laporte. 45
Copin	151	Laurent 44
Crespel.	45	Lecat. 44
Denis.	45	Leconte 44
De Vlisscher	151	Lossignol. 10
Doutrelong.	44	Louis. 151
Dussaux	151	Louviaux. 45
Duval	45	Mathez. 44

		Pages
Morillon	44	Thorès 44
Rabat	45	Tonneau 45
Peines disciplinaires :		
Révocation.		Vandecrux 152
DISTRIBUTION D'EAU :		
Nominations et promotions :		
Bavye	88	Rossel 45
Dupré	46	Ruyschaert. 45
Lebrun.	45	Thyl 45
Martin	45	
PROMENADES ET JARDINS :		
Nominations et promotions :		
Luce	47	Saint-Léger. 47
Picard	47	
PROPRETÉ PUBLIQUE :		
Nominations et promotions :		
Halluin.	45	Wacquez 45
Rafy	45	
PONTIERS :		
Nominations et promotions :		
Evrard	46	Pionnier 46
Flament	46	
ECOLE DES BEAUX-ARTS :		
Nominations et promotions :		
Liétar	153	Ponthieu 112
BIBLIOTHÈQUE :		
Nominations et promotions :		
Lemaire	47	Quesnoit Alfred. 153
Mahieu	47	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :		
Nominations et promotions :		
Lefebvre	47	Tallon 47

FINANCES :

		Pages
Nominations et promotions :		
Beaucamps	42	Lucas 42
Bigot	42	Magrez 42
Chardin	41	Navau 42
Darras	42	Nevelle 42
Dejaeghere	42	Petit 42
Dessève	41	Poulet 42
Doléac	42	Thouvignon 42
Dupuydts	42	Trochu 42
Duvivier	42	Vancoillie 42
Gilquin	41	Vermesch 42
Larnaude	42	Vincent 42
Leclercq	42	Zeekaff 42
Leroy	41	

RECETTE MUNICIPALE :

Nominations et promotions :		
Décottignies	43	Lecoche 43
Denneulin	43	Martin 43
Dhooche	43	

DROITS DE PLACE :

Nominations et promotions :		
Delcluze	43	Menneboo 43
Devroe	43	Morelle 43
Du Bois	43	Petit 43
Férandelle	43	Schietecalte 43
Ghesquière	43	Stubbe 43
Martin	43	Viseux 43

PESAGE PUBLIC :

Nominations et promotions :		
Constant	44	Lecoche 44
Corbu	44	Nys 44
Dujardin	44	

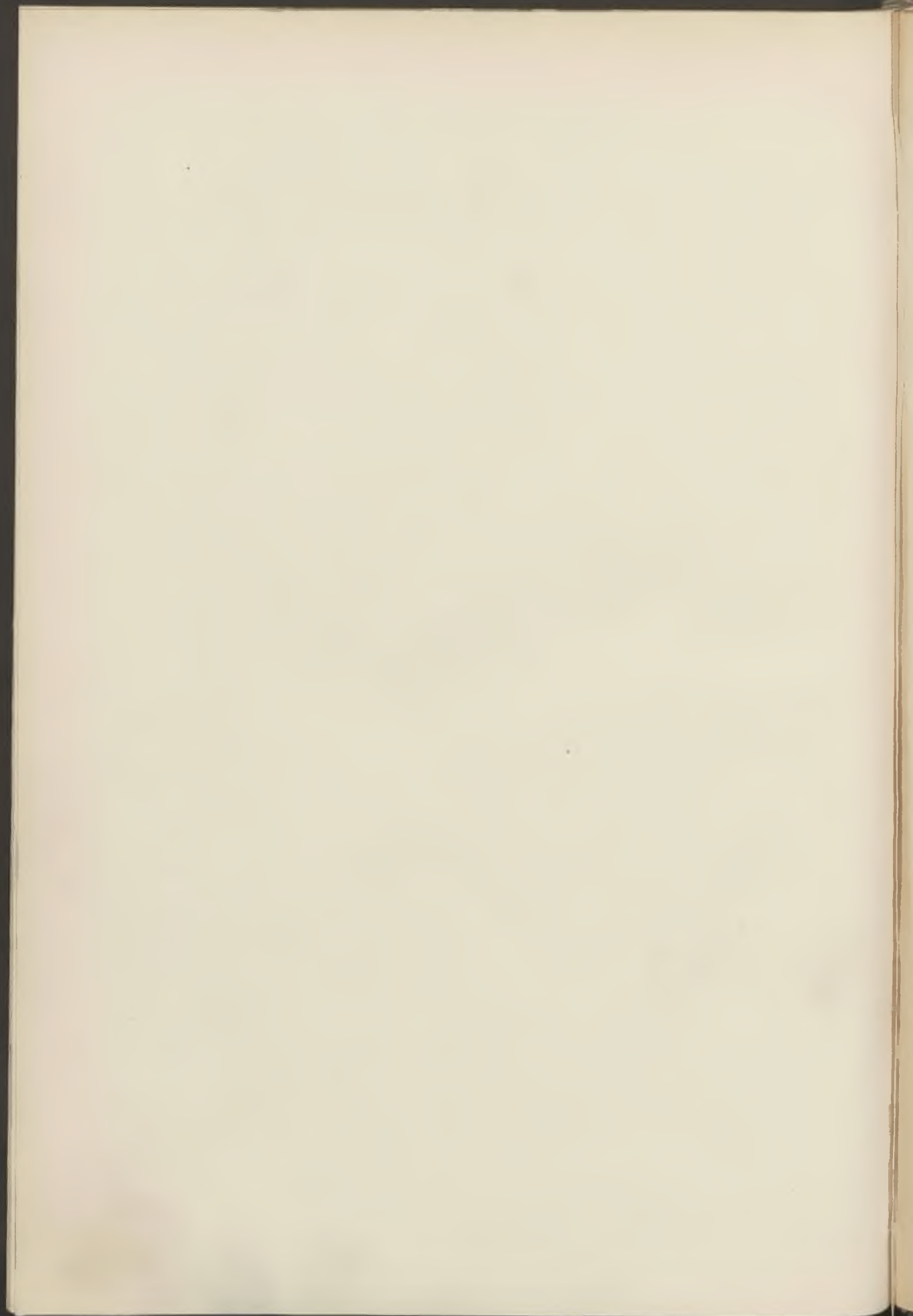
ENTREPÔTS :		Page ^s
Nominations et promotions :		
Dilly	44	Sac Epée 44
Duburcq	44	
HYGIÈNE :		
Nominations et promotions :		
Alhant Jean	30	Langlet 46
Billiaert	46	Martin 46
Cocheteux	46	Morillon 46
Depoorter	46	Olivier 46
Dumont	46	Plouchard 46
Gérard	46	Sénéchal 18
LABORATOIRE MUNICIPAL :		
Nominations et promotions :		
Rolandts		98
POLICE :		
Avancement. Réglementation		120
Nominations et promotions :		
Secrétaires :		
Bernard	19	Méhay 19
Caude	19	Thoillier 19
Druard	19	Vincent 47
Dubar	19	
Agents	19-31-48-49-70-89-99-107-130-154	
PRISON MUNICIPALE :		
Nominations et promotions :		
Marcq		46
DACTYLOGRAPHES :		
Nominations et promotions :		
Bottequin	41	Scynaève 41
Couvreux	41	Soyez 41
Duhayon	41	Tallon 30

STÉNOGRAPHES :	
Nominations et promotions :	
Duhayon.	41
RECENSEMENT :	
Nominations et promotions :	Pages
Bellavoine.	18
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE :	
Nominations et promotions :	
Ronse.	46
SERVICE DES CHARBONS :	
Nominations et promotions :	
Corsin.	154
RETRAITES OUVRIÈRES :	
Nominations et promotions :	
Delau	39
Desprez	39
Nevelle.	39

LILLE
IMPRIMERIE G. DUBAR & Cie,
8, Grande-Place, 8.

1920. — 16942





BULLETIN ADMINISTRATIF

DE LA

VILLE DE LILLE

Année 1916

Table Alphabétique des Matières

	PAGES
Abattoir (Voir B Bâtiments communaux et G Alimentation),	
Abreuvoir (Voir G Distribution d'eau).	
Acquisition d'immeubles (Voir B Immeubles).	
Adjudications (Voir à l'objet de l'adjudication).	
Administrations diverses (Voir A).	
Administration municipale (Voir A).	
Adresses (Voir A Conseil municipal).	
Alignements, percements (Voir B).	
Alimentation (Voir G).	
Aqueducs (Voir B Voirie).	
Arbre de Noël (Voir E Sociétés).	
Architectes (Voir B Bâtiments communaux).	
Archives (Voir C).	
Arrosage (Voir B Voirie).	
Asile de nuit (Voir E OEuvres diverses).	
Assistance publique (Voir E).	
Associations (Voir E OEuvres diverses).	
Assoignion. Prêt d'honneur. Commission.....	138

Assurances (Voir B Bâtiments).	
Automobiles (Voir G Police).	
Autorisation d'estier (Voir A Contientieux).	
Bains (Voir G).	
Balladeurs (Voir G Police).	
Baré. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Barrois. Alignements. Commission d'études.....	103
Bascules (Voir G Alimentation).	
Bâtiments communaux (Voir B).	
Baudon. Alignements. Commission d'études.....	103
» Prêt d'honneur. Commission.....	138
Baux (Voir A).	
Bécour. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Bergot. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Bernard (Abbé). Inhumation Ecole Catholique des Arts et Métiers	69
Bertreux. Ecole Baggio. Traitement. Augmentation.....	28
Bibliothèque (Voir B Bâtiments communaux et C).	
Boîte aux lettres (Voir A Administrations diverses).	
Bonnet-Laborderie. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Bonsarl. Répression des fraudes Prélèvements.....	148
Bornes-fontaines (Voir G Distribution d'eau).	
Bornes postales (Voir A Administrations diverses).	
Bosquier. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Bourrez. Répression des fraudes. Prélèvements.....	148
Bourse du travail (Voir E OEuvres diverses).	
Boutry (Etat Civil et Ecoles. Médecin).....	135
Bow Windows (Voir B Voirie et F Recelles).	
Brienne. Répression des fraudes. Prélèvements.....	148
Budgets et Comptes (Voir F).	
Bureaux (Voir H Services municipaux).	
Bureau de Bienfaisance (Voir E).	
Bureaux de poste (Voir A Administrations diverses).	

	PAGES
Caisse de Chômage (Voir A Police administrative).	
Caisse des Ecoles (Voir D Enseignement primaire).	
Caisse des Retraites (Voir H).	
Calmette. Alignements. Commission d'études.....	103
Canalisations d'eau (Voir G Distribution d'eau).	
Canaux (Voir B Voirie).	
Candélabres (Voir G Eclairage).	
Canonnières (Voir A Administrations diverses).	
Cantines scolaires (Voir D Enseignement primaire).	
Carpentier. Conservatoire. Professeur. Nomination.....	405
Casier. Conservatoire. Professeur. Nomination.....	124
Cérémonies (Voir A Fêtes).	
Charbons (Voir B Bâtiments. Chauffage).	
Chardin. Comptable spécial. Paiement des salaires. Ouvriers travaillant pour l'Autorité allemande.....	127
Chauffage (Voir B Bâtiments communaux, G Alimentation).	
Chauffoirs publics (Voir E OEuvres diverses).	
Chaussées (Voir B Pavage).	
Chemins vicinaux (Voir B Voirie).	
Chemin de fer (Voir B).	
Cimetières (Voir G).	
Colas. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Collections (Voir C).	
Collège (Voir D Enseignement secondaire).	
Colonies scolaires (Voir D Enseignement primaire).	
Commissaires (Voir G Police et H Services municipaux)	
Commissaires répartiteurs (Voir A Administrations diverses).	
Commissions permanentes ou spéciales (Voir A Conseil municipal).	
Commissions scolaires (Voir D Enseignement primaire).	
Communautés (Voir E OEuvres diverses).	
Compagnies immobilières (Voir E OEuvres diverses).	
Comptes (Voir F).	

Concerts (Voir A Fêtes).	
Concessions (Voir G Cimelières).	
Conseil des Prud'hommes (Voir A Administrations diverses).	
Conseil municipal (Voir A).	
Conservatoire (Voir B Bâtimens communaux, C Enseignement des Beaux-Arts).	
Contentieux (Voir A).	
Contributions directes (Voir A Administrations diverses).	
Contributions indirectes (Voir A Administrations diverses).	
Cotes irrécouvrables (Voir F Recettes).	
Coupons périmés (Voir F Emprunts).	
Courbot. Répression des fraudes. Prélèvements.....	148
Cour des Comptes (Voir A Conseil municipal et F Finances).	
Cours normaux (Voir C Enseignement des Beaux-Arts).	
Cours publics (Voir D).	
Courses (Sociétés des) (Voir A Fêtes).	
Crèches (Voir E OEuvres diverses).	
Crédits supplémentaires (Voir F Dépenses).	
Crépy-Saint-Léger. Alignemens. Commission d'études.....	103
» Prêt d'honneur. Commission.....	138
Cultes (Voir E).	
Dalles (Voir B Entreprises).	
De Brodzki. Ecole Baggio. Professeur. Nomination.....	5
Debrune. Ecole Montesquieu. Maître ouvrier. Nomination.....	116
» Ecole Franklin et Montesquieu. Maître ouvrier. Nomination	116
Decroix. Alignemens. Commission d'études.....	103
Deherripon. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Délégations (Voir A Conseil municipal).	
Delepouille. Alignemens. Commission d'Etudes.....	103
Delesalle. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Delmasure. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135

	PAGES
Delory. Alignements. Commission d'études.....	103
Delporte. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Démantèlement (Voir A Administrations diverses).	
Denier des Ecoles (Voir E OEuvres diverses).	
Dépenses (Voir F).	
Dépotoirs (Voir F Octroi).	
Desprez. Alignements. Commission d'études	103
Dispense de purge (Voir A Contentieux).	
Distribution d'eau (Voir B Bâtiments communaux et G).	
Docks (Voir F).	
Donations et Legs (Voir A, C, D, G).	
Droits de place (Voir F Recettes).	
Droits de voirie (Voir F Recettes).	
Druez (décès de M.). Funérailles.....	75
Ducastel. Alignements. Commission d'études.....	103
Duhem. Alignements. Commission d'études.....	103
Duponchelle. Alignements. Commission d'études.....	103
» Prêt d'honneur. Commission.....	138
Duprez. Conservatoire. Professeur. Nominations.....	124
Dupriez. Conservatoire. Traitement.....	115-116
Dulhil. Alignements. Commission d'études.....	103
Dupuis. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Echanges (Voir B Immeubles).	
Echoppes ambulantes (Voir G Police).	
Eclairage (Voir G).	
Ecole de Navigation (Voir G).	
Ecoles (Voir B Bâtiments communaux).	
Ecole des Beaux-Arts (Voir B Bâtiments communaux, E Enseignement des Beaux-Arts).	
Eglises (Voir B Bâtiments communaux, E Service des Cultes).	
Egouts (Voir B Voirie).	
Elections (Voir A Conseil municipal).	

Emprises (Voir B Voirie).	
Emprunts (Voir F).	
Enregistrement (Voir A Administrations diverses).	
Enseignement (Voir C et D).	
Enseignes (Voir B Emprises).	
Entrepôts (Voir F).	
Epidémies (Voir G Hygiène).	
Etablissements de Bains (Voir G Distribution d'eau).	
Etat Civil (Voir A Police administrative).	
Expositions (Voir A Fêtes).	
Expropriations (Voir B Voirie).	
Facultés (Voir B Bâtiments communaux et D Enseignement supérieur).	
Fagots (Voir B Bâtiments communaux. Chauffage).	
Faucheur. Alignements. Commission d'études.....	103
Favier. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Ferré. Alignements. Commission d'études.....	103
Fêtes (Voir A).	
Filles soumises (Voir G Hygiène. Police).	
Finances (Voir A Administrations diverses et F).	
Foire (Voir A Fêtes).	
Fondation Boucher-de-Perthes (Voir E Œuvres diversés).	
Fondation Masurel (Voir E Œuvres diverses).	
Fortifications (Voir A Administrations diverses. Guerre).	
Fourneaux économiques (Voir E Œuvres diverses).	
Fournitures scolaires (Voir D Enseignement primaire).	
Francke (M ^{me}). Ecole Baggio. Professeur intérimaire.....	15
Gares (Voir B Chemins de fer).	
Ghesquière. Alignements. Commission d'études.....	103
» Prêt d'honneur. Commission.....	138

	PAGES
Godron. Alignements. Commission d'études.....	103
Gratifications (Voir H).	
Grèves (Voir A Conseil municipal).	
Guénez. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Guerre (Voir A Administrations diverses).	
Guilbaut. Alignements. Commission d'études.....	103
Gymnase (Voir D).	
Habillement (Voir H Personnel).	
Halles et Marchés (Voir B Bâtiments communaux, G Alimen- tation).	
Hochstetter. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Horloges (Voir B Bâtiments communaux).	
Hospices (Voir E).	
Hôtel des Syndicats (Voir E Œuvres diverses).	
Hôtel de Ville (Voir B Bâtiments communaux).	
Huchard. Filles soumises. Attaché au dispensaire.....	27
Hygiène (Voir G).	
Hypothèques (Voir A Contentieux).	
Immeubles (Voir B).	
Indemnités (Voir H).	
Indigents (Voir G Police).	
Inhumations (Voir G Cimetières).	
Insignes (Voir A Conseil municipal).	
Instituteurs (Voir D Enseignement primaire).	
Institut Industriel (Voir D Enseignement).	
Institut Pasteur (Voir B Bâtiments communaux, G Hygiène. Services médicaux).	
Insuffisance de crédits (Voir F Dépenses).	
Invalides du Travail (Voir E Œuvres diverses).	

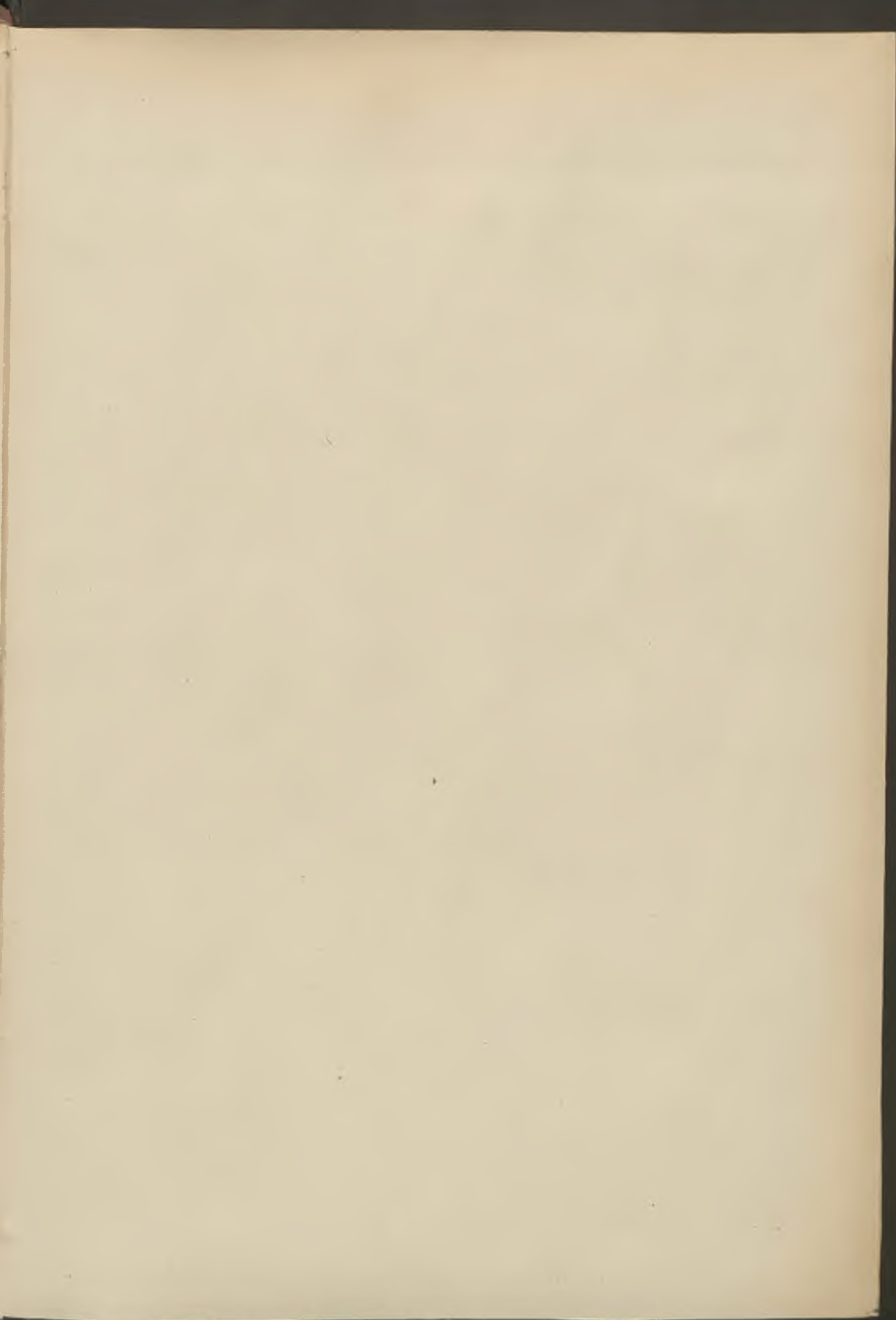
Jardins (Voir B Promenades).	
Jury-Délégations (Voir A Conseil municipal).	
Justice (Voir A Administrations diverses).	
Justice de Paix (Voir A Administrations diverses).	
Justifications (Voir F Dépenses).	
Kiosques (Voir B Voirie).	
Labbé. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Laboratoire (Voir G Alimentation).	
Laigre. Conservatoire. Nomination. Cours de solfège.....	115
» Conservatoire. Secrétaire-Adjoint	124
Lambret. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Lancel. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	3-66-135
Laurence. Alignements. Commission d'études.....	103
Laurent. Conservatoire. Professeur.....	4-5
Lavrand. Hôpitaux. Typhiques. Médecin.....	3
Le Blan. Alignements. Commission d'études.....	103
Legrand-Herman. Alignements. Commission d'études.....	103
Legs (Voir A. C. E. G).	
Legs Choquet (Voir D Enseignement, E Hospices).	
Legs Jonville (Voir E Bureau de Bienfaisance).	
Legs Lardemer (Voir A Donations et Legs, B Promenades et Jardins).	
Legs Tribou (Voir E Bureau de Bienfaisance).	
Lepoutre. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Liagre. Alignements. Commission d'études.....	103
Liégeois-Six. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Listes électorales (Voir A Conseil municipal).	
Locations (Voir A Baux).	
Logements insalubres (Voir G Hygiène).	
Lovigny. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Lycées (Voir B Bâtiments communaux et D Enseignement second- aire).	

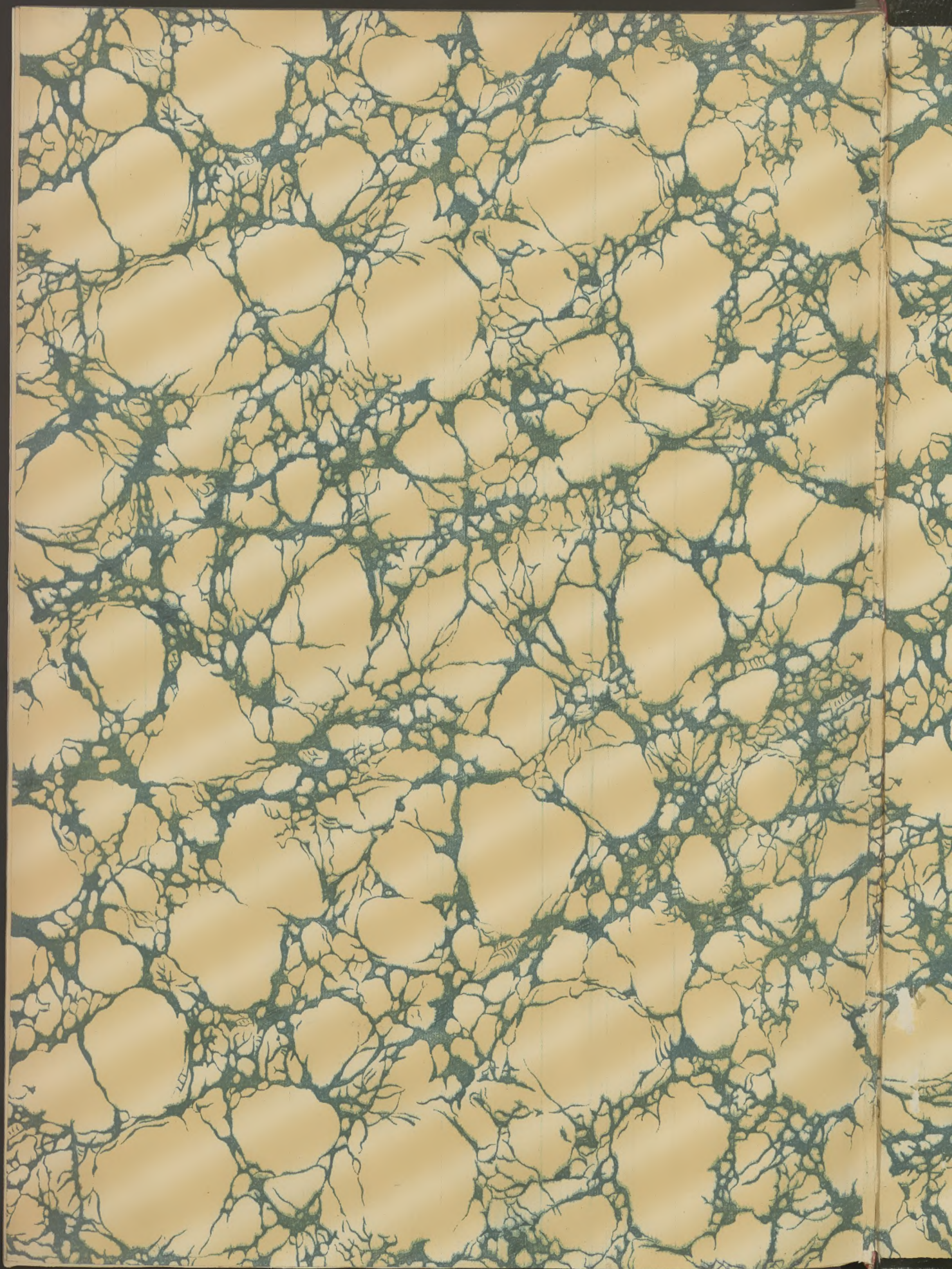
Mandats spéciaux (Voir A Administration municipale).	
Manège (Voir B Bâtiments communaux).	
Marchés (Voir B Bâtiments communaux, G Alimentation).	
Marchés de gré à gré (Voir à l'objet du marché).	
Marquises (Voir B Emprises).	
Martin-Mamy. Alignements. Commission d'études.....	103
Mas-Descamps Prêt d'honneur. Commission.....	138
Matériaux (Voir B Voirie).	
Militaires (Voir A Administrations diverses).	
Mollet. Alignements. Commission d'études.....	103
Mont-de-Piété (Voir E Mont-de-Piété et Fondation Masurel).	
Monuments (Voir A Conseil municipal et B Bâtiments).	
Mourmant. Alignements. Commission d'études.....	103
Musées (Voir B Bâtiments et C).	
Musique (Voir A Fêtes).	
Obsèques (Voir A Conseil municipal).	
Octroi (Voir F. H).	
Office sanitaire (Voir G Hygiène).	
Orphelins pauvres (Voir E).	
Ovigneur. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Palais des Beaux-Arts (Voir B Bâtiments communaux, C Musées).	
Palais Rameau (Voir B Bâtiments communaux).	
Parisis. Halles Centrales. Facteur. Réduction de cautionnement.	86
Pélissier. Filles soumises. Médecin. Nomination.....	15
Personnel (Voir H).	
Personnes morales (Voir E Œuvres diverses).	
Piquet. Filles soumises. Attaché au dispensaire.....	27
Plan de la Ville (Voir B Voirie).	
Police (Voir G, H).	
Police administrative (Voir A).	
Pollet. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135

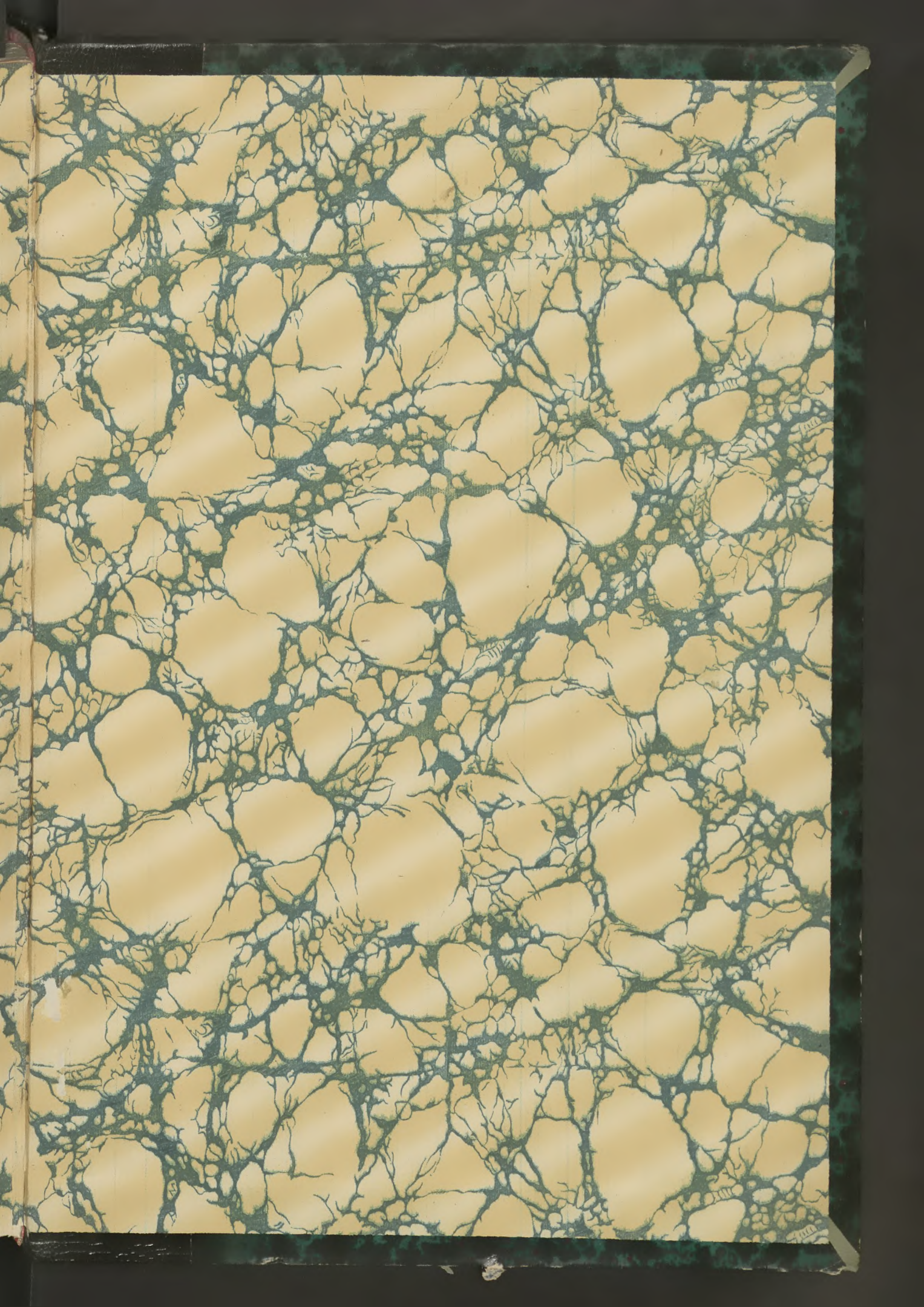
Pompes (Voir G Distribution d'eau).	
Pompes funèbres (Voir G Cimetières)	
Ponts (Voir B).	
Postes (Voir A Administrations diverses).	
Pringuel. Répression des fraudes. Prélèvements.....	148
Prises en bail (Voir A Baux).	
Processions (Voir G Police).	
Procès-verbaux (Voir A Conseil municipal).	
Promenades (Voir B).	
Propreté (Voir B Voirie, G Hygiène).	
Réception de travaux (Voir à l'objet des travaux).	
Recettes (Voir F).	
Règlement sanitaire (Voir G Hygiène).	
Rémy. Alignements. Commission d'études.....	103
Répartiteurs (Voir A Administrations diverses).	
Réservistes (Voir A Administrations diverses).	
Rues, Places, Avenues (Voir B Voirie).	
Saillies (Voir B Voirie).	
Salubrité (Voir G Hygiène).	
Sanatoria (Voir E Œuvres diverses).	
Sapeurs-Pompiers (Voir G).	
Secours (Voir A Conseil municipal et H).	
Sénat. Délégations (Voir A Conseil municipal).	
Sénéchal : Ecole de Natation. Tickets. Régisseur de recettes....	67
Service militaire (Voir A Administrations diverses).	
Services municipaux (Voir H).	
Situation financière (Voir F affaires générales).	
Six. Alignements. Commission d'études.....	103
Sociétés (Voir E).	
Société de Charité maternelle (Voir E Œuvres diverses).	
Société des Sciences (Voir E Œuvres diverses).	

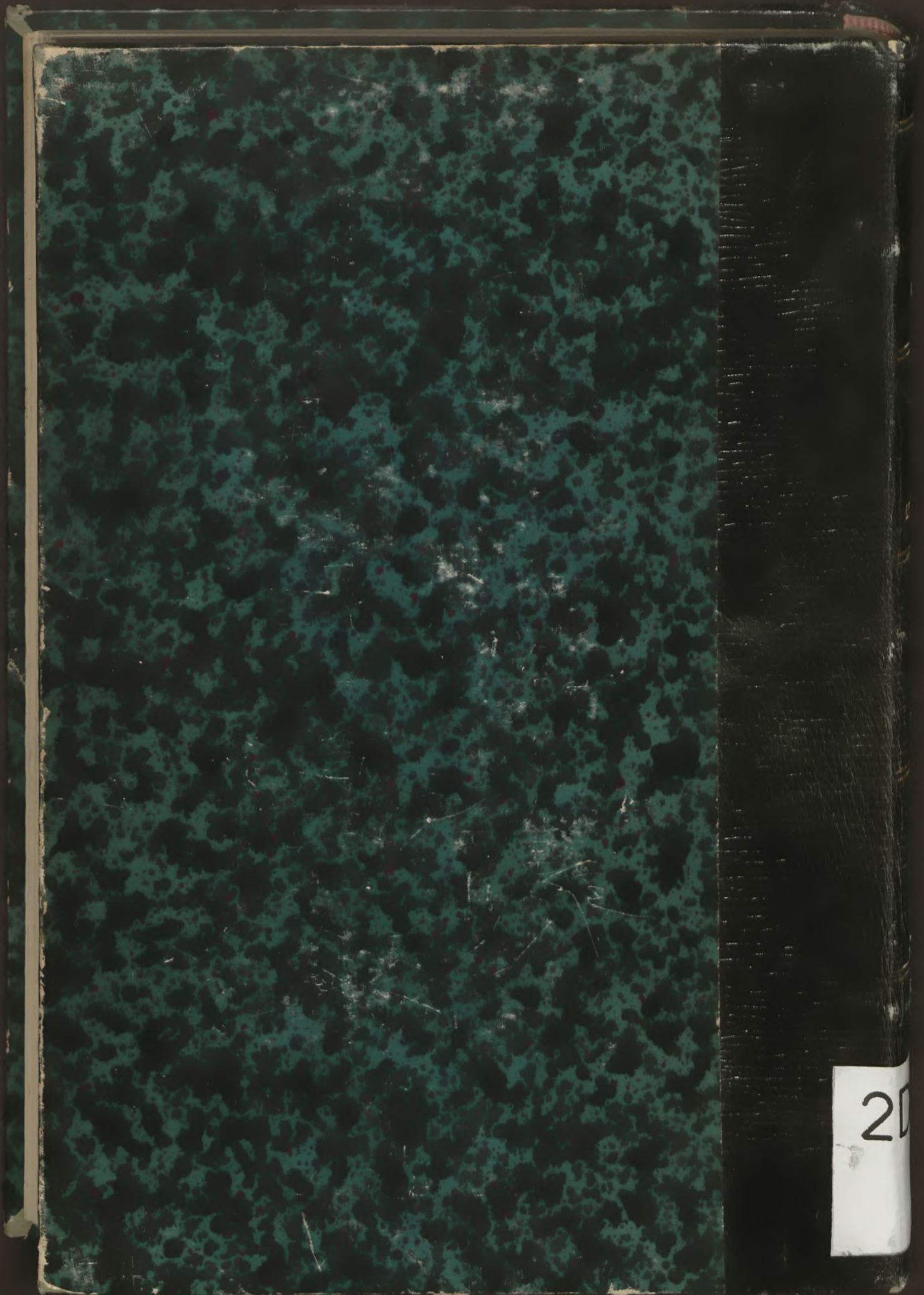
Sociétés de musique (Voir A Fêtes).	
Sockeel. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Solidarité sociale (Voir E OEuvres diverses).	
Sou des Ecoles (Voir E OEuvres diverses).	
Sources (Voir G Distribution d'eau).	
Souscriptions (Voir A).	
Sous-location (Voir A Baux).	
Soutiens de famille (Voir A Administrations diverses).	
Squares (Voir B Jardins).	
Stahl. Alignements. Commission d'études.....	103
Subsides (Voir A, C, D).	
Syndicats ouvriers (Voir E OEuvres diverses).	
Tabacs. Manufacture (Voir A Administrations diverses).	
Taxe (Voir F Recettes).	
Taxe militaire (Voir A Administrations diverses).	
Télégraphes (Voir A Administrations diverses).	
Téléphone (Voir B Bâtiments communaux).	
Théâtres (Voir B Bâtiments communaux et C).	
Thiriez. Alignements. Commission d'études.....	103
Tramways (Voir B).	
Transactions (Voir A Contentieux).	
Travaux (Voir B).	
Travaux confortatifs (Voir B Emprises).	
Tribunal de Commerce (Voir A Conseil municipal).	
Trottoirs (Voir B Voirie).	
Union des Etudiants de l'Etat (Voir E OEuvres diverses).	
Union Française de la Jeunesse (Voir E OEuvres diverses).	
Urinoirs (Voir B Voirie).	
Vaccinations (Voir G Hygiène).	
Vanhoorebeke. Conservatoire. Professeur. Nomination.....	124

Vannes (Voir B Canaux).	
Vérifications des Denrées (Voir G Alimentation).	
Vidanges (Voir B Bâtiments communaux. G Hygiène, Police).	
Vilain. Alignements. Commission d'études.....	103
Vincent. Etat Civil et Ecoles. Médecin.....	135
Voirie (Voir B).	
Voiture cellulaire (Voir G Police).	
Wallaert. Alignements. Commission d'études.....	103
Welhoff. Prêt d'honneur. Commission.....	138
Wicar (OÈuvre Pie) (Voir C Enseignement des Beaux-Arts).	
Zones militaires (Voir A Administrations diverses).	









20